VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AOUT 1940 — NUMERO 14





Cana $2.00
Etats- $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Le maire Houde de Montréal dans un camp d'internement

MONTREAL — Le maire Camillien Houde, de Montréal, a été arrêté lundi soir en vertu de la loi des mesures de guerre et se trouve actuellement dans un camp d'internement.

Cette arrestation s'est faite trois jours après une déclaration du maire Houde, adressée aux journaux de Montréal, dans laquelle il s'opposait à l'enregistrement national, disant qu'il ne s'enregistrerait pas et invitait la population à faire de même.

Sa déclaration est venue à la suite d'un débat au comité exécutif de la ville, au cours duquel M. Houde s'est objecté à l'acte d'Honoré Parent, administrateur de la ville, qui avait accordé l'usage de cinq immeubles municipaux pour les fins de l'enregistrement.

M. Houde se déclarait péremptoirement opposé à l'enregistrement national, qu'il considérait comme une mesure de conscription incompatible avec les promesses du gouvernement.

La "Gazette" de Montréal publiait la déclaration dans sa première édition du vendredi soir, en même temps qu'un éditorial en première page, condamnant le geste du maire. A la requête des censeurs d'Ottawa, la nouvelle et l'éditorial furent supprimés dans les autres éditions.

Le lendemain, à la Chambre des Communes, le chef de l'opposition, M. Hanson, posait une question à propos de l'incident et lisait une partie du texte de la déclaration. M. King lui répondit que l'affaire était l'objet d'une enquête et blâma la "Gazette" pour sa publication.

A Ottawa, le ministre de la justice et la police montée ne veulent faire aucun commentaire sur l'incident.

La vacance créée par l'internement du maire Houde sera remplie temporairement par le promaire, qui est actuellement l'échevin E. Hamelin.

Le maire Houde a été élu en décembre 1938 pour un terme de deux ans.

Pas de pénurie de vivres avec une raisonnable répartition

WASHINGTON — Si les approvisionnements en vivres de l'Europe sont également répartis au cours de l'automne et de l'hiver prochains, dit le bulletin du ministère de l'agriculture des Etats-Unis, il n'y aura pas de pénurie anormale "ni certainement de famine généralisée" chez les nations éprouvées par la guerre. Le rapport pose cependant la question de savoir si les approvisionnements disponibles pourront être distribués de façon à éviter que des populations n'aient à souffrir de la faim.

"Les communications ont été désorganisées de même que la distribution, dit le bulletin, et les gens ont quitté leurs demeures en grand nombre. Dans les grandes villes des pays récemment envahis et dans les autres régions où les réfugiés se sont groupés, il se peut que les approvisionnements soient insuffisants. Même là où l'on offre des vivres en vente, la dislocation économique laisse nombre de gens sans argent pour acheter. La situation s'aggrave encore du fait que les armées d'occupation s'assureront leur subsistance dans une large mesure sinon complètement à même les approvisionnements des pays envahis".

Le rapport dit que les approvisionnements de l'Europe continentale pour ce qui est des céréales qui servent à faire le pain — blé et seigle — semblent être de 5 à 10 pour cent inférieurs aux besoins en temps de paix. Les récoltes de cette année seront probablement de 15% au-dessous de la normale. Les réserves relativement considérables que possèdent l'Allemagne et l'Italie tendraient cependant à compenser le déficit de la récolte.

Dans le centre et le nord de l'Europe, une récolte de pommes de terre qui atteindra la moyenne, si elle ne la dépasse pas, pourra suppléer à la récolte insuffisante de céréales. Dans le sud-est de l'Europe, tout fait prévoir que la récolte de maïs sera au-dessus de la moyenne. Les légumes seront aussi abondants, sinon plus abondants qu'à l'ordinaire, mais la production de fruits ne serait pas brillante.

On prédit une pénurie aiguë pour ce qui est des fourrages et moulées: il se pourrait que les approvisionnements soient de 15% inférieurs aux besoins. Le Danemark, les Pays-Bas et certaines régions de l'Allemagne qui dépendent des importations dans une large mesure pourraient ressentir les effets de cette pénurie en concentrés alimentaires.

Le rapport estime que les approvisionnements en gras animal pour l'ensemble de l'Europe seront probablement de 25% inférieurs aux besoins.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE BLE DU CABINET

Les cultivateurs devront garder une partie de leur récolte et seront indemnisés à cet effet.

OTTAWA — La politique de blé du gouvernement, après un long débat qui a retardé la fin de la session, a reçu l'approbation de la Chambre des Communes tard samedi soir.

On compte que la session se terminera mardi ou mercredi. Il n'y aura pas de prorogation, mais plutôt ajournement au 5 novembre.

Pendant toute la semaine dernière, les Communes ont siégé le matin, l'après-midi et le soir.

Des amendements à la loi de la Commission du Blé ont maintenu la garantie du prix de 70 sous le minot aux producteurs et stipulé en outre une taxe de 15 sous par minot sur le blé transformé en farine pour la consommation domestique humaine.

Les membres de l'opposition des provinces des prairies demandaient au gouvernement une promesse spécifique d'assistance aux cultivateurs en leur fournissant de quoi vivre et de quoi faire leurs moissons, en attendant de pouvoir livrer leur blé aux élévateurs de la Commission.

Indemnité d'emmagasinage

D'après la législation adoptée, les fermiers seront incapables d'obtenir aucun argent de la Commission tant que la livraison ne sera pas faite. Ils toucheront cependant une indemnité d'emmagasinage, à un taux qui n'a pas encore été annoncé.

Les élévateurs étant déjà bondés à cause du surplus de près de 275 millions de minots et la prochaine récolte devant y ajouter à l'automne près de 400 millions de minots, on demandera aux producteurs de garder une grosse partie de leur récolte dans leurs propres graineries, jusqu'à ce qu'il y ait de la place dans les élévateurs.

Ajournement

L'intention annoncée par M. King d'ajourner plutôt que de proroger la session coïncidait avec une suggestion faite précédemment par le chef conservateur. M. Hanson était d'avis qu'à cause de la gravité de la situation militaire, le Parlement devrait être prêt à se réunir en tout temps.

La motion d'ajournement du premier ministre a été immédiatement adoptée.

Tension anglo-japonaise

LONDRES — Les relations anglo-japonaises sont devenues excessivement tendues. L'Angleterre a arrêté plusieurs Japonais en vue résidant sur son territoire. Deux d'entre eux ont même été déportés. Aux protestations répétées de l'ambassadeur du Japon, le ministre des affaires étrangères a répondu que ces arrestations ont été faites dans l'intérêt de la sûreté nationale et non en représailles pour les sujets britanniques détenus au Japon.

BERLIN — Dans une nouvelle série de décrets sévères contre les Juifs, les autorités nazies ont émis un ordre défendant aux hôpitaux juifs de peindre une Croix Rouge sur leurs toits, les laissant ainsi exposés aux bombardements aériens.

La piste d'argent aux avions

Près de Victoria, C.-B., à Patricia Bay, il existe un centre d'entrainement de la R.C.A.F. La population de Victoria a décidé de lancer une "piste d'argent" pour aider à acheter les avions d'entrainement dont on a besoin. Déjà la piste avançait hardiment, le long des rues de Victoria, vers l'objectif de $50,000, lorsque cette photo a été prise. Chaque personne qui en "pose une sur la ligne" reçoit un carton portant un oeil de taureau rouge-blanc-bleu, sur le modèle de l'insigne de la R.C.A.F.

Pourquoi faut-il s'inscrire le 19 août

Tout le monde a entendu parler de l'inscription nationale qui se tiendra les 19, 20 et 21 août. Mais les interprétations les plus fantaisistes circulent quant à l'objet véritable de cette inscription.

Il s'agit, en réalité, de faire l'inventaire de nos ressources professionnelles, d'établir avec exactitude le nombre de techniciens et de spécialistes sur lesquels le Canada peut compter pour la fabrication des armements nécessaires à la poursuite de la guerre — avions, tanks, navires, armes automatiques, munitions, etc. — et pour imprimer à l'économie du pays — agriculture, industrie, commerce — un nouvel essor. L'inscription déterminera les techniciens aptes aux industries de guerre et ceux qui sont plus particulièrement orientés vers ce qu'on peut appeler les industries domestiques. Une fois la démarcation établie, notamment entre ces deux groupes, le pays pourra plus facilement orienter sa politique de guerre, accélérer le rythme de sa production dans tous les domaines de l'activité agricole, industrielle et commerciale, et imprimer une vigueur nouvelle à son rendement. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que l'agriculture, l'industrie et le commerce constituent des facteurs vitaux pour un pays en guerre.

C'est pourquoi le Canada a institué cette inscription nationale qui n'est pas autre chose, en somme, qu'un recensement professionnel, un procédé expéditif d'estimer la richesse du pays, en techniciens et en spécialistes compétents, avant de la mettre aussitôt en oeuvre pour la victoire de nos armes.

Le Canada compte que ses 8,000,000 de citoyens qui seront appelés à s'inscrire les 19, 20 et 21 août, feront leur devoir en cette circonstance et faciliteront la tâche des préposés à l'inscription en étudiant, avant de s'inscrire, les questions auxquelles ils devront répondre.

Le général de Gaulle fait un appel aux Canadiens français

LONDRES — Le général Charles de Gaulle, jeudi soir, a lancé un appel par radio aux Canadiens français, leur demandant d'aider à sauver l'âme de la France.

Le général, reconnu en Angleterre comme le chef de tous les Français libres, a parlé d'un studio de la "British Broadcasting



Corporation". Son allocution a été radiodiffusée sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

"L'âme de la France demande votre aide, Canadiens français, a-t-il dit, car elle sait pleinement votre rôle et votre importance au sein de l'Empire britannique qui, aujourd'hui, soutient presque seul la cause de tout homme qui désire être libre".

Voici le texte du discours du général de Gaulle:

Canadiens français,

Si loin que vous soyez de moi, je n'éprouve aucun embarras à vous parler.

Je veux vous parler de la France. Et personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens français.

Je ne vous énumérerai pas nos erreurs militaires, morales, nationales. Le soldat, le catholique, le Français qui vous parle les connait et les reconnait. Pensez seulement qu'aucune nation n'avait subi, supporté, accepté des sacrifices pareils aux sacrifices qui furent subis, supportés, acceptés par nous de 1914 à 1918. Les Français étaient morts en masse sur les champs de bataille, et ceux-là étaient les meilleurs. En sont témoins les Canadiens enfouis dans la même terre.

Mais, des conquérants se sont dressés, dont le triste génie exploite implacablement les erreurs des autres. Nos propres fautes, celles de nos alliés ont fait que ces conquérants ont vaincu l'armée française. Alors, parmi les dirigeants, une affreuse conjuration de panique a livré à l'ennemi notre armée, notre indépendance et jusqu'à la possibilité de penser librement en français.

Maintenant, la France est à reconquérir, après quoi elle sera à refaire. Et c'est pourquoi l'âme de la France cherche et appelle à travers l'univers ceux qui aiment ce qu'elle est, ce qu'elle vaut, tout ce que, siècles après siècles, elle a su faire pour les autres.

L'âme de la France cherche et appelle votre secours, le vôtre, Canadiens français. Votre secours, elle le cherche et l'appelle parce qu'elle vous connait. Elle sait quelle part vous avez dans le passé, dans le peuple, dans l'Etat auxquels vous appartenez dans ce pays, dans ce peuple, dans cet Etat qui montent, elle connait tout ce qu'il y a de puissance et d'espérance. L'âme de la France cherche et appelle votre secours parce qu'elle mesure votre rôle à votre importance à l'intérieur de l'Empire britannique qui, aujourd'hui, soutient presque seul la cause de ceux qui veulent être libres.

Votre secours, l'âme de la France le cherche et l'appelle parce que le destin a fait du Canada la terre d'union de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Or, dans cette guerre mondiale, aucun homme de bon sens ne tient pour possible la victoire de la liberté sans le concours du continent américain. Enfin, l'âme de la France cherche et appelle votre secours parce qu'elle trouve dans votre exemple de quoi ranimer son espérance en l'avenir, puisque, par vous, un rameau de la vieille souche française est devenu un arbre magnifique; la France, après ses grandes douleurs, la France, après la grande victoire, saura vouloir et saura croire. Canadiens français, recevez le salut confiant d'un soldat français, à qui, pour l'instant, incombe le grand devoir de parler seul au nom de la France.

La Franc-Maçonnerie est mise hors la loi en France

VICHY, France — Le gouvernement Pétain a ordonné la dissolution de la franc-maçonnerie et de toutes les autres sociétés secrètes en France.

La presse a accusé la franc-maçonnerie d'avoir sapé le moral de la France et d'avoir combattu les efforts du maréchal Pétain pour établir chez le peuple l'idée de "Travail, Famille, Patrie".

Le "Nouvelliste de Lyon" déclare que "nos ennemis de l'étranger n'auraient jamais pu réussir contre nous si la France n'avait pas été littéralement assassinée par le venin des loges secrètes".

Le journal affirme que la franc-maçonnerie a systématiquement dépouillé les Français de leurs idéals, ajoutant: "La France sans idéals est devenue une France défaite".

Accusant les francs-maçons d'appliquer méthodiquement leurs ordres internationaux au détriment constant de la France, le "Nouvelliste" dit: "Ils n'ont pas seulement travaillé à déchristianiser le pays mais aussi à le corrompre et à détruire les trois principes que le maréchal Pétain a décidé de rétablir dans toutes leurs vertus essentielles: le travail, la famille et la patrie".

La presse dit que les francs-maçons avaient leurs représentants dans les fonctions publiques où ils faisaient peser leur influence contre la foi catholique de la nation et édifiaient un esprit d'"hypocrie, de défaitisme et de haine".

Nouvelles restrictions

VICHY — Le gouvernement français a émis de nouveaux décrets qui restreignent la vente des vivres, comme autre mesure contre la famine cet hiver par suite des difficultés de transport et de l'absence d'importations.

Les restaurants ne peuvent plus servir du poisson ou du fromage avec de la viande au même repas; ils ne peuvent servir de viande, volaille ou lapin après 3 h. de l'après-midi.

Durant le mois d'août, des cartes de ration seront requises pour acheter certains aliments particulièrement rares, qu'on ne pourra avoir qu'en quantité limitée.

En mémoire de la route Dawson et des pionniers de la région

Dévoilement d'une stèle commémorative à Sainte-Anne-des-Chênes. — Discours par l'hon. Sauveur Marcoux, le professeur MacFarlane, l'abbé d'Eschambault, etc. — Diner champêtre où des anciens racontent leurs souvenirs: MM. J.-A. Cusson, Francis Falcon, Bruce, Maxime Champagne, Eugène Désautels.

Samedi après-midi, 3 août, a eu lieu à Sainte-Anne-des-Chênes une cérémonie dont les participants et les témoins garderont longtemps le souvenir. Il ne serait pas exagéré de dire que nous avons rarement vu de cérémonie plus inspiratrice au Manitoba. Tout a contribué à en faire un succès: enthousiasme général, présence de centaines d'invités que se sont joints à la population de l'endroit belle organisation qui n'a pas une seule fois été prise en défaut, enfin temps superbe avec un soleil radieux et une brise rafraichissante.

Il s'agissait de dévoiler la stèle avec inscription que la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada a fait élever à Sainte-Anne-des-Chênes pour commémorer le vieux chemin Dawson. Les autorités de Sainte-Anne, d'accord avec la Société Historique de Saint-Boniface, en ont profité pour rappeler d'une manière touchante, le souvenir des anciens.

Pique-nique

A deux heures de l'après-midi a eu lieu un pique-nique pour les enfants de Sainte-Anne et des environs. Le Club Kiwanis de Saint-Boniface, qui ne perd jamais l'occasion de nouer des relations amicales avec les populations de la province, était en charge de cette partie du programme. MM. Shannon, député de Springfield et président du Kiwanis de Saint-Boniface, Trafford Taylor, ancien président international, Ernest Gagnon et Henri d'Eschambault, présidents passés, le Dr Paul L'Heureux, Allan Ramsay et autres étaient au poste et les enfants et jeunes gens s'amusèrent jusqu'à quatre heures. C'est alors qu'eut lieu l'ouverture de la cérémonie officielle.

Dévoilement de la stèle

La foule se rendit au lieu du dévoilement, c'est-à-dire sur le terrain de la salle municipale. Les autorités municipales de Sainte-Anne avaient fait préparé une estrade décorée avec goût. Les invités y prirent place. L'hon. Sauveur Marcoux présidait. Il avait à ses côtés, en plus des participants et orateurs, M. Johnston, bibliothécaire provincial; Mme Macleod, historienne bien connue dont on a pu lire le résumé historique sur le Dawson dans le "Free Press"; M. Noël Bernier, l'auteur de "Fannystelle"; M. J.-A. Marion, président de l'Association d'Education; M. Henri d'Eschambault, président de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; MM. Thomas Beaubien et Alexandre Bernier, avocats; les membres du Conseil de Sainte-Anne et plusieurs membres des municipalités environnantes. On remarquait aussi M. l'abbé Roy, curé de La Broquerie, le R. P. Hardy, du Collège de Saint-Boniface, et M. l'abbé Normandin, curé de Thibaultville, ainsi que les RR. PP. du monastère de Sainte-Anne.

La cérémonie débuta par un morceau d'orchestre par les élèves du couvent. Puis le R. P. de l'Etoile, à qui l'on devra en bonne partie le succès de cette journée, récita en français et en anglais l'oraison dominicale. M. Adonaï Dubois, le dévoué préfet de Sainte-Anne, à qui nous sommes également redevables du succès de l'affaire, souhaita la bienvenue à tous les assistants. M. Dubois remercia la Commission des Sites et Monuments Historiques d'avoir choisi Sainte-Anne pour y mettre la stèle du Dawson. Il ajouta quelques mots sur le chemin Dawson lui-même.

Les discours

L'hon. S. Marcoux rappela, en guise d'introduction, quelques souvenirs personnels. M. Marcoux a toujours vécu le long du Dawson et en connait bien l'histoire. Il suggéra que l'on indicât par des inscriptions les noms populaires du chemin. (La liste des noms des endroits a été publiée dans les "Cloches" d'avril dernier).

A la suite de l'hon. S. Marcoux, on entendit M. le professeur R. O. MacFarlane, président de la Société Historique du Manitoba et professeur d'Histoire du Canada à l'Université. M. MacFarlane fit en quelques mots l'historique du projet du chemin Dawson. Il raconta quelques épisodes de la construction et surtout fit voir les avantages économiques et les services rendus par le Dawson. L'entreprise était une entreprise politique, dit M. MacFarlane, mais elle servit à unir les deux parties du Canada et en somme elle fut un grand bien au point de vue national.

Après M. MacFarlane, M. l'abbé d'Eschambault fut invité à adresser la parole. M. d'Eschambault était le délégué officiel de la Commission des Sites et Monuments Historiques dont il fait lui-même partie comme représentant manitobain. Il parla de la vie des routes, de leur âme et de leur histoire. Il fit en quelques mots l'historique du Dawson, mais il insista surtout sur le côté social des routes et en fit voir la poésie, surtout celle des vieilles routes historiques. Nous espérons pouvoir publier ce travail si intéressant et si à point.

A la suite de ces deux discours, M. Jean Huppé, vieillard de Lorette, qui a vécu le long du Dawson depuis 72 ans, s'approcha de la stèle qui était couverte des drapeaux canadiens et Carillon et, en tirant un ruban, dévoila le monument tandis que la foule chantait "O Canada". M. Huppé était profondément ému et son émotion était partagée par les spectateurs. M. Maxime Champagne, fils de pionniers, né à Sainte-Anne-des-Chênes, lut alors l'inscription en français et en anglais. L'inscription française se lit comme suit: Route par terre et par eau de Fort William à la Rivière-Rouge. Première voie exclusivement canadienne reliant l'Est et l'Ouest du pays. Longueur, 538 milles. Arpentée, 1858. Commencée, 1868. Terminée, 1871.

A la suite du dévoilement, le docteur Paul L'Heureux, délégué du Club Kiwanis de Saint-Boniface et durant plusieurs années médecin municipal à Lorette et Sainte-Anne, présenta les voeux du Club Kiwanis et dit comment le chemin Dawson et la cérémonie du jour étaient des symboles d'unité canadienne et de bonne entente. M. Lyons, assistant sous-ministre des travaux publics, dit le plaisir qu'il avait de se trouver à cette cérémonie et d'y représenter l'hon. M. Clubb, qui n'avait pu y venir. M. Lyons dit quelques mots sur le chemin Dawson d'autrefois et encouragea la population à rester fidèle à son passé. M. Roger Teillet, membre de la Société Historique Métisse, se fit l'interprète des siens pour dire le plaisir qu'il ressentait de cette belle cérémonie à la gloire des pionniers. Il montra les rapports entre le Dawson et le mouvement de 1870, alors que Riel et ses collaborateurs voulurent assurer au Manitoba les privilèges dont jouissaient les autres provinces.

L'honorable M. Bracken, qui avait d'abord accepté de venir parler à la réunion, dut se faire excuser.

(Suite à la cinquième page)

Les républiques américaines signent la 'loi de La Havane'

LA HAVANE — Les 21 républiques américaines présentent désormais formellement un front uni contre tous les dangers économiques ou politiques qui pourraient venir de l'extérieur. Le plan en trois points présenté par le secrétaire d'Etat Cordell Hull, des Etats-Unis, au nom de son pays, a été accepté par les vingt autres républiques, bien qu'avec certaines réserves de la dernière minute de la part de huit républiques.

La Conférence de la Havane, après avoir mis sur pied un système de défense destiné à assurer la solidarité de l'hémisphère occidental contre toute menace de l'extérieur, s'est terminée par la signature officielle des conventions de la Havane. Ce dernier acte de la conférence s'accomplit dans l'enthousiasme général.

Des réserves

Tous les délégués ont signé la "loi de la Havane" et les conventions supplémentaires, bien que l'Argentine (qui a désapprouvé d'avance toute mesure anticipée relativement aux colonies européennes du Nouveau-Monde), ait entrainé sept autres républiques à faire certaines réserves. Ainsi, les délégations de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, de l'Uruguay et du Venezuela ont exigé, comme condition à la participation définitive de leurs pays aux conventions de la Havane, la ratification préalable de leurs gouvernements respectifs. Quant au Mexique, à la Bolivie et au Pérou, ils ont fait des réserves sur des détails de peu d'importance.

Les conventions de la Havane consistent d'abord en une loi (dite "loi de la Havane") par laquelle toutes les républiques américaines s'opposent et s'opposeront à tout transfert ou à toute acquisition par une puissance étrangère d'une possession européenne dans l'hémisphère occidental; puis, il y a une promesse collective de coopération entre les républiques américaines pour la lutte contre la "cinquième colonne" et autres éléments subversifs; enfin, les républiques signataires s'engagent à faire des efforts mutuels pour régler leurs problèmes économiques, particulièrement ceux que la présente guerre européenne a provoqués et qui affectent l'hémisphère occidental.

L'Espagne serait à deux doigts de la famine

NEW-YORK — Les passagers d'un bateau venant de Bilbao et de la Havane décrivent l'Espagne comme un pays en proie à la famine et livrée aux membres de la cinquième colonne déguisés en touristes.

L'abbé Timothy L. Bouscaren, de Chicago, qui a enseigné le droit canon pendant deux ans à l'Université Grégorienne de Rome, déclare que l'Espagne et l'Italie sont réduites à un état tel qu'elles ne peuvent se battre. "Le peuple italien ne voulait pas la guerre et il ne peut la supporter actuellement. Il y a disette d'aliments et la population est inquiète. Mais en Espagne, la situation est épouvantable. La pauvreté règne partout et le peuple a terriblement faim. Il est complètement misérable".

L'Agence L.E.F.

LONDRES — Le bureau de Londres de l'Agence Havas a été réorganisé et sera connu sous le nom de l'Agence L.E.F. (Liberté, Egalité, Fraternité). Son but est de disséminer les nouvelles de la "France libre" et d'interpréter les événements nationaux.

La Reine a 40 ans



LONDRES — La reine Elizabeth a célébré dimanche son 40e anniversaire de naissance, mais les cloches de la chapelle Saint-George, au château de Windsor, pendant des siècles ont sonné en l'honneur des anniversaires royaux, sont demeurées silencieuses. Aujourd'hui, les cloches d'église ne peuvent plus sonner que pour annoncer l'invasion. La salve traditionnelle de coups de canon a été aussi omise, mais les drapeaux ont flotté sur les édifices publics et sur le château de Windsor.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 31 juillet

Les communications postales, téléphoniques et télégraphiques ont été suspendues aujourd'hui entre les régions occupées et les régions non occupées de la France. Les transports ferroviaires sont déjà interrompus depuis la veille.

Les Italiens et les Allemands laissent entendre que la grande offensive contre l'Angleterre est "imminente", mais nombre d'observateurs étrangers sont d'avis que c'est tout simplement la guerre des nerfs qui se continue et que l'invasion, si elle doit avoir lieu, ne se produira probablement pas avant plusieurs semaines.

Virginio Gayda, porte-parole officieux du régime fasciste, avertit les Italiens de ne pas s'attendre à une invasion immédiate de l'Angleterre.

Jeudi 1er août

Attaques aériennes, la nuit dernière, contre la côte orientale et la côte occidentale d'Angleterre.

L'Amirauté annonce la perte du contre-torpilleur "Delight" (1,375 tonnes), coulé par des avions ennemis. C'est le 29e contre-torpilleur que perd la marine anglaise.

Un avion allemand a bombardé et mitraillé une ville du sud-est de l'Angleterre, allumant des incendies et faisant quelques victimes.

Le ministère de l'Aviation rapporte qu'une puissante escadrille du commandement côtier a effectué avec succès en plein jour une attaque contre l'aéroport allemand de Cherbourg, perdant trois appareils.

Vendredi 2 août

Des avions ennemis ont jeté un petit nombre de bombes au cours de la nuit en quelques points du pays de Galles, de l'est de l'Ecosse et du sud-est de l'Angleterre. Les dommages n'ont pas été considérables et les victimes sont peu nombreuses.

On rapporte de source autorisée que le port allemand de Hambourg serait pratiquement en ruines à la suite des bombardements de la Royal Air Force qui ont atteint une centaine de villes allemandes renfermant des objectifs militaires.

M. Ralston, ministre de la Guerre, annoncé qu'un contingent de la 2e division canadienne, sous le commandement du major-général Odlum, est arrivé en Angleterre.

Samedi 3 août

Continuant une série de raids dispersés depuis la côte sud-est d'Angleterre jusqu'à l'Ecosse, les avions allemands ont bombardé aujourd'hui en plein jour sans causer de grands dommages. En Ecosse, plus de 50 bombes incendiaires ont été jetées.

Le ministère de l'air rapporte, dans sa dernière récapitulation, que 318 aéroplanes allemands ont été abattus, dont 248 depuis le premier raid massif du 18 juin, et que plus de 400 aviateurs nazis ont été capturés.

Dimanche 4 août

On estime que les conditions météorologiques actuelles — nouvelle lune et haute marée — favorisent une invasion. Dans quelques jours, elles seront moins favorables jusqu'au début de septembre.

Une dépêche de Stockholm dit que des autorités allemandes en Norvège auraient mentionné la période entre les 8 et 10 août comme la date probable d'une attaque contre les Iles Britanniques.

Dans une grande bataille dans l'est de la Lybie, trois avions italiens sont abattus et un avion anglais ne revient pas.

Lundi 5 août

La R. A. F., dans des raids en pays ennemi, abat trois bombardiers Messerschmitt.

Les Anglais coulent le 15e sous-marin italien depuis le commencement de la guerre.

De nouvelles concentrations de troupes allemandes sont signalées le long de la côte française.

Mardi 6 août

On déclare de source autorisée que le nombre d'avions produits mensuellement par l'Angleterre est désormais plus considérable qu'en Allemagne, ce qui permet d'augmenter les violentes attaques contre les bases ennemies.

La récolte est bonne, mais les moissonneurs font défaut

VICHY — Le gouvernement français tente tous les efforts pour remettre au travail les usines qui ont échappé aux destructions de la guerre. On mande de Paris que M. Yves Boutillier, ministre des Finances, a dressé un plan pour le financement de la reconstruction des régions dévastées, au moyen de prêts consentis par le capital et garantis par l'Etat. Les milieux officiels constatent l'urgence d'une reprise de l'industrie et la pénurie croissante des biens de consommation. Les Français qui avaient conservé des billets et de la monnaie ont acheté des marchandises de toute sorte. Les marchands se voient dans l'impossibilité de reconstituer leurs stocks. De la reprise industrielle dépend également la reconstruction de milliers de ponts, de milliers de milles de routes et de chemins de fer.

La lenteur des communications

Le gouvernement est parvenu à rétablir une partie des services ferroviaires; encore ne suffisent-ils qu'aux besoins de l'administration, aux voyageurs officiels. Le téléphone est rétabli dans la zone d'occupation allemande, ailleurs il reste difficile de faire des appels interurbains. La poste est lente à reprendre son service; les lettres mettent de 4 à 5 fois le temps normal à atteindre leur destination. Il resterait à livrer 100 millions de lettres et de colis. Câbles et télégraphes restent désorganisés; les télégraphes restent affectés presque exclusivement aux messages officiels. Les télégrammes privés sont expédiés par poste; il s'ensuit par exemple qu'un télégramme met 5 jours à parcourir 100 milles.

Pas de main-d'oeuvre

Les récoltes ont bien mûri. Betteraves, blé, avoine, houblon, raisin sont très beaux, mais en bien des endroits il n'y a personne pour les récolter. La plupart des paysans démobilisés n'ont pu encore regagner leurs foyers. Ils s'efforcent de le faire, à pied, par des moyens de fortune. Dans le Nord, la bataille a détruit une grande part de la récolte, ou les Allemands l'ont prise pour eux.

On estime, sans confirmation officielle, que la récolte de blé ne suffira qu'à 50 pour cent des besoins, de même que la récolte de betteraves. On prévoit que l'hiver sera dur, à cause du rationnement nécessaire.

Les petites annonces des journaux donnent de nombreuses indications sur les chagrins des familles. Celles-ci appellent leurs fils, leurs époux. Toutes espèrent que leurs mobilisés n'ont pas péri et sont parmi le million de prisonniers restant aux mains des Allemands.

La rareté de la monnaie

La rareté de la monnaie impose un moratoire de fait sur les dettes privées. Les créanciers renoncent à se faire payer pour l'instant. On estime que les dégâts matériels résultant de la guerre sont de l'ordre de 100 milliards de francs; la somme ne pourra donc être soldée qu'au moyen de lourds impôts supportés durant de longues années.

Une histoire de ligne Maginot et de ligne Siegfried

CHICAGO — Le juge Justin McCarthy a ordonné la destruction de la ligne Siegfried. Sa décision a mis fin à une controverse légale entre deux voisins, l'un d'origine allemande et l'autre d'origine polonaise. Le Polonais avait construit une barricade entre les deux propriétés et l'avait baptisée la "ligne Maginot". L'Allemand détruisit cette barricade et en construisit une autre qu'il appela la "ligne Siegfried". Le Polonais fit arrêter l'Allemand. Le juge a accepté de renvoyer la plainte sur la promesse de l'Allemand de démolir sa "ligne Siegfried".

Les Nazis ont l'oeil sur Dakar

LONDRES — Les autorités britanniques regardent comme extrêmement sérieux l'intérêt que montre l'Allemagne pour Dakar, port de l'Afrique Occidentale française sur l'Atlantique.

On nie en même temps la rumeur courante à l'étranger que des troupes britanniques auraient débarqué à Madagascar et au Cameroun, colonies françaises africaines.

Si l'Allemagne pouvait obtenir le contrôle de Dakar, elle mettrait en danger les territoires français et britanniques en Afrique et ajouterait aux difficultés de navigation de l'Angleterre en amenant les Nazis à un point où ils seraient en mesure d'intercepter la route de l'Atlantique au Cap.

A Londres, des observateurs diplomatiques pensent que le gouvernement Pétain tombera d'ici peu, ce qui entraînera peut-être l'absorption de toute la partie inoccupée de la France dans le territoire occupé. D'après les mêmes observateurs, ceci pourrait livrer à l'Allemagne les colonies françaises d'Afrique.

Deux questions en suspens

VICHY, France — Six semaines après l'armistice de la France avec l'Allemagne, le gouvernement Pétain-Laval, — encore avec près de sept millions de réfugiés sur les bras, — se débat pour trouver le moyen de revenir à la normale et d'établir de nouvelles bases pour une vie nationale plus disciplinée.

Au-dessus de tout ce chaos, il y a deux grandes questions non encore réglées:

1. La France est sous un régime d'armistice, non de paix permanente avec l'Allemagne.

2. Le nouveau gouvernement issu de la ruine du système parlementaire dissous n'a pu encore s'installer à Paris où, avec l'approbation nécessaire des Nazis, il veut établir un contact étroit avec l'autre partie du pays occupée.

Jusqu'à la signature de la paix, on ne peut savoir exactement quelle étendue de territoire le gouvernement actuel aura sous sa juridiction. On ne peut savoir davantage de quelles ressources disposera le nouveau régime.

Secours limités

WASHINGTON — D'après les indications actuelles, les secours en aliments des Etats-Unis aux pays conquis par l'Allemagne peuvent se limiter, cet hiver, aux enfants en territoire non occupé par les troupes nazies. Les autorités britanniques se montrent sympathiques à la proposition de la Croix-Rouge américaine de donner libre passage à des vivres pour les enfants dans la partie de la France non occupée, mais elles sont opposées à des envois massifs qui pourraient profiter à l'ennemi.

Le facteur moral de la guerre

Nous entendons tous les jours davantage parler du moral comme d'un facteur de victoire. En quoi consiste cet élément impondérable, mais vital? — Et comment contribue-t-il à la victoire?

Napoléon disait qu'à la guerre, les facteurs moraux sont trois fois plus importants que les facteurs matériels.

C'était certainement vrai dans son cas. Lorsqu'il accourait à la délivrance de pays dominés par des despotes, la victoire favorisait toujours ses armes. Mais lorsqu'il apparut comme un tyran supprimant la liberté des autres peuples, la fortune se tourna contre lui.

Hitler, bien qu'il se présente, à certains égards, en émule de Napoléon, est assez sceptique en ce qui concerne les facteurs moraux. Il met sa confiance dans la force matérielle, les aéroplanes, les chars d'assaut et les bombes.

Et cependant l'importance considérable qu'il attache à la propagande semble indiquer qu'Hitler lui-même comprend confusément la valeur du facteur moral. A défaut de l'Europe, le dictateur veut persuader son propre peuple subjugé qu'il a raison.

Le facteur moral et les combattants

Comment le facteur moral agit-il à la guerre? Principalement par son effet sur les combattants, et sur les nations pour lesquelles ils combattent. "Celui dont la querelle est juste est trois fois armé", dit un vieil adage. Quand des hommes savent qu'ils se battent, non pas seulement sur les ordres d'un maître (même s'ils ont confiance en lui), mais pour une grande et noble cause qu'ils savent juste, leur esprit est exalté et fortifié.

Il est notoire que, dans cette guerre, les aviateurs allemands sont souvent mis en déroute par des aviateurs britanniques moins nombreux, et qu'ils ne s'aventurent jamais à l'attaque sans avoir de grandes chances de leur côté.

Au contraire, les aviateurs britanniques attaquent volontiers des escadrilles plus nombreuses. Dans un combat récent, onze avions britanniques ont attaqué 111 appareils ennemis, et sont revenus victorieux. Outre leur habileté, l'esprit qui animait les Anglais les a sûrement aidés à triompher de la supériorité numérique.

Courage contre des forces supérieures

Le même esprit animait les équipages des trois petits navires de guerre Exeter, Ajax et Achilles, lorsqu'ils attaquèrent le cuirassé de poche Graf von Spee, malgré sa supériorité d'artillerie. L'Exeter, fut désemparé par les obus lourds de l'ennemi; mais les deux autres poursuivirent le Graf von Spee, comme des terriers attaquant un tigre, jusqu'à ce qu'il cherchât refuge dans un port neutre.

Les trois bâtiments, dont deux étaient sérieusement endommagés, restèrent au large du port, prêts à reprendre le combat. Mais le Graf von Spee ne sortit point de son repaire. Son équipage, démoralisé, ne voulait plus combattre. Il fallut saborder le fier navire. Une fois de plus, la force morale avait eu raison d'une force matérielle très supérieure.

Sur terre, les combats des Flandres ont fourni des exemples semblables. La reddition de nos troupes paraissait inévitable, et les Allemands s'en réjouissaient à l'avance. Cependant les Alliés, presque cernés, attaqués sur trois côtés par des forces très supérieures et soumis à un continuel bombardement aérien, refusèrent de mettre bas les armes. Ils accomplirent une magnifique retraite jusqu'à la mer. Ils subirent de lourdes pertes, mais ils infligèrent aussi de lourdes pertes à l'ennemi.

Les Allemands eux-mêmes, bien qu'ils ne soient jamais généreux pour leurs ennemis, reconnurent la vigueur de la résistance des Alliés (pour s'excuser de ne pas les avoir anéantis, comme ils se l'étaient promis).

C'est encore un exemple de la puissance du moral contre une forte supériorité matérielle.

Comment expliquer cette puissance du moral? Les Alliés savent qu'ils combattent pour la liberté. Les Allemands sont engagés dans une guerre qu'ils ne comprennent pas. Au cours de la lutte, ils ont commis des atrocités dont ils doivent avoir honte, s'il leur reste quelque humanité. Et cela doit affaiblir leur moral.

Lorsque, aux heures de péril, les hommes s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes et savent qu'ils défendent des biens plus précieux que leur vie, ils trouvent dans cette conviction un renfort — un renfort spirituel — qui permet souvent de triompher de gros bataillons.

Ramsay MUIR,
ancien professeur d'histoire moderne à l'Université de Manchester.

Petit Courrier d'Europe

Danemark

Autour d'une possession danoise

COPENHAGUE—Le navigateur américain Robert A. Bartlett, qui a fait trente voyages d'explorations au Groënland depuis 1898, rapporte dans le numéro de juillet de la revue de la "National Geographic Society" de Washington, que l'occupation du Groënland, possession danoise, par les Allemands, nouveaux maîtres du Danemark, constituerait une menace directe pour l'Amérique du Nord.

"Si des effectifs militaires s'installent au Groënland, écrit-il, ils trouveront là une île qui peut leur servir à l'année courante de base pour de grandes opérations aériennes et en été pour des manoeuvres par terre et par mer.

"La distance, ajoute Bob Bartlett, entre la côte ouest du Groënland et le cap Dyer, au Canada, est moins de 200 milles, et le nord du Groënland n'est séparé de l'île canadienne d'Ellesmere que par un détroit large de 14 milles. A vol d'oiseau, entre le Groënland et l'Islande, il n'y a que 200 milles. De l'Islande aux îles britanniques, la distance n'est que de 500 milles et de la Norvège, de 625 milles.

Ainsi donc, bien que le Groënland appartienne géographiquement à l'Amérique du Nord, il constitue à l'heure actuelle, un précieux marchepied pour l'aviation que l'Europe voudrait diriger en Amérique".

Malte

Un petit jeu tout à fait italien

LA VALETTE — Il vient d'être officiellement établi que des avions italiens ont mitraillé dans leurs chaloupes de sauvetage des marins du croiseur australien "Sydney", qui repêchaient de l'eau les naufragés du puissant et rapide croiseur italien "Bartolommeo-Colleoni". On sait qu'après la victoire navale du "Sydney" sur le gros navire de guerre fasciste, l'équipage s'offrit de sauver de la mer les marins ennemis. C'est pendant ces opérations que des aviateurs italiens tentèrent de cribler de balles les vainqueurs trop humains.

Grande-Bretagne

Les cinq lords de la mer

PORTSMOUTH—La flotte britannique, la première du monde, reste l'arme qui donne à l'Angleterre l'incontestable maîtrise des mers et qui lui permet d'espérer, dans cette guerre, la victoire finale. Au-dessous du premier lord de l'Amirauté, cinq lords de la mer dirigent les impressionnantes autant qu'invincibles escadres britanniques. Ce sont Sir Dudley Pound, premier lord de la mer, amiral de la flotte et chef de l'état-major naval; l'amiral Charles Little, deuxième lord de la mer et chef du personnel naval; le contre-amiral B. A. Fraser, troisième lord de la mer, contrôleur; le contre-amiral Arbuthnot, quatrième lord de la mer, chef des fournitures et des transports; le vice-amiral Sir Alexander Ramsey, mari de la princesse Patricia, cinquième lord de la mer et chef des services navals aériens. L'Amirauté a aussi son lord civil, le capitaine Hudson.

Belgique

En occupant la Belgique, les troupes nazies n'ont assurément pas fait ripaille. Le minuscule royaume de Léopold n'avait des vivres que pour cinquante jours, et comme cette maigre réserve est depuis longtemps épuisée, c'est l'Allemagne qui doit nourrir non seulement ses troupes de Belgique, mais la population civile tout aussi bien. Et Berlin ne peut pas reculer devant cette exigence, car la famine pourrait mener à des maux épidémiques dont l'armée allemande serait elle-même atteinte en peu de temps. La famine menacera sérieusement l'Allemagne et les territoires qu'elle domine, à l'approche de l'hiver. Il se trouvera sans doute des âmes charitables qui voudront secourir les populations de France, de Belgique, de Hollande, du Danemark et des autres pays qui gémissent actuellement sous le joug boche, mais leur charité n'atteindra pas sa destination. Les Allemands confisqueront ces secours et ne réserveront aux pays envahis que la portion congrue. Il va de soi que la marine britannique interceptera tous les dons qui, sous l'étiquette naïve de la charité, iraient ravitailler l'ennemi.

France

L'occupation allemande de la France et de la côte accidentée qui va du nord de la Norvège à l'Espagne use graduellement le moral des troupes nazies. Le soldat boche sent autour de lui une animosité grandissante et sourde. C'est pourquoi, une fois que l'Angleterre aura repoussé l'attaque allemande chez elle, dans son île, elle pourra lancer une contre-offensive fructueuse en France, où la population aidera au débarquement de ses troupes, où l'ennemi perdra pied d'autant plus vite qu'il ne se trouvera pas à défendre son territoire national, facteur psychologique d'une extrême importance.

Malte

Le Maltais, cet insulaire trappu et musclé, est un guerrier farouche et rompu au métier des armes. Il est soldat par tradition. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il soit accouru volontairement sous le drapeau britannique pour défendre son île contre la cupidité italienne. Les citoyens de Malte ont même constitué un régiment pour service outre-mer.

C'est donc dire que l'irrédentisme de Mussolini n'a guère ébranlé la fidélité de Malte envers la couronne britannique.

VICHY—L'appprovisionnement total en gazoline est de moins de 240,000 tonnes pour la zone occupée et la zone inoccupée de France; alors que la consommation normale du pays est de 200,000 tonnes par mois.

L'INSCRIPTION NATIONALE ÉTABLIRA LE BILAN DE NOS RESSOURCES

Quelle que soit leur nationalité, tous les citoyens du Canada âgés de 16 ans et plus, hommes ou femmes, doivent s'inscrire les 19, 20 et 21 août. Les bureaux d'inscription seront ouverts de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

Cette inscription est destinée à établir le bilan de nos ressources professionnelles, afin que l'on puisse éventuellement les mobiliser pour la défense du Canada et pour la poursuite de la guerre, jusqu'à la victoire.

Voici le questionnaire que vous serez appelé à remplir. Le questionnaire destiné aux femmes sera sensiblement le même, à quelques modifications près. Examinez attentivement ces questions afin d'être en mesure de répondre de façon complète et satisfaisante à l'officier enregistreur.

DATES DE L'INSCRIPTION: les 19, 20 et 21 AOÛT

Date de l'Inscription: ____ Nom ____ Jour 1940 Année — DISTRICT ELECTORAL No ____ Nom ____ — ARRONDISSEMENT DE VOTATION No ____ Nom s'il y en a un ____ — CARTE No ____

1. Nom ____ Prénoms ____ (Ecrire en lettres majuscules)
2. Adresse postale habituelle (Si vous n'êtes pas à votre lieu de résidence habituelle lorsque vous remplissez cette carte, inscrivez-en le nom) ____
Rue et numéro ____ Route rurale et bureau de poste ____
Ville ou cité ____ Province ____
3. Âge au dernier anniversaire ____ Date de naissance ____ Année Mois Jour
4. Etat matrimonial: Célibataire ____ Marié ____ Veuf ____ Divorcé ____
5. Quelles personnes (s'il y en a) sont à votre seule charge:—
(a) Père ____ (b) Mère ____ (c) Epouse ____ (d) Nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans ____ (e) Nombre d'autres personnes à votre charge ____
(f) Contribuez-vous en partie au support de quelqu'un? ____
6. Pays d'origine de: (a) Vous-même ____ Localité ____ (b) Votre père ____ Localité ____ (c) Votre mère ____ Localité ____
7. Nationalité ou pays d'allégeance:—Sujet britannique (a) De naissance? ____
(b) Par naturalisation? ____ (c) Citoyen étranger? ____ (d) Si vous êtes naturalisé, depuis quelle année? ____ (e) En quel endroit? ____
(f) Si vous n'êtes pas sujet britannique à quel pays devez-vous allégeance? ____
(g) Si vous êtes un immigrant, en quelle année êtes-vous entré au Canada? ____
8. Origine raciale ____
9. Langue ou langues: (a) Parlez-vous l'anglais? ____ (b) Le français? ____
(c) Quelles autres langues pouvez-vous parler, lire et écrire? ____
10. Instruction: (a) Primaire seulement ____ (b) Primaire et secondaire ____
(c) Professionnelle (Collège commercial, école technique supérieure) ____
(d) Diplômes de collèges ou d'universités? ____
11. Votre état de santé général est-il: (a) Bon? ____ (b) Satisfaisant? ____ (c) Mauvais? ____
12. Si vous êtes aveugle, sourd, muet, estropié ou souffrez d'autre infirmité, mentionnez-en la nature ____
Si vous souffrez d'invalidité permanente, recevez-vous une pension? ____ De guerre? ____
D'indemnisation aux accidentés du travail? ____ De vieillesse ou aux aveugles? ____
Ou une autre pension? (Spécifiez laquelle) ____
13. Genre d'emploi: (a) Employez-vous quelqu'un en plus de domestiques? ____
Si oui, quel est votre genre d'entreprise? ____ (b) Travaillez-vous pour votre compte sans employer personne? ____ Si oui, quel est votre genre d'entreprise? ____ (c) Etes-vous un employé? (1) Engagé dans votre emploi habituel ____ (2) Engagé dans un autre emploi que votre emploi habituel ____
(3) En chômage ____ (d) Ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, rentier ____ (Spécifiez lequel)
14. Emploi ou métier:— Année d'expérience
(a) Emploi actuel? ____ (a) ____
(b) Quel est votre emploi habituel? ____ (b) ____
(c) Quel autre travail pouvez-vous faire convenablement? ____ (c) ____
(d) Si vous êtes employé, quel est votre patron actuel? Nom ____
Adresse ____ Genre d'entreprise à laquelle vous êtes employé? (Spécifiez clairement) ____
(e) Si vous possédez une expérience approfondie d'un métier ou d'un emploi industriels décrivez le ou les genres de travaux pour lesquels vous êtes spécialement entraîné ou expérimenté ____
15. Chômage: (a) Pendant combien de semaines avez-vous travaillé dans les 12 derniers mois? ____ (b) Si vous êtes sans emploi à l'heure actuelle, indiquez le nombre de semaines écoulées depuis votre dernier emploi autre que le travail exécuté en remboursement de secours directs ____
(c) Etes-vous totalement incapable de travailler? ____
16. (a1) Avez-vous été élevé sur une ferme? ____ (a2) Jusqu'à quel âge? ____
(b1) Avez-vous déjà travaillé sur une ferme? ____ (b2) Pendant combien de temps? ____
(b3) Dans quelle province ou quel pays? ____ (c1) Savez-vous conduire les chevaux? ____ (c2) Les tracteurs? ____
(c3) Les machines aratoires? ____ (c4) Savez-vous traire les vaches? ____
(c5) Pouvez-vous exécuter d'autres travaux agricoles? ____
17. Y a-t-il un métier quelconque que vous désireriez apprendre? ____
18. Services de la Défense: (1) Avez-vous déjà fait du service dans la marine, l'armée ou l'aviation? ____ Si oui, indiquez: (a) Dans les armées de quel pays ____
(b) Les dates approximatives du commencement et de la fin du service ____
(c) Régiment ____ (d) Rang ____ (2) Si vous avez été mis à la retraite ou congédié, donnez-en les raisons ____
(3) A-t-on refusé de vous accepter dans les cadres de l'armée pendant la guerre actuelle? ____ (a) Pourquoi? ____ (b) Où ____

Contribuez à l'oeuvre collective de la Nation. Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

LES BUREAUX D'INSCRIPTION seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas ou un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier-enregistreur.

Votre certificat d'inscription

Toute personne ayant répondu au questionnaire de façon complète et satisfaisante recevra un certificat d'inscription émis par le sous-officier enregistreur de son district. On devra toujours porter sur soi ce certificat, qui sera imprimé sur une petite carte.

Sanctions en cas d'abstention — Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas $200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas $10 par jour à compter du jour ou elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER
Ministre des Services de Guerre.
2F

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AOUT 1940 — NUMERO 14

Préparez le renouveau de l'après-guerre; assurez-vous d'une réserve en achetant des Certificats d'épargne de guerre.

LA LIBERTÉ

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

A propos de langue et de grammaire

Même en temps de guerre, alors que les gazettes nous étourdissent du bruit des batailles et des disputes internationales, il ne faut pas négliger la défense de la langue française. Peut-être ce devoir devient-il plus impérieux que jamais à l'heure où les journaux et revues de France, terriblement décimés, ne nous apportent plus l'exemple et l'encouragement nécessaires.

On n'a pas assez parlé du petit livre de M. Charles Bruneau, *Grammaire et Linguistique*, publié il y a quelques mois à Montréal, aux Editions Bernard Valiquette. C'est un simple recueil de causeries prononcées à Radio-Canada par le distingué professeur de la Sorbonne. Ceux qui ont eu le bonheur de les entendre ont goûté un régal intellectuel d'une espèce rare. Il va sans dire que les Canadiens français de l'Ouest n'étaient pas conviés à la fête. Nous sommes de la famille sans l'être, c'est-à-dire que Radio-Canada nous tient le plus possible à l'écart.

Chacun sait qu'il n'y a rien de plus intéressant, et même de plus divertissant, que la grammaire, lorsque la phase ingrate des règles difficiles et des exercices fastidieux n'est plus qu'un vague souvenir d'écolier. M. Bruneau affirme que "cette vieille tradition française, l'amour de la grammaire, s'est conservée pieusement au Canada", surtout chez les femmes. Il a probablement raison. Mais il ne faudrait pas exagérer; même pour être agréable aux Canadiennes.

✦ ✦ ✦

Ne disposant que de quelques minutes pour traiter chaque point, le professeur est forcément bref et ne saurait dénoncer toutes les fautes à éviter. Cependant tout l'essentiel est dit avec une autorité qui s'allie à une élégante simplicité. On peut, ici et là, différer d'avis avec l'auteur qui se montre parfois un tantinet optimiste; mais il n'y a pas de mal à ce qu'un visiteur ami voie les choses parfois telles qu'elles devraient être, pour nous en donner le goût. Je relève, par exemple, ce passage admirable où seuls les derniers mots me font sourire: *"Le poste de Radio-Canada est un des champs de bataille où l'on lutte pour le bon français. Cette lutte est nécessaire; elle doit être une lutte de tous les instants. La Radio continue et achève l'oeuvre de l'école et l'oeuvre du collège. Elle est le meilleur des professeurs de phonétique; il suffit, dans la plus écartée des fermes, de tourner un bouton pour avoir un maître infatigable et impeccable de bon français..."*

Sur le chapitre du français qui se parle au Canada, M. Bruneau répète après tant d'autres que, même en tenant compte des fautes inévitables, c'est le vrai français, avec l'authentique accent français. La prononciation laisse parfois à désirer et manque d'énergie articulatoire. Un peu d'attention, un petit effort de volonté: le remède est à la portée de tous.

Il me fait plaisir de constater que le savant professeur ne semble pas attacher une efficacité certaine aux fameuses listes *Ne dites pas... Dites*. Il y a danger, en effet, à reproduire la faute sous les yeux de l'enfant et même de l'adulte qui, l'instant d'après, ne savent plus quelle est la bonne expression et quelle est la défectueuse. Si encore ces listes étaient toujours établies par des experts!

✦ ✦ ✦

L'auteur de *Grammaire et Linguistique* rappelle, à propos du verbe et de ses difficultés, un petit scandale qui déshonora les premiers exemplaires de la grammaire de l'Académie: le verbe *confire* trouvait le moyen d'y étaler un affreux *confisissent*. Chose curieuse, son livre renferme une petite monstruosité grammaticale du même genre... A la page 129, le dernier paragraphe débute par ces mots: *"Je concluerai* (sic) *en vous disant..."* Personne n'aura l'insolence de croire qu'un professeur de grammaire de la Sorbonne ignore comment se conjugue le verbe *conclure*. Il nous faut donc rejeter la faute sur le typographe et le correcteur. Que le journaliste et l'écrivain canadiens qui n'ont jamais commis le même péché leur jettent la première pierre!

J'ai un autre reproche, peut-être plus grave encore, à faire à M. Bruneau, mais je ne voudrais pas que le lecteur soupçonne la moindre malice de ma part à trouver le maître en défaut. Il s'agit cette fois d'une erreur de traduction. L'auteur écrit à propos du parler canadien-français: *"Tout d'abord, il n'y a pas de Parisien français et de Canadien français: il n'y a qu'un français"*. Cette phrase n'a proprement aucun sens. Il faudrait dire, pour être compris: *"...il n'y a pas de français parisien et de français canadien"*; ou mieux encore: *"il n'y a pas de "Parisian French" et de "Canadian French"*. M. Bruneau écrit excellement quelques pages plus loin: *"Faisons bien attention de ne pas créer un "Canadian French" qui n'a jamais existé..."* Ce qui autorise à croire qu'il n'est sans doute pas l'auteur de la bévue citée plus haut. Faut-il encore accuser le typo, le correcteur ou quelque autre mystérieux coupable?...

✦ ✦ ✦

Les traducteurs sont relativement faciles à prendre en faute. Souvent ils sont excusables; pas toujours. Notre Service de l'Information faisait dire récemment à Dorothy Thompson, parlant à la radio à Montréal: *"Franchement, si nous ne nous réveillons pas d'ici un an, nous ferions aussi bien de nous rendre, de céder tout ce DONT pourquoi nos bons et solides pionniers se sont battus..."*

La plupart des journaux ont reproduit sans broncher, confiants que nos traducteurs officiels, qui sont payés pour savoir le français, ne pouvaient errer. Ceci n'est pas un reproche, même voilé, à mon excellent ami Claude Mélançon, chef du Service de l'Information française, qui est assurément l'un de nos meilleurs écrivains et dont la réputation va grandir encore avec son maître dernier livre *Charmants Compagnons*.

Tous nous aurons toujours beaucoup à apprendre en fait de grammaire et de linguistique. Aussi M. Charles Bruneau pourra-t-il venir, la guerre finie, reprendre ses savantes et salutaires leçons. Il faudra exiger que l'imprimerie le traite, cette fois, avec un peu plus d'égards.

DONATIEN FRÉMONT

De Hitler à Molotoff

Il y a beaucoup de vrai dans l'opinion avancée par le "Times" de Londres disant que la raison réelle du retard de l'attaque attendue contre l'Angleterre, c'est que Hitler n'a pas encore réussi à intimider ni à diviser la nation britannique. On se rend compte de plus en plus que le facteur principal dans l'avance irrésistible des Allemands a été leur propagande tapageuse visant à terroriser l'adversaire, à semer chez lui le défaitisme, la méfiance et la trahison. Cette arme redoutable ne peut réussir qu'à la faveur de la surprise et de complicités amorcées dès le temps de paix. La Grande-Bretagne a l'avantage immense d'être la dernière à subir le grand choc. Elle a eu le temps de secouer sa longue léthargie, de comprendre la situation dans toute sa réalité, de se durcir contre les tactiques de l'ennemi et de mettre à profit les fautes de ses alliés.

Hitler est un peu surpris de voir que son récent appel final à la raison ne donne pas comme il l'espérait. En désespoir de cause, il a fait distribuer des extraits de son discours aux Anglais par la voie des airs. Comme s'ils ne le connaissaient pas déjà! Le pays est fermement résolu à résister jusqu'au bout, quoi qu'il arrive, parce qu'il a à sa tête un vrai chef qui lui insuffle le courage et la confiance.

L'aviation britannique s'affirme de plus en plus efficace et ses raids quotidiens contre les villes industrielles allemandes, aussi bien que contre les bases du nord de la France, doivent sérieusement contrecarrer les dispositions des autorités militaires allemandes. Berlin tâche de faire croire que la campagne réelle est commencée et qu'elle peut se poursuivre sous sa forme actuelle de combats aériens; mais une attaque-éclair mettant en oeuvre toutes les ressources de l'aviation, de la marine et d'une armée d'invasion demeure toujours une possibilité à laquelle on se prépare.

En attendant, la Grande-Bretagne resserre le blocus contre ses ennemis et accentue les sanctions contre ceux qui cherchent à ravitailler l'Allemagne. Si la mainmise des Nazis sur la Scandinavie, l'entrée en guerre de l'Italie et la chute de la France ont élargi considérablement le champ de surveillance, par contre elles ont fermé un certain nombre de portes de derrière par où s'infiltrait la contrebande. Tant que l'Italie fut "non-belligérante", elle bénéficia d'un traitement de faveur qui lui permit d'approvisionner l'autre puissance de l'axe. Maintenant que l'Allemagne et l'Espagne ont une frontière commune, il ne faudrait pas que la même erreur se répète. Depuis quelques semaines, les importations de gazoline et d'huile au pays de Franco ont précisément atteint un chiffre disproportionné avec ses besoins réels. Londres est décidé à y mettre ordre.

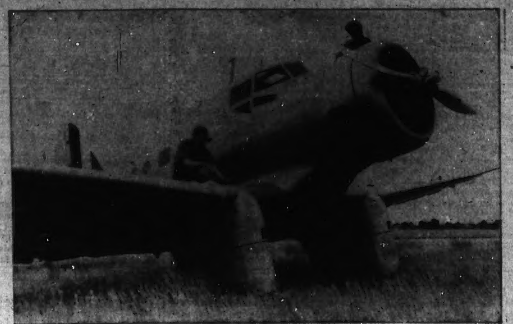
Ce qui se passe à Moscou et ce que pensent les chefs de l'Union soviétique demeure toujours plus ou moins mystérieux. Aussi le récent discours de Molotoff, commissaire des affaires étrangères, devant le Soviet suprême, offre-t-il un certain intérêt. D'abord, le ministre réitère que la Russie "ne prend pas part à la guerre". Ses relations avec l'Allemagne demeurent telles que les a fixées le pacte signé peu de temps avant la guerre. Quant aux relations avec l'Italie, elles sont "pleines de possibilités", ce qui doit réjouir Mussolini. Avec l'Angleterre et les Etats-Unis, les choses ne vont pas aussi bien. Les Soviets n'approuvent pas la mesure prise par Washington de "geler" l'or de Etats baltiques dans les banques américaines et ils en rendent les deux pays responsables.

L'opinion de Molotoff sur la chute de la France apporte un point de vue nouveau. Il l'attribue au fait que "les cercles dirigeants ont traité trop à la légère le rôle et le poids de l'Union soviétique dans les affaires européennes". Quant à la tâche de relever la France, elle ne saurait être accomplie, croit-il, par les "vieilles méthodes". Avis au maréchal Pétain, qui est un partisan convaincu des "vieilles méthodes".

D. F.

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

Un oeil de la R. C. A. F.



Voici un aéroplane de reconnaissance du type Northrop Delta employé par les stations permanentes de l'aviation canadienne pour le travail de patrouille. Il a été photographié à Winnipeg. Notez les longues enveloppes autour des roues, qui permettent de fixer aisément des flotteurs à l'avion au cas où l'on doit s'en servir pour patrouille en mer.

Deux Livres Canadiens

Aux prises avec la Tourmente

par le Rév. Père Jules Le Chevallier, O.M.I.

Le R. P. Jules Le Chevallier, O.M.I., archiviste de la Maison provinciale des Oblats d'Edmonton, vient de publier sous un titre volontairement atténué et peut-être trop vague, un excellent récit de l'insurrection métisse de 1885, en Saskatchewan. Dans ces 76 pages grand format, déjà parues dans la **Revue de l'Université d'Ottawa**, on trouve tout ce qu'il importe de savoir sur cette affaire qui a soulevé tant de polémiques, mais sur laquelle bien peu ont des notions exactes. L'auteur, qui a longuement étudié la question sous toutes ses faces, s'appuie surtout sur des documents restés jusque là inédits, comme la **Petite Chronique du Saint-Laurent**, le **rapport de l'abbé (Mgr) Gabriel Cloutier à Mgr Taché** et de nombreuses lettres de missionnaires.

Après avoir exposé la situation pénible des Métis dans le nord de la Saskatchewan, à la suite de la disparition du bison, et l'insuccès de leurs démarches auprès du gouvernement d'Ottawa pour améliorer leur sort, le R. P. Le Chevallier fait l'historique du mouvement qui eut pour résultat de faire venir Louis Riel du Montana pour prendre leur cause en mains. Le chef métis se montra d'abord extrêmement sage et modéré, ne voulant se servir que des moyens constitutionnels. Mais bientôt, sous l'influence des tracas et de la responsabilité qui pesaient sur lui, ses dispositions changèrent. Il devint emporté, autoritaire et se mit à combattre les enseignements des missionnaires.

C'est ensuite la proclamation du gouvernement provisoire, suivie des tristes événements de Duck Lake, de Fish-Creek et de Batoche. La bataille de quatre jours livrée à ce dernier endroit est décrite minutieusement. L'église et le presbytère, où se trouvaient réfugiés les Pères et les Soeurs de Saint-Laurent, était entre le feu des Métis insurgés et celui de l'armée canadienne. Le Père Moulin seul fut blessé à la cuisse. Cette malheureuse guerre civile terminée, que de deuils à consoler, que de ruines à relever!

Le récit du R. P. Le Chevallier a pour but principal de montrer le rôle des missionnaires de Saint-Laurent durant l'insurrection métisse; il ne parle donc pas du procès de Riel et de ses répercussions dans la vie nationale. Mais après avoir lu sa brochure si intéressante, on aimerait le voir écrire l'histoire complète du mouvement de 1885. Nul ne semble mieux qualifié pour doter le public français de cet ouvrage qui lui manque.

"Aux prises avec la tourmente" est en vente chez l'auteur, 9916, 110e rue, Edmonton, Alberta, au prix de 25 sous l'exemplaire.

Charmants voisins

par Claude Mélançon

Après avoir écrit "Nos animaux chez eux" (mammifères) et les "Poissons de nos eaux", Claude Mélançon, journaliste et naturaliste, nous présente sous le titre de "Charmants voisins" les oiseaux qui vivent dans notre horizon familier.

En ces heures lourdes de menaces, c'est bien de "charmants voisins" que nous avons besoin pour nous faire oublier, ne serait-ce que quelques minutes, nos ennemis et nos angoisses.

Et ces voisins ailés que Claude Mélançon connaît si bien et, à son exemple, veut nous faire aimer, sont aussi sympathiques que séduisants. Ils sont aux antipodes de la tragédie moderne et donc tout près de nos désirs de paix et de notre conception de la vie. L'auteur les a étudiés et décrits dans la période heureuse de l'avant-guerre et s'il se décide aujourd'hui à publier des pages vieilles de plus d'un an, c'est sans doute parce qu'elles peuvent apporter un apaisement à nos coeurs et une saine distraction à nos esprits. Ce serait alors pour M. Mélançon, dont les services ont été prêtés à l'Etat depuis septembre dernier, une autre façon de servir son pays, puisque le moral d'une population en guerre est le principal souci des propagandistes.

Son dernier livre est une invitation à se tourner vers la nature, maîtresse de la sérénité, qui dure et endure en beauté, donne régulièrement ses fleurs et ses fruits, nourrit chaque jour ses enfants et jette sur toutes choses son sourire divin.

Etudier l'oiseau, pénétrer dans son intimité avec, pour guide, un naturaliste doublé d'un écrivain, c'est laisser derrière soi un monde qui nous fait honte et découvrir celui où règnent le naturel, la musique, la couleur et la grâce; un monde où le poète aime puiser des symboles et sur lequel la Providence, nous dit l'Evangile, veille d'une façon particulière.

Dans le livre de M. Mélançon, l'oiseau, créature hautement spécialisée, vit comme dans la réalité, une vie indépendante. Chaque espèce est traitée individuellement et apporte son tribut à la curiosité du lecteur. Mais prenons garde que sous cette forme ingénieuse, se cache une science savamment masquée et une compréhension de la nature dont le philosophe, comme le simple flâneur, peuvent tirer profit.

Chacune des notices biologiques consacrée à l'un de nos "charmants voisins" est illustrée d'un dessin en noir (quel dommage que le coût des planches en couleur soit prohibitif chez nous!) par notre jeune artiste animalier Jacques Bédard, dont les illustrations pour les "Poissons de nos eaux" ont déjà suscité une flatteuse critique. Cette fois encore, et si possible avec plus de succès, l'illustrateur a triomphé de nombreuses difficultés. Il a livré au graveur des dessins qui aident, non seulement à l'identification des sujets, mais aussi à la haute tenue du livre.

"Charmants voisins".—Vol. de 286 pages — Granger Frères, éditeurs. $1.00.

Pétain aurait oublié de libérer vingt mille prisonniers italiens

ROME — L'influent journal "Voce d'Italia" a donné une grande importance à une dépêche datée de Paris et dans laquelle on accusait le gouvernement français de Vichy d'avoir oublié ses engagements de l'armistice franco-italien en laissant dans des camps de concentration quelque 20,000 Italiens.

La dépêche, qui dit que les Italiens n'ont pas été relâchés principalement à cause de la haine des Français pour les Italiens, prétend que toutes les requêtes possibles ont été faites, mais vainement, auprès du gouvernement de Vichy et de la commission française de l'armistice.

Anniversaire pour les Jésuites

L'an 1940 est une date mémorable pour les Jésuites. Elle marque le quatrième centenaire de la fondation de la compagnie de Jésus, par saint Ignace de Loyola.

C'est dans une grotte près de Manrèse que saint Ignace écrivit, sous la dictée de la sainte Vierge, son livre des Exercices Spirituels et forma le plan d'une Compagnie destinée, selon le mot de Paul III, à combattre l'esprit de révolte satanique aux premiers rangs des soldats de l'Eglise.

De-ci de-là

L'histoire se répète

Toute la presse a relaté l'aventure survenue à M. W. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, au cours du raid des Allemands sur Paris: Une bombe s'arrêtant sans éclater, dans le plafond de la pièce où déjeunait l'ambassadeur en compagnie de M. Laurent-Eynac, ministre de l'air.

Se souvient-on qu'au début de la dernière guerre, pareille mésaventure survint à l'un des prédécesseurs de M. Bullitt: M. Myron T. Herryck.

Ce grand ami de la France fit montre, en la circonstance, de la même philosophie et de la même bonne humeur que M. Bullitt et ses convives.

L'ambassadeur des Etats-Unis, un jour qu'il racontait l'anecdote, disait: "J'ai beaucoup regretté de ne pas avoir été tué ce jour-là, car ma mort aurait avancé, de plusieurs mois, l'entrée des Etats-Unis dans la guerre".

L'histoire a de curieux recommencements.

Un général polyglotte

Le général Ironside parle, dit-on, seize langues.

Au début de sa carrière, il mit à profit ses dons de polyglotte pour remplir, —très brillamment, —les fonctions d'officier de renseignements dans l'Afrique du Sud.

D'esprit aventureux et d'une force physique peu commune, — il ne mesure pas moins de 6 pieds 3 pouces. — Edmund Ironside s'engagea comme simple soldat dans le corps de Francfort, des Allemands, alors en pleine campagne contre les Herreros.

Sa parfaite connaissance de l'allemand n'aurait jamais permis qu'on découvrît en lui un membre de l'Intelligence Service. Mais le malheur voulut qu'il fût atteint de malaria... Au cours de la crise de délire qui suivit, il battit la campagne... en anglais.

L'infirmière qui l'avait soigné lui conseilla, dès qu'il recouvra ses esprits, de mettre à profit sa convalescence pour faire un petit voyage, loin des Allemands et loin des Herreros.... Ce qu'il fit.

Mais il rapportait des documents accablants sur les méthodes de "colonisation" des Allemands, qui, avec une sauvagerie inouïe, n'exterminèrent pas moins de 30,000 Herreros, sans motif appréciable...

Hélas! ils ont fait mieux depuis!...

Un Franco-Albertain centenaire

Entouré des anciens de Legal, M. Pierre Parenteau a célébré ses cent ans, le 17 juillet. Une messe d'actions de grâces fut célébrée à 10 h. par M. l'abbé Emile Brière. Un peu avant le Te Deum, un message de Buckingham Palace fut remis au curé qui en donna lecture à l'assemblée: "Le Roi et la Reine ont appris avec intérêt que vous célébriez aujourd'hui le centième anniversaire de votre naissance, nous vous en félicitons avec nos meilleurs souhaits.

(Signé) Secrétaire particulier de Sa Majesté le Roi".

Le message suivant a été reçu par l'entremise de la Délégation Apostolique d'Ottawa:

"Le Saint-Père envoie ses souhaits paternels et une Bénédiction spéciale à M. Pierre Parenteau à l'occasion de son centième anniversaire de naissance.

(Signé) Hildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique".

Un autre télégramme d'Ottawa, en français: "A l'occasion de votre centième anniversaire de naissance, il me fait bien plaisir de me joindre à vos nombreux amis en vous offrant mes félicitations les plus sincères et mes meilleurs voeux. — W. L. Mackenzie King".

Des messages furent aussi reçus de M. William Aberhart et de M. Percy W. Abbott, directeur de l'Exposition.

A travers le premier annuaire de la province du Manitoba

Grâce à l'obligeance de notre ami A.-C. La Rivière, de Saint-Boniface, nous avons actuellement entre les mains un exemplaire du premier annuaire (directory) publié au Manitoba. C'est un document historique d'un extrême intérêt et nos lecteurs nous sauront gré de leur en dire quelques mots.

Ce premier **Manitoba Directory** (publié en anglais) fut dû à l'initiative de A.-A.-C. La Rivière (plus tard sénateur) et Antoine Gauvin père. Il parut pour la première fois en 1876 et maintint sa publication pendant quelques années. Ayant ses bureaux à Saint-Boniface, angle des avenues Taché et Provencher, il était cependant imprimé à Montréal par la compagnie Lowell. Avec le système de composition typographique à la main, seul connu alors, aucune imprimerie manitobaine n'était outillée pour entreprendre une publication de cette importance.

L'annuaire est un volume relié de 160 pages, de fort belle apparence pour l'époque. Il se vendait $2.00 l'exemplaire, ce qui peut paraître d'un prix élevé, aujourd'hui que les almanachs sont si bon marché; mais le lecteur qui feuillette ce précieux livre en 1940 est prêt à admettre qu'il vaut son pesant d'or.

On y trouve les noms des professionnels, hommes d'affaires et "autres habitants" de la ville de Winnipeg, ainsi que de toutes les paroisses et colonies de la province. Ajoutez à cela une liste complète des bureaux de poste, des banques, des fonctionnaires du gouvernement, des députés fédéraux et provinciaux, des juges, des membres du clergé, des sociétés diverses, des institutions d'enseignement, etc., sans parler des pages publicitaires qui fournissent des informations utiles sur toutes les branches du commerce et donnent l'adresse des meilleures maisons. Vraiment, le Manitobain d'il y a 60 ans qui avait sur sa table le Directory de La Rivière et Gauvin pouvait se renseigner à la minute et de première main sur toutes les questions, toutes les personnalités et tous les électeurs de sa province. Existe-t-il aujourd'hui une publication remplissant le même rôle avec autant de perfection. Pour ma part, je n'en connais pas.

Dans une brève préface destinée à présenter au public "un Annuaire de la nouvelle et florissante province des Prairies du Dominion, le Manitoba", les éditeurs expriment l'avis judicieux que l'utilité de leur travail apparaîtra évident à tous et qu'il comblera une lacune de longue durée. Ils espèrent aussi être suffisamment encouragés pour pouvoir publier chaque année une nouvelle édition revue et toujours améliorée. Les encouragements ne se maintinrent pas sans doute au niveau exigé par le coût d'une telle publication, mais c'est le sort malheureux de beaucoup d'entreprises excellentes.

Dans la même préface, les éditeurs s'avouent incapables de donner "les informations générales légitimes concernant les postes de commerce, les officiers et les départements de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les officiers en charge à Fort Garry ayant, pour des raisons bien connues d'eux-mêmes, poliment refusé de fournir les informations désirées pour cet Annuaire et leur ayant de plus refusé le plus léger encouragement dans leur entreprise". Voilà un détail piquant qui nous situe irrévocablement en pleine époque de l'ancien régime où parut cette extraordinaire publication. L'ostracisme dont furent victimes nos deux confrères nous les rend encore plus sympathiques.

Il est vrai qu'à part cette exception unique, tous se montrèrent enthousiastes du projet et donnèrent toute l'assistance possible. Aussi la préface se termine-t-elle par une liste de hautes personnalités parmi lesquelles nous relevons: Mgr Taché, le T. R. Robert Machray, le surintendant des écoles protestantes et le surintendant des écoles catholiques (Elie Tassé), le professeur George Bryce, les hon. Joseph Royal et Joseph Dubuc, les députés W. F. Luxton et Félix Chénier, le chérif Colin Inkster, Thomas Spence, J. H. Bell, Joseph Turenne, Thomas Norquay, etc.

Je voulais vous présenter le premier Annuaire du Manitoba (1876-1877) et nous n'avons pas été plus loin que la préface. Il faudra forcément y revenir.

LE LISEUR.

Non pas 3 quarts d'heure... mais au moins 80 quarts d'heure

Il y a un mois que la Société Radio-Canada a inauguré, de son poste des prairies à Watrous, une série d'émissions françaises sous forme de trois programmes sur disques d'une durée de quinze minutes chacun.

Nous avons eu le plaisir de souligner le fait dans notre communiqué du 12 juillet. Nous avons cru devoir, toutefois, préciser que ce ne pouvait être là, en toute justice, qu'un commencement.

Les journaux qui ont bien voulu commenter l'innovation en question l'ont interprétée dans le même sens.

Et la Société Radio-Canada, qu'en pense-t-elle? Envisage-t-elle ces trois émissions hebdomadaires de quinze minutes comme début ou comme un point final? A-t-elle l'intention d'en ajouter d'autres très prochainement et en nombre suffisant? Car enfin, **ce n'est pas trois-quart d'heure par semaine** que nous avons demandé: **c'est un minimum de deux à trois heures par jour.** La Société le sait. Elle le sait depuis assez longtemps pour avoir pu réaliser à date autre chose que trois-quart d'heure de disques. D'ailleurs, ce n'est pas d'hier que le Canada est bilingue.

Qui s'étonnera que, en l'absence de toute déclaration positive de Radio-Canada relativement à ses projets ultérieurs prochains, et en vertu de leur expérience chèrement acquise, les nôtres continuent à se montrer inquiets? Qui les blâmera de craindre qu'on leur ait accordé **trois quarts d'heure hebdomadaires comme on jette des os à un chien pour le faire cesser d'aboyer.** Qui se scandalisera qu'ils ne tentent plus de réprimer la révolte que fait monter en tout leur être la persuasion qu'on les méprise, eux et leurs légitimes demandes?

Les demandes des nôtres, elles sont allées à Ottawa, Dieu merci, par centaines et par milliers sous forme de lettres et de pétitions.

La Société Radio-Canada les a reçues. Il est tout à son honneur d'en avoir accusé réception et... pour une fois... de ne pas avoir promis ce qu'elle ne voulait pas accorder.

Hélas! cet accusé de réception lui-même ne laisse aucunement espérer un redressement satisfaisant.

Le voici, copie conforme de la partie polycopiée "ne varietur", tel que reçu dans à peu près toutes les parties de l'Ouest **depuis les premiers jours de mai:**

SOCIETE RADIO-CANADA

En réponse référez au No . . .

Ottawa, le 10 juin 1940.

A la demande de notre directeur général et en réponse à votre lettre du . . ., je dois vous fournir les renseignements suivants:

Des raisons pécuniaires ont empêché la Société Radio-Canada jusqu'à présent de réaliser totalement le principe établi du bilinguisme au Canada. Quoique ces raisons existent toujours et même deviennent plus opiniâtres en temps de guerre, il faut admettre que des mesures, quoique insuffisantes, sont en voie d'exécution dans certains districts, y compris les provinces de l'Ouest. Ces mesures apporteront, outre le service régional du poste CBK, un minimum de deux programmes en français par semaine aux Canadiens français de l'Ouest à portée de ce poste.

L'heure et la matière de ces programmes vous seront communiqués aussitôt que possible.

Sincèrement à vous

(V.-Béatrice Belcourt)
Directrice des relations extérieures, de la part du Directeur général.

Ainsi donc — soit dit en passant, en un français qui laisse pour le moins à désirer — la Société Radio-Canada annonce, à ceux qui demandent une **part équitable** de français, deux programmes par semaine — soit une **demi-heure sur un total de 118 heures!**

Il est vrai que, depuis le 1er juillet, elle en donne un peu plus —soit trois-quart d'heure sur un total de 118 heures...

Mais, en attendant le double réseau qui seul permettra "de réaliser totalement le principe établi du bilinguisme au Canada", c'est, **de suite, au moins vingt heures sur 118 que nous réclamons.**

Et, que ceux qui ont à coeur les principes élémentaires de la justice et l'intérêt du Canada s'en souviennent, nous continuerons de réclamer cela!

Les Associations Nationales de l'Ouest.

Saint-Boniface

Communiqué de l'Archevêché

L'Oeuvre des Bourses du Collège

Nous publions aujourd'hui la lettre que Monseigneur Yelle a adressée à ses curés relativement à l'Oeuvres des Bourses.

A Messieurs les Curés du Diocèse de Saint-Boniface.

Archevêché de Saint-Boniface, le 15 juillet 1940.

Bien chers Collaborateurs,

En vue de faire suite à la campagne en faveur de l'Oeuvre du Collège de Saint-Boniface, et afin d'activer le recrutement du clergé diocésain et assurer l'avenir de notre seule maison d'enseignement secondaire, j'ai demandé aux autorités du Collège de faire visiter nos centres par des Pères du Collège et y faire du recrutement. Vous trouverez ici-même copie de la lettre que j'ai adressée aux autorités du Collège le 20 juin dernier.

Je vous demande de dresser immédiatement une liste d'enfants qui donnent des espérances, en tenant compte des détails suivants: Age de l'enfant, son talent, son caractère et ses qualités morales et intellectuelles (succès et grade en classe, etc.) Qualités morales et religieuses de la famille de l'enfant et conditions économiques des parents; dans quelle mesure l'Oeuvre des Bourses doit-elle aider? (Cf. App. XXXI. Constitutions Synodales).

Les autorités du Collège vous avertiront d'ici quelques jours de la date de la venue des Pères. Et comme nous devons procéder rapidement et efficacement, je vous demande d'avoir tous les détails voulus prêts et d'être au poste pour recevoir les visiteurs et leur remettre les renseignements voulus. La lettre au Révérend Père Recteur vous donnera tous les autres détails.

Je demande à Dieu de bénir ce travail si important.

Croyez-moi, chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en N.-S.

† EMILE YELLE, P.S.S.,
Arch.-Coad. de Saint-Boniface.

Archevêché, le 20 juin 1940.

Rév. Père J. Béliveau, S.J., Recteur,
du Collège de Saint-Boniface.

Très cher Père,

En attendant que l'Oeuvre des Vocations, dont les grandes lignes sont esquissées dans nos Constitutions Synodales (art. 240) soit organisée dans les détails, ne serait-il pas opportun, pour compléter l'effort qui se fait dans le diocèse en faveur du Collège-Séminaire de Saint-Boniface, de prendre les moyens d'assurer dès cette année le recrutement le meilleur et le plus nombreux possible?

Je n'insiste pas sur les motifs pressants qui s'imposent à nous pour assurer ce recrutement: aux raisons générales qui ont été exposées pendant la campagne en faveur du Collège, s'ajoute maintenant la tournure tragique des événements de guerre qui ne manqueront pas d'avoir des conséquences pénibles, à tous points de vue, sur l'oeuvre du Collège. En conséquence, voici une suggestion que je me permets de vous faire.

Serait-il possible, dès maintenant, après entente avec MM. les Curés, de parcourir les paroisses du diocèse, de parler du Collège du haut de la chaire quand l'occasion s'en présente, de rendre visite aux familles qui vous seront signalées pour leur expliquer l'importance de mettre leurs fils au collège, vous entendre avec elles sur les montants qu'elles peuvent fournir pour l'éducation de leurs enfants, etc.

Je me demande s'il serait opportun d'organiser un concours spécial dans le diocèse pour l'entrée au cours classique? Vous pourriez peut-être à cette fin, cette année, vous servir des listes du Concours de l'Association d'Education. De plus, MM. les Curés pourraient vous donner les autres renseignements requis en se servant du questionnaire qui se trouve en appendice XXXI de nos Constitutions Synodales.

Cette tournée de recrutement aurait sans doute pour résultat de vous donner des renseignements intéressants sur un bon nombre d'enfants aptes à entrer au Collège et en même temps vous aiderait à appliquer à meilleur escient, avec le Comité chargé de ce soin, les bourses que la souscription mettra à la disposition des enfants bien doués dont les familles ne peuvent pas payer ou tout payer pour les frais de l'éducation de leurs enfants. Ce serait, en même temps, une expérience qui nous serait très utile dans l'organisation que nous nous proposons d'achever au plus tôt, de l'Oeuvre des Vocations.

Si vous pouvez répondre à mon invitation, ce sera un nouveau service ajouté à ceux que les RR. PP. Jésuites ont rendu à l'oeuvre du Collège, services qui constituent une dette dont le diocèse se reconnait insolvable envers eux.

Croyez à mes sentiments d'affection paternelle en N.-S.

† EMILE YELLE, P.S.S.,
Arch.-Coad. de Saint-Boniface.

Départ du Père Bourque

Le Collège de Saint-Boniface — et j'ose dire le Manitoba entier — lui doit un adieu ému et vibrant de reconnaissance. Le Révérend Père Bourque, S.J., vient d'être rappelé à Montréal, où il dépensera les dernières années de sa carrière apostolique si féconde.

Il n'est certes pas un inconnu là-bas. Ayant fait beaucoup de ministère et surtout y ayant occupé durant plusieurs années l'importante fonction de Maître des Novices. De là il alla à Guelph, Ontario, y fonder un noviciat.

Mais c'est à Saint-Boniface surtout qu'il consacra la plus grande partie de son ministère. Il y vint d'abord, comme scolastique, enseigner les classes de littérature au Collège. Etant en même temps examinateur à l'Université, il y lia des relations avec ses collègues universitaires qu'il retrouva plus tard et qui devinrent de précieuses amitiés en ce monde intellectuel. Dès ce temps-là, il se fit remarquer de tous par ses hautes vertus religieuses et par l'aménité de son caractère qui lui valurent toute sa vie une grande influence dans tous les milieux.

Il nous revint en 1919 à titre de recteur. Il exerça ce poste jusqu'en 1925. Il eut alors à faire face à la crise occasionnée par l'incendie du Collège en 1922. On se rappelle avec quel tact cette situation douloureuse fut résolue. Après son rectorat, il nous demeura à des titres aussi variés què variées furent ses activités apostoliques: visiteur des écoles, membre du Bureau des Etudes à l'Université, membre de l'"Advisory Board" au Département d'Education, membre de l'exécutif de l'Association d'Education. Par tous ces titres il avait certes bien mérité l'insigne honneur que lui fit l'Université du Manitoba en lui conférant le Doctorat en 1927.

Chose incroyable — si ce n'était vérité manifeste — toutes ces fonctions ne constituaient cependant qu'une partie de son zèle. Pendant tout ce temps il fut missionnaire, non seulement au Manitoba mais dans une grande partie du Canada et des Etats-Unis. Le nombre des retraites qu'il prêcha est immense. Un détail seulement: il prêcha des retraites ecclésiastiques dans quinze diocèses du Canada et des Etats-Unis. Une si précieuse expérience jointe à ses fortes études théologiques (car il trouva encore le temps durant cette période d'enseigner la théologie par des cours privés), lui attira de tous les centres religieux une foule de consultations qui lui coûtèrent un travail obscur mais souvent pénible autant que fructueux.

Aussi, est-ce avec amitié et enthousiasme que, en octobre 1938, nous lui avons fait une belle fête à l'occasion du 50e anniversaire de sa vie religieuse. Quand je dis "nous", j'entends par là le Collège de Saint-Boniface, le diocèse, le clergé, l'Université, le monde laïque, la population scolaire ...enfin un peu tout le monde. Cette amicale démonstration, il la méritait bien, certes, à cause de la longue et fructueuse carrière qu'il a parcourue au Manitoba, à cause aussi des services si nombreux qu'il a rendus à tous les catholiques de notre province... et d'au-delà.

Et maintenant, fidèle à l'appel du devoir, c'est à Montréal qu'il va consacrer son activité encore juvénile malgré les ans, et un zèle fécondé par une vaste expérience. Nous sommes assurés que même loin de nous il nous aidera par ses prières. Nous l'assurons nous-mêmes qu'un souvenir affectueux et reconnaissant de tous les services rendus au Collège et à l'Eglise manitobaine l'accompagne là-bas.

Alfred BERNIER, S.J.

Changements au Collège de Saint-Boniface

R. P. Isidore Landry, S.J., préfet de discipline.

R. P. Wilfrid Nadeau, S.J., assistant-père spirituel.

R. P. Georges Ramaekers, S.J., Versification.

R. P. Gérard Marquis, S.J., surveillant.

Départs

Collège Sainte-Marie, Montréal: R. P. Henri Bourque, S.J.

Collège Saint-François-Xavier, Edmonton: R. P. Joseph Beaupré, S.J.

Collège de l'Immaculée-Conception, Montréal: R. P. Jean-Marie Raymond, S.J.

Collège Jean-de-Brébeuf, Montréal: Frère Rouleau, S.J.

Mort du Révérend Père Olivier Beaulieu

Les anciens du Collège apprendront sans doute avec peine la disparition subite de cet ancien professeur qui, littérateur éminent, religieux des plus fervents, avait laissé ici un excellent souvenir.

Il fut aussi directeur éclairé et zélé d'oeuvres qui animèrent la jeunesse d'alors d'un grand souffle religieux et patriotique.

Le Collège et ses anciens élèves lui devaient ce souvenir; il lui doivent aussi le tribut de leurs prières.

UN ANCIEN.

A l'hôtel de ville

Aurons-nous un incinérateur moderne?... c'est une des grandes questions qui, présentement, occupent notre conseil. Avec l'accroissement de la ville, une population d'au-delà 16,000 âmes, la question de la disposition des déchets devient un problème sanitaire de première importance.

Une offre a été faite par une compagnie responsable qui bâtirait un incinérateur moderne donnant complète satisfaction pour le coût total de $30,000 à $45,000, suivant la capacité. La compagnie opérerait elle-même l'incinérateur. Le remboursement de ce capital se ferait par une taxe per capita annuelle d'environ 26 sous pendant 20 ans, après lesquels l'incinérateur serait payé et reviendrait en propriété à la ville.

La question intéressant le public serait de savoir s'il est préférable de prélever la somme totale sur le budget annuel ou de la prélever par une taxe particulière. La question de la capacité de l'incinérateur est aussi importante, ainsi que celle de la satisfaction donnée par l'incinérateur, qui devrait consumer plusieurs sortes de déchets à un coût modéré.

M. Joseph Chabalier est de retour avec sa famille de Ponemah Beach, après un séjour de deux semaines.

Pique-Nique et Carnaval au Parc Riel

Le dimanche 11 août, à 2 h. de l'après-midi, s'ouvrira au Parc Riel, à Saint-Vital, un pique-nique-carnaval sous les auspices des organisations catholiques ukrainiennes de Winnipeg.

En cas de pluie, le pique-nique sera renvoyé au 18 août. Tous sont les bienvenus.

Mariage La Rivière-Neyron

Le samedi 3 août, un joli mariage avait lieu à la cathédrale de Saint-Boniface. Mgr W. Jubinville, après une messe solennelle, bénit l'union de Mlle Annette Neyron, fille de Mme M. Montagnon, et de M. Eugène-C. La Rivière, fils de M. et Mme A.-C. La Rivière.

Un déjeuner fut servi au Waldorf pour les nouveaux époux et leurs invités et M. et Mme La Rivière firent une visite au prieuré Saint-Agnès, dont la Révérende Mère prieure, Soeur Marie de l'Espérance est la tante de M. La Rivière.

M. et Mme La Rivière sont partis pour un voyage dans l'Est. A leur retour ils habiteront Saint-Boniface.

Décès de M. H. Dupont

M. Hormisdas Dupont, 82 ans, d'Inwood, Man., est mort mercredi dernier chez sa fille Mme Alphonse Pitre, de Saint-Boniface. Né à Trois-Rivières, P.Q., le 6 juin 1858, le défunt avait vécu 58 ans au Manitoba. Lui survivent: son épouse; deux filles, Mme Alphonse Pitre et Mme Alphonse Mondor, de Saint-Boniface; quatre fils, Barthélemy, Louis, Steve et Alphonse, d'Inwood; un frère, Joseph Dupont, en Californie, et 17 petits-enfants. Le service funèbre a été célébré lundi à la cathédrale et l'inhumation s'est faite au cimetière de la cathédrale.

PETITES NOTES

M. Jean Gauthier est partie hier rejoindre sa soeur Suzanne, à Ponemah Beach. Ils seront de retour le 12.

• • •

La famille F. Blanc passe deux semaines de vacances à Ponemah Beach.

• • •

Nous apprenons que la Révérende Soeur Marie-Liguori, des Soeurs de la Providence, supérieure de l'hôpital à Timmins, Ont., vient d'être nommée supérieure à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, P.Q.

• • •

M. et Mme J.-A. Dionne annoncent les fiançailles de leur fille Gabrielle avec M. Norbert Gauvreau, fils de M. et Mme L. Gauvreau. Le mariage aura lieu le 10 août dans la cathédrale de Saint-Boniface.

• • •

Mme J.-B. Lavoie, de Norwood, est partie vendredi dernier pour Montréal, P.Q., où elle assistera aux voeux de profession de sa fille, Soeur du Mont-Carmel. Elle était accompagnée de sa fille. Elles s'arrêteront à leur retour à Ottawa.

D'après le "Times" de Londres, Bruxelles est actuellement une ville morte et la destruction règne en Belgique. En dépit de tous leurs efforts pour se rendre agréables, les soldats nazis sont boycottés.

Procès retardé

VICHY — Le procès des chefs accusés de responsabilité dans la défaite de la France sera retardé par une longue enquête judiciaire préliminaire qui prendra probablement des semaines et peut-être des mois. Ces procédures se feront pour la plupart en secret.

Une lettre du Pape à l'Episcopat français

VICHY — Dans une lettre adressée à la Hiérarchie ecclésiastique de la France, Sa Sainteté le Pape Pie XII exprime la confiance que la France, "sans attendre la conclusion de la paix", va reprendre sa marche sur "la route de la justice et de l'honneur chrétiens".

Les ressources spirituelles de la France sont si nombreuses et si fortes, dit Sa Sainteté, qu'Elle est convaincue que cette nation va se mettre au travail immédiatement et "montrer au monde comment un grand peuple digne de ses traditions séculaires peut trouver dans sa foi et dans son inépuisable charité la force de faire face à l'adversité".

La guerre et la santé publique

M. Louis Dupire écrit dans le Devoir:

Ces jours-ci nous parvenait un exemplaire de la revue Health, organe de la Health League of Canada, laquelle compte parmi ses dignitaires les personnalités les plus en vue du Canada. Au beau milieu d'un article sur l'Allemagne, où l'auteur raconte "l'histoire d'une nation qui a préféré les canons à la santé et a récolté une moisson de maladies parmi sa population", on peut lire ce panneau en caractères gras: "It must not happen here! Canada must not fall into Germany's error. We must not forsake our medical services. Health is vital to victory and must not be neglected. The home front is just as important as the battle front. — (Ça ne doit pas arriver ici! Le Canada ne doit pas tomber dans l'erreur de l'Allemagne. Nous ne devons pas abandonner nos services d'hygiène. La santé est de nécessité vitale à la victoire et ne doit pas être négligée. Le front national est tout aussi important que le front de bataille).

En regard de cet article, M. le juge Riddell, président de la Health League of Canada, écrit, dans un article encadré et orné de sa photographie, ceci que nous traduisons de l'anglais: "Il y a quelques jours, l'honorable J. Harold Kirby, C.R., ministre de la Santé de l'Ontario, a déclaré publiquement que la mise en action d'un programme de santé concerté, à ce moment, est de la première importance pour que le Canada puisse continuer efficacement la guerre".

Plus loin, M. le juge Riddell n'hésite pas à dire que: "Négliger la santé publique, c'est faire l'oeuvre de la "cinquième colonne" tout comme par des formes de sabotage plus ouvertes et plus spectaculaires; et l'ignorance des règles élémentaires de la santé n'est pas une excuse justifiable d'une négligence aussi flagrante de la prudence commune".

Voilà la réponse à tous les publicistes et aux propagandistes de même farine qui voudraient suspendre toutes les activités de temps de paix sous prétexte de guerre, alors qu'elles deviennent d'une importance nationale plus grande que jamais, précisément à cause de la guerre.

"Pravda" interdit au Canada

OTTAWA — Le quotidien de Moscou, "Pravda", publié en langue russe, est interdit au Canada, en vertu des règlements de la défense nationale.

Libération de Léon Degrelle, chef du parti rexiste belge

BERNE, Suisse — Le chef du parti rexiste belge, Léon Degrelle, qui avait été arrêté au début de l'invasion de son pays parce qu'il était soupçonné de sympathies pour les nazis et interné dans une prison des Pyrénées en France, vient d'être libéré et de reprendre le chemin de son pays. On dit que c'est à la demande des autorités allemandes que Degrelle a été libéré. D'aucuns prétendent même que le chef rexiste deviendrait chef d'un nouveau gouvernement belge avec l'agrément des Allemands qui reconnaîtraient l'autorité du roi Léopold en lui demandant d'appeler M. Degrelle comme premier ministre.

Nouvel ambassadeur de France à Washington

VICHY — Le gouvernement des Etats-Unis avise le gouvernement français qu'il approuve la nomination de M. Gaston Henry-Haye comme ambassadeur de France à Washington.

M. Henry-Haye est sénateur et maire de Versailles. Il parle l'anglais avec grande facilité.

M. le comte René de Saint-Quentin, ambassadeur de France aux Etats-Unis, depuis le 3 mars 1938, a été rappelé par le gouvernement Pétain.

Les antilopes du parc national de Nemiskam

On a aperçu dernièrement dans le parc national de Némiskam deux antilopes femelles suivies chacune de deux petits. Bien qu'il ne soit pas exceptionnel qu'une antilope ait deux petits, on peut rarement le constater parce que l'animal est très peureux. Les rapports des gardiens du parc révèlent que les antilopes se multiplient dans le refuge qu'est pour eux le parc de Nemiskam et que les troupeaux se sont enrichis, ce printemps, de plusieurs petits.

Des millions d'antilopes erraient autrefois sur le continent nord-américain, du Mexique jusqu'au 52e degré de latitude nord, mais à l'est des Rocheuses seulement. Les progrès de la colonisation dans leur habitat vint à les menacer d'extinction, et comme leur élevage en captivité fut un insuccès à cause de la frayeur dont elles ne revenaient pas après leur capture, le gouvernement canadien décida en 1915 d'enfermer dans un enclos l'un des derniers troupeaux qui restaient. Les antilopes se multiplient depuis dans ce refuge de huit milles et demi carrés, mais plusieurs s'échappent chaque année, quand la neige est haute, de sorte que le pâturage, l'été, est toujours suffisant.

L'antilope est l'un des animaux les plus agiles de l'Amérique du Nord, et sa rapidité extraordinaire est d'ailleurs son seul moyen de défense. Singularité digne de remarque, l'antilope a sur la croupe une petite tache de poils blancs qu'elle peut redresser à volonté pour attirer l'attention du reste du troupeau. Quand l'antilope se trouve en présence d'un objet étrange, la tache blanche se mue en un double disque blanc qui a le reflet de la neige.

Le nombre des antilopes a tellement augmenté au cours des dernières années qu'on en permet la chasse durant certaines périodes. Avec l'automobile et nos carabines puissantes l'avenir du gros gibier en liberté ne peut toutefois être assuré aujourd'hui que par des mesures adéquates de protection.

Pour la cuisine

Il n'est ni pratique ni élégant de se servir d'un torchon pour soulever le couvercle d'une casserole ou prendre une poignée brûlante. Ces petit carrés de plusieurs épaisseurs de tissu, qu'on range dans le tiroir de la cuisine, sont toujours sous la main pour ces gestes indispensables.

On emploie une partie d'une ancienne nappe, en tissu basque, par exemple, qu'on plie en plusieurs épaisseurs et qu'on maintient ensemble par des rangs de piqûres dessinant des quadrillés, des losanges, des créneaux.

Ces poignées peuvent être faites aussi dans des cretonnes de fantaisie dans les tons de la cuisine, ou bien couvertes de toile cirée.

Les étudiants qui "gagnent leur cours"

Les universités américaines accueillent une forte proportion d'étudiants qui "gagnent leur cours"; ainsi l'Université de Washington compte le record avec 72 pour cent de ses étudiants qui ont un emploi suffisant à payer leurs cours; l'Université Columbia en enregistre 50 pour cent. Une récente compilation des étudiants "qui travaillent" en dehors des heures de classe, démontre que leurs gages accumulent le joli montant de $32,500,000 par année. Leur travail n'est certainement pas dédaigné.

VICHY — Les Français de la zone non occupée devront désormais se résigner à manger du pain vieux d'un jour. Un décret du gouvernement bannit la vente du pain frais et des populaires croissants. Le gouvernement veut faire durer les stocks de farine dans la France non occupée.

Les affaires financières de Saint-Boniface

La Commission des Affaires municipales et des Services publics du Manitoba vient d'autoriser la ville de Saint-Boniface à payer l'intérêt sur ses obligations pour l'année 1939 au taux de 30 pour cent de la valeur nominale des coupons. Les coupons de l'année 1939 seront payés sur présentation à n'importe quelle succursale de la Banque Canadienne Nationale. L'intérêt sur les obligations échues sera payé directement par chèque par la ville sur réception des dites débentures pour enregistrement.

La ville de Saint-Boniface avait conclu avec ses créanciers, en 1938, une entente suivant laquelle l'intérêt sur les obligations en cours à partir du 1er janvier 1937, serait payé à même les deux tiers du surplus de la ville disponible pour cette fin. L'autre tiers du surplus est affecté au rachat des obligations de Saint-Boniface sur le marché libre.



Le général de Gaulle: un valeureux soldat et un bon Français

Les récents décrets du gouvernement français font du général de Gaulle, qui continue d'animer, en Angleterre, la résistance des "Français restés libres", une sorte de traître et de déserteur. Ces mesures disciplinaires, qui pèsent sur tous les Français qui ont quitté le territoire de leur pays entre le 10 mai et le 30 juin, n'enlèvent pas au général de Gaulle "les mérites éclatants de cet officier, l'un des plus brillants de l'armée française, qui fut, suivant un journaliste parisien, l'initiateur d'une doctrine militaire nouvelle méconnue pendant des années et que les événements viennent, hélas! de justifier avec éclat".

M. Pierre Fervacque écrivait naguère dans le *Temps* les notes qui suivent, à l'occasion de la promotion du colonel de Gaulle au rang de général:

"Depuis des années, de Gaulle était hanté par l'inadaption de l'armée à ses tâches modernes, par "le sourd malaise" dont elle souffrait, "cette discordance de la tâche à remplir et du système militaire en vigueur". Dans ses livres, depuis la *Discorde chez l'ennemi*, qui date de l'époque, glorieuse pour nous, de la débâcle allemande, jusqu'*Au fil de l'épée*, qui porte une belle dédicace au maréchal Pétain — "rien ne montre mieux que votre gloire quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée" — en passant par le livre essentiel *Vers l'armée de métier*, désormais historique, et qui restera classique, de Gaulle a eu la vision lucide et lancinante des transformations que la machine doit imposer à l'art de la guerre.

Je revois ce grand jeune homme pâle, si modeste, si effacé, un sourire mélancolique aux lèvres, s'élevant contre l'inertie et l'inintelligence. — "Je suis bien tranquille, disait-il, on y viendra. Mais je crains qu'on n'y vienne un peu tard". Et comme on objectait que ses livres étaient peut-être trop systématiques: — "Eh! disait-il avec un peu d'impatience, il le faut bien pour faire mieux pénétrer la vérité".

Nous avons suivi ici avec soin le colonel de Gaulle dans ses écrits, ses cours, ses conférences —, mais pas encore avec assez de soin. Une série de conférences avait été organisée à la Sorbonne; des interventions passionnées les firent interrompre. Et cependant rien n'était plus conforme à une démocratie rénovée que cette adaptation de son armée aux progrès de la science que de Gaulle préconisait (....)

Mais les doctrines du colonel de Gaulle apparaissaient à certains comme une monstruosité. N'était-ce pas, disaient-ils, l'esprit de l'offensive, cette fois cuirassée, blindée, motorisée, qui prenait la place de la défensive plus conforme à l'idéal pacifiste? Il ne s'agissait cependant que de la défense assurée du territoire.

Vers l'armée de métier, ce petit livre étonnant, qui exprime en 211 pages les causes de nos désillusions d'aujourd'hui, passa en 1934 inaperçu du grand public. Il fut négligé par les littérateurs professionnels alors qu'il est un chef d'oeuvre de lucidité, d'élégance nerveuse — et qu'il aurait pu être assimilé à une sorte de "Discours de la méthode" militaire et politique dans le plus noble sens du mot.

Le général de Gaulle a l'amertume de n'avoir pas été compris et entendu alors qu'il en était temps (....)"

Voilà l'homme, le soldat qui, lorsque son pays, écrasé, déposa les armes, entreprit de regrouper, en Grande-Bretagne, les Français qui voulaient continuer de combattre. Le général de Gaulle, ce faisant, désobéissait au gouvernement qui venait de demander un armistice à l'Allemagne, il encourait de ce fait les sanctions inévitables qui pèsent aujourd'hui sur lui et sur ceux de ses compatriotes qui l'ont suivi. Mais qui oserait dire qu'il est devenu, à cause de cela, un mauvais Français? Nous ne pouvons qu'admirer et que louer le courage et la conviction qui ont inspiré au général de Gaulle le geste que la politque lui fait aujourd'hui payer si cher. L'avenir, n'en doutons pas, apportera à ce valeureux soldat la récompense qu'il mérite.

M. Pierre Fervacque, que nous venons de citer, rappelle que M. Paul Reynaud fut l'un des rares hommes politiques français à comprendre et à accepter les théories du colonel de Gaulle touchant la réforme de l'armée française; il écrivit un ouvrage, le *Problème militaire français*, qui faisait écho à celui du jeune officier. Bien plus, en mars 1935, M. Reynaud proposait au parlement la création de dix divisions cuirassées et motorisées. Vainement, hélas! Personne n'est prophète en son pays et c'est le rôle ingrat de prophète de malheur qu'assumait M. Reynaud quand, pour appuyer son projet, il prononçait en 1935, trois ans avant la guerre, ces paroles étonnantes:

"Faisons une hypothèse, disait-il: il y a la guerre demain et la Belgique est envahie. Le fait n'est pas sans précédent. Si nous n'avons pas le moyen de nous porter immédiatement à son secours et de l'aider à couvrir sa frontière de l'Est, que se passera-t-il? Il se passera peut-être ce qui s'est déjà passé. Il est possible que l'armée belge soit refoulée vers la mer. Pour nous cela signifie 350 kilomètres de frontière ouverte du Nord de la France à défendre... Y a-t-il ici quelqu'un qui, à l'avance, accepte l'idée de voir les plus riches provinces de France une fois de plus envahies et arrachées à la patrie?"

Il n'est que de relire cela, à la lumière des tragiques événements des dernières semaines, pour estimer à son juste prix la valeur du général de Gaulle. Sa présence en Angleterre, à l'heure présente, est un réconfort pour tous ceux qui désirent et qui préparent la victoire des armes alliées.

—(Le Canada).

Le vieux curé

Personne ne peut nier que le curé soit une des plus touchantes figures de notre civilisation moderne, et que sa silhouette domine toute notre vie paroissiale et religieuse.

Jules Pravieux a eu un mot heureux pour qualifier le curé de campagne: "le bon sens et la bonne humeur dans un sac de six aunes de drap noir".

Notre clergé a pris dans l'histoire une place glorieuse que personne ne peut lui contester. Il fut notre éducateur, notre guide et notre sauveur aux périodes les plus critiques de notre existence nationale. Ses forteresses inexpugnables sont le coeur des campagnards dont il dirige les destinées spirituelles et surveille les intérêts économiques et sociaux.

La vénération de nos ruraux pour leurs curés a ses fondements non seulement dans le présent mais aussi dans le passé tout imprégné de tous les dévouements des ministres de la religion.

Que ce soit à l'autel où le prêtre commande pour ainsi dire à la divinité, dans la chaire de vérité où il exhorte les chrétiens à la pratique des vertus, au confessionnal où il réconcilie la terre avec le ciel, au chevet des malades qu'il prépare à reposer en paix, à l'école où il distribue ses lumières et ses encouragements, sur les sillons où il appelle les bénédictions de Dieu contre les divers fléaux, dans les camps des militaires ou les huttes des bûcherons, toujours il est le meilleur interprète des desseins de Dieu et le plus sage conseiller des hommes dans leurs diverses activités.

Je le vois encore ce vieux curé de chez nous à l'âme essentiellement évangélique qui me pénétrait toujours d'un profond respect, aussi bien sous sa vieille soutane jaunie et râpée que paré de la majesté de ses habits sacerdotaux: son âme toujours simple et fraiche se révélait par le moindre de ses gestes et dans la plus insignifiante de ses actions. Son attitude et ses actes étaient encore plus éloquents que ses paroles, et son apostolat rural s'exerçait presque à l'égal de son ministère religieux, parce qu'il comprenait que le soc est le plus solide soutien de l'autel.

Son action était féconde parce que discrète et basée sur une connaissance plus approfondie de l'humanité que des sciences qui sont traitées dans les gros livres. Il aimait mieux faire estimer la vertu en la présentant sous des couleurs attrayantes que faire détester le vice par d'horribles tableaux. Il aimait mieux parler du ciel que de l'enfer.

Ces prêtres terriens avaient acquis par leur long contact avec l'homme des champs, des habitudes de modération et une maturité de jugement qui en faisaient des conseillers très précieux dans toutes les circonstances de la vie.

Dans les paroisses reculées où les hommes de profession étaient rares, le curé était à la fois médecin des âmes et des corps, ses remèdes étant gratuits dans un cas comme dans l'autre. Le curé rédigeait aussi les contrats comme un notaire, et il jouait le rôle de juge et d'avocat en servant d'arbitre à ses paroissiens dans la plupart de leurs difficultés. Pour se distraire, parfois "il tirait des portraits" et réparait des montres.

Aucune limite à son zèle et à son activité bienfaisante!

La visite de paroisse révèle un côté attachant de la vie du curé. C'est aux marguilliers qu'incombe la tâche et l'honneur jamais dédaigné de conduire monsieur le curé. Sanglé dans sa redingote de serge noire, ganté et rasé de frais, le marguillier prend son air de dimanche comme pour l'accomplissement d'un rite.

Le curé reçoit dans chacune des maisons de la paroisse un accueil chaleureux. A peine paraît-il sur le seuil de la porte que toute la maisonnée est à genoux pour demander sa bénédiction: touchante coutume qui révèle le principal caractère du prêtre. Ensuite le visiteur se met à causer paternellement avec ses hôtes des principaux événements familiaux de l'année; il y a presque toujours une nouvelle naissance à enregistrer!

Un des titres particuliers des curés à notre reconnaissance c'est leur souci de l'éducation du peuple. Il n'y a pas un mouvement éducatif auquel ils soient restés indifférents. Ils surent au besoin se faire instituteurs quand les écoles faisaient défaut. Ils furent les meilleurs soutiens de nos collèges classiques et des enfants pauvres de leur paroisse... Celui qui écrit ces lignes en sait quelque chose et sa reconnaissance ne manquera jamais une occasion de s'exprimer!

G. BOUCHARD.

—(Vieilles choses, vieilles gens).

Les femmes remplacent les hommes en Angleterre



On a besoin de tous les hommes disponibles aux lignes de défense en Angleterre, aussi les femmes les remplacent-elles dans divers travaux. En voici une qui remplit les fonctions de livreuse de lait.

La Perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Report au 13 juillet	$148.65	$6,345.80
Rapport du 13 juillet au 2 août		
Loyer d'un auto pour un mois	100.00	
Dépenses de voyage	34.00	
Paroisse de Saint-Lupicin (suite)		4.50
Paroisse de Sioux-Lookout		50.00
Paroisse de Saint-Norbert		142.40
Paroisse de Saint-Joseph		50.00
Paroisse de Saint-Claude (suite)		1.00
Paroisse de Notre-Dame de Lourdes (suite)		5.00
Paroisse de Saint-Jean-Baptiste		157.20
Paroisse de Starbuck 1er versement		1.50
Paroisse de Saint-Lazare		38.00
Paroisse de Saint-Boniface (suite)		15.50
M. l'abbé S. Caron		75.00
M. l'abbé J. Robert		50.00
Mission de Morris		10.50
Société Saint-Jean-Baptiste (Saint-Boniface)		15.00
Dames de Sainte-Anne (Saint-Norbert)		10.00
M. l'abbé C. Paillé		50.00
Pacific Canadien, a/s M. Neil		250.00
Winnipeg Electric Co.		100.00
Sures Bros. Ltd.		10.00
Hon. A. Cardin, ministre des travaux publics		25.00
M. Jos.-E. Mireault		10.00
M. H. Inman		15.00
St. Boniface Abattoir Ltd.		5.00
Dairy Supplies Ltd.		5.00
Mlle I. Guertin, Val d'Or, Abitibi		2.00
Paroisse de Saint-Pierre		1,000.00
Paroisse d'Elm Creek		7.50
Breen Motor Co.		25.00
M. G.-C. Martin		1.00
	$282.65	$8,476.90

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Albert Ayotte	$ .50
Bernard Ayotte	.50
Edmond Ayotte	.50
Jean-Baptiste Ayotte	2.00
Wilfrid Ayotte	.25
Arthur Barnabé	.50
Aimé Barnabé	.50
Athanase Barnabé	1.00
Zotique Barnabé	2.00
Alex. Baril	.50
Frères Baril	.50
Mme H. Baril	.50
Pierre Baril	1.00
M. le sénateur Beaubien	10.00
Aimé Beaudette	.25
E. Beaudette	.50
Jos. Beaudette	1.00
R. Beaudette	.50
Joséphine Beaudoin	.25
Ovila Bérard	.50
F. Bertrand	.25
E. Bissonnette	.50
C. Bourbonnais	.25
Mme A. Bouchard	.50
L. Bruneau	.25
Léonide Brodeur	.50
Georges Brunet	1.00
Eugène Brunet	1.00
Mme Emma Campeau	.25
Victor Carbonneau	.50
Georges Carroll	1.00
Georges Cartier	1.00
H. Clément	.50
Paul Comeault	.50
Mme R. Comeault	1.00
Mme Edm. Désautels	.50
Emile Désautels	.25
Henri Desmarais	.50
Armand Dumontier	.25
Donat Dupas	.50
Alphonse Dupuis	.50
Edmond Dupuis	1.00
Frères Dupuis	4.00
Marcel Dupuis	.25
Wilfrid Dupuis	1.00
William Dupuis	.25
Louis Duval	.50
Ludger Duval	.50
Wilfrid Duval	1.00
Adélard Fillion	.50
Antoine Fillion	.50
Arthur Fillion	.50
Denys Fillion	.15
Edouard Fillion	.50
Ernest Fillion	1.00
Hector Fillion	1.00
Mathias Fillion	.70
Télesphore Fillion	.50
Edouard Fredette	.25
Adrien Garand	.25
Albert Gariépy, père	.25
Albert Gariépy, fils	.25
David Gariépy	.25
F. Gariépy	.25
Joseph Godard, père	1.00
A. Gauthier	.50
Julien Godard	.50
Armand Grégoire	.50
E. Grégoire	1.00
H. Grégoire	.50
Laurent Grégoire	.50
Mme Nap. Grégoire	.10
Geo. Grégoire	.35
Arthur Guénette	.50
Jos. Guénette	1.00
Mme H. Guénette	.25
Alcide Guertin	.25
Georges Guertin	50.00
E. Hencoult	.25
A. Jobin	.25
Louis Jobin	.50
Famille Lafond	.50
Dr A. Landry	3.00
Joseph Lauzé	1.00
Norbert Lavallée	.25
Alfred Lebel	.50
Z. Lemire	.50
Léo Létourneau	.25
Clément Marion	.50
Frédéric Marion	1.00
S. Marion	.50
Ulric Marion	.50
Annette Plamondon	.25
Edm. Plouffe	1.00
Malvina Proulx	.25
Joseph Provost	.25
Arthur Rajotte	.50
Mme Joseph Robert	.25
Urgel Roy	1.00
RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie	5.00
Alex. Sabourin	.50
Alphonse Sabourin	.50
Armand Sabourin	.25
Edouard Sabourin	1.00
Jos. Sabourin	.25
Léo Sabourin	1.00
Omer Sabourin, fils	.50
Omer Sabourin, père	.25
P.-H. Sabourin	.25
Blanche Saint-Amant	1.00
Georges Saint-Amant	.50
Clovis Saint-Amant	.50
Edmond Saint-Amant	1.00
Jos. Saint-Amant	.50
Jos. Saint-Vincent	.50
Magloire Saint-Vincent	.40
Flavien Tessier	1.00
Henri Tessier	1.00
Mathias Touchette	.75
Arthur Touchette	.25
F.-X. Tisseur	.50
E. Touzin	1.00
Gertrude Touzin	1.00
Lucia Touzin	5.00
Z. Touzin	1.00
Mme Elias Trudeau	1.00
Albert Valcourt	1.00
Côme Valcourt	.25
Hector Valcourt	.50
Famille Vandal	.25
Albéric Vermette	2.00
Emile Vermette	.50
Frères Vermette	3.00
Mme Marie Vermette	1.00
Paul Vermette	.50
Henri Vermette	.50
Victor Vermette	1.00
Total	$157.20

Mission de Morris

Alex. Berthelette	.50
Norbert Berthelette	.50
Louise Bessette	.50
Mme (Dr) Boyd	.50
Euclide Collette	.50
D. Dorge	.50
Alphonse Gauthier	2.00
Delmar Gebauer	.25
Joe Gebauer	.50
John Gebauer	1.00
Peter Gebauer	.50
A. L. Hoocraft	.25
J.-A. Jérôme	1.00
Henri Fontaine	.50
Frank Landry	.50
Mme L. Lespérance	.50
Arthur Robert	.50
Total	$ 10.50

SAINT-LAZARE

Jos. Tremblay	$10.00
Rosario Huberdeau	4.00
Eugène Fouillard	5.00
Dames de Sainte-Anne	5.00
Léon Huberdeau	2.00
Robert Decorby	2.00
Jacques Guay	1.00
John Selby	1.00
Georges Fouillard	1.00
Arthur Fulham	1.00
Paul Chartier	1.00
Lionel Chartier	1.00
Mme O. Cadieux	1.00
Alphonse Tremblay	1.00
Benoit Fouillard	1.00
Bryan Simard	.50
Mme P. Lemoine	.50
Total	$ 38.00

SAINT-JOSEPH

M. l'abbé Martin	$10.00
Joseph Parent	5.00
Alfred Sarrasin	1.00
Jean-Baptiste Dionne	1.00
Adélard Moquin	1.00
Alphonse Marion	1.00
Camille Parent	1.00
Frédéric Jubinville	1.00
Albert Damphousse	1.00
Zéphir Rémillard	1.00
Nazaire Dionne	1.00
Joseph Jubinville	1.00
Religieuses de Notre-Dame des Missions	1.00
Michel Sarrasin	.50
Laurent Delorme	.50
Mlle M.-L. Vermette	.50
Jules Devigne	.50
Joseph-H. Parent	.50
Ambroise Bérard	.50
Florent Barnabé	.50
Joseph Moquin	.50
Théodore Tremblay	.50
Frédéric Moquin	.50
Wilfrid Delorme	.50
Arthur Parent	.50
Napoléon Fillion	.50
William Beaulieu	.50
Joseph Bissonnette	.50
Gérard Rémillard	.50
Lucien-H. Tremblay	.50
Jos.-Rom. Parent	.50
Wilfrid Daneault	.50
Alfred Delorme	.50
Emile Louis	.50
Mme Eugénie Poliquin	.50
Ovila Bissonnette	1.00
Edmond Delorme	.40
Zénon Bérard	.30
André Dionne	.30
Joseph Bérard	.25
Albert Tremblay	.25
Norbert Parent	.25
Félix Parent	.25
Philippe Parent	.25
Euclide Delorme	.25
Isidore Moquin	.25
J.-Wilfrid Delorme	.25
Alexandre Moquin	.25
Alphonse Lavallée	.25
Rosario Brais	.25
Pierre Lavallée	.25
Arthur Delorme	.25
Eugène-J. Bérard	.25
Mme Louis Bérard	.25
Zénon Delorme	.25
David Moquin	.25
Soirée	6.75
Total	$ 50.00

PORT-SAID, Egypte — Les autorités navales britanniques ont refusé à deux pétroliers français d'une capacité totale de 25,000 tonnes la permission de partir pour la France.

En mémoire de la route Dawson

(Suite de la première page)

Diner champêtre

Vers six heures, les invités et les paroissiens de Sainte-Anne, au nombre de plus de cent cinquante, se rendirent sous les arbres superbes du monastère pour y prendre le dîner. Le repas qui y fut servi fait honneur au goût et au savoir-faire des dames de l'endroit. Tout marcha avec un ensemble merveilleux et les convives ne tarirent pas d'éloges. Vers la fin du dîner M. l'abbé d'Eschambault, président de la Société Historique de Saint-Boniface, annonça que le but de ce dîner était de faire parler et d'entendre les anciens de la région. L'initiative était sous les auspices de la Société Historique de Saint-Boniface avec la collaboration du Père de l'Etoile et du Père Paré, vicaire de Sainte-Anne.

M. J.-A. Cusson

M. J.-A. Cusson, de Saint-Boniface, fut le premier à dire ses souvenirs. M. Cusson raconta son voyage sur le Dawson en 1878, quand il quitta Saint-Boniface avec ses parents en voiture et que l'on prit toute la journée pour se rendre à Lorette, soit une distance de 13 milles. M. Cusson se souvient d'avoir vu passer en 1878 les caravanes allant de St-Boniface à Nort-West Angle. Ces caravanes organisées cessèrent en 1879, année où le chemin de fer arriva à Saint-Boniface; M. Cusson vit passer des émigrants et des voyageurs avec leur paquets sur le dos. Il rappela la construction de l'église de Sainte-Anne à laquelle il travailla lui-même.

M. Francis Falcon

M. Francis Falcon, vieillard universellement connu dans la région, fut ensuite invité à dire ses souvenirs. M. Falcon parla des deux premières familles de Sainte-Anne: la famille Jean-Baptiste Perrault (junior) et Olivier Ducharme, qui furent les premières à y hiverner, car avant elles il était venu des gens faire du bois. Ces deux familles vinrent en 1868. Les premiers missionnaires qui vinrent de passage furent les RR. PP. Simonet et Lefloch. En 1872, M. Giroux vint demeurer à Sainte-Anne-des-Chênes. Il avait aussi la desserte de Lorette. Il n'y avait alors aucune municipalité ni aucun corps public. On allait à St-Boniface ou à Saint-Norbert pour les papiers et autres documents officiels. Chaque citoyen était censé faire et entretenir son bout de chemin. M. Falcon raconte qu'il fit le voyage au lac des Bois en charrette, durant les vacances, car il était alors élevé au Collège de Saint-Boniface. Le courrier était transporté par M. Augustin Nolin et M. Jean-Baptiste Désautels qui avaient chacun leur bout de chemin. Les lettres étaient déposées au magasin de la Baie d'Hudson, au moins pour Sainte-Anne. Ce magasin existe encore. Il a été construit en 1872.

M. Bruce, de Giroux, vieil Ecossais et descendant des pionniers de Kildonan, fut ensuite invité à dire ses souvenirs. Il s'en tira avec bonheur. M. Bruce dit combien les gens d'autrefois s'entendaient bien ensemble. Il rappela ses souvenirs des pionniers. Il avait connu particulièrement M. Jean-Baptiste Désautels, le père de M. Eugène Désautels, qui était présent. Il rappela comment on cultivait en ces temps-là: les charrues avec soc en bois, la première batteuse que ses parents avaient amenée des Etats et qui était maniée par un cheval.

M. Maxime Champagne

Après M. Bruce, ce fut le tour de M. Maxime Champagne, qui raconte avec un art parfait. M. Champagne fut longuement applaudi, tant il sut captiver son auditoire. Il fit la description des maisons et de l'ameublement du temps. Les maisons n'avaient en général qu'une pièce. Le lit des parents était séparé par un rideau, avec un ciel de lit (couverture placée au-dessus des montants). Les autres couchaient par terre et roulaient leurs paillasses et couvertures le matin. Les tables étaient de bois pris dans la forêt et les chaises fabriquées par les sauvages. Un banc à l'entrée de la maison était appelé "le banc des siaux", car on y mettait le seau à l'eau pour boire. Dans un coin, un fagot qui servait de balai. En cas de maladie, on devait se servir d'herbes sauvages dont la valeur était reconnue. C'était toujours une chose terrible, la maladie, car il fallait aller chercher le docteur. Et M. Champagne raconte comment, une fois, on envoya chercher le médecin en ville et malgré quatre relais de chevaux, il arriva trop tard.

Les amusements se faisaient sous la surveillance des parents. On dansait des "reels" et des gigues, puis on introduisit les "sets", mais ce fut plus difficile de trouver des filles pour danser. M. Champagne a un véritable talent de diseur et M. d'Eschambault, en le félicitant, l'invita à venir faire une causerie à la Société Historique de Saint-Boniface, l'hiver prochain. Nous sommes certain que le public habituel de ces soirées serait complètement captivé par cet extraordinaire raconteur.

M. Georges Chavannes

M. Georges Chavannes, le dévoué membre de la Société Historique de Saint-Boniface, traita ensuite brièvement du rapport de l'ingénieur Dawson et du professeur Hind. Comme on le sait, l'un et l'autre avaient été envoyés par le gouvernement canadien en 1857 pour faire enquête sur les conditions du pays. M. Chavannes parle du célèbre rapport que ces deux fonctionnaires présentèrent aux Chambres et dont la Société Historique a une copie complète. Ce rapport est devenu introuvable. M. Chavannes en fait ressortir les points principaux. Puis il rappelle comment Mgr Taché suppléments le rapport, car on avait oublié de faire mention du superbe effort des missionnaires catholiques au cours des pages nombreuses qu'on consacrait au pays. Mgr Taché, d'une manière digne et ferme, mit les choses au point. M. Chavannes recommande la lecture de la lettre de Mgr Taché.

M. Eugène Désautels

M. Eugène Désautels fut le dernier des "anciens" à prendre la parole. M. Désautels habite maintenant à Saint-Boniface, mais personne ne connait mieux le Dawson que ce vieillard resté jeune et vigoureux, avec une mémoire d'une fidélité étonnante. M. Désautels montre comment les anciens s'entendaient autrefois. Arrivée à Sainte-Anne le 24 mai 1868, la famille Désautels rentrait dans sa maison le 19 juin. Tous les travaux avaient été faits par des volontaires, sans un sou de gages. Ces corvées étaient la manière de s'aider dans le pays. Ce qu'on mangeait dans ce temps-là? Des canards, des poules, du pemmican, du chevreuil, du lard salé, de la soupe aux pois quand les sauterelles n'avaient pas tout dévoré, du blé d'inde lessivé, de la soupe au blé ou à l'orge, de la galette faite de farine et de graisse. Le sucre était très dispendieux (25 sous la livre) et on en faisait rarement usage. Le narrateur dit comment les enfants de la maisonnée eurent de la difficulté à s'habituer au pain quand on l'introduisit au lieu de la galette. On avait des poêles et on fabriquait des cheminées faites de boue et de paille. On s'éclairait à la chandelle. On faisait cette chandelle à l'eau ou au moyen de moules. M. Désautels raconte ensuite comment se faisaient les semailles, les battages et en général les travaux de la ferme. On se servait de boeufs, car le cheval du pays ne put jamais apprendre à tirer et fut rebelle aux travaux suivis des champs. Les charrues étaient de bois ainsi que les herses. On battait le grain au fléau, parfois sur la glace, l'hiver, ou encore on faisait trotter des chevaux sur les épis et on recueillait ensuite les grains. On vannait au vent du ciel. Il y avait deux races de chiens: une espèce d'épagneul ou chien à canards, noir ou café, qui était excellent pour la chasse et allait à l'eau; l'autre chien s'appelait le "bizarro". D'où lui venait le nom? Personne ne semble le savoir. C'était un chien à toute épreuve, qui faisait un excellent chien de traine.

Et ainsi, sous les arbres centenaires, le long de la Seine, à deux pas du vieux chemin Dawson, furent évoqués par des témoins authentiques ces souvenirs d'autrefois. On se fera par là une idée de la richesse des matériaux historiques que l'on peut encore exploiter parmi les anciens du pays et surtout au sein des vieilles familles métisses. Notre souhait est que l'on puisse bientôt recueillir ces "sagas" des pionniers, afin de les préserver pour la postérité. Et à ce sujet, il fera plaisir à nos lecteurs, comme aux assistants de Sainte-Anne de savoir que M. Coats, de CKY, était présent à Sainte-Anne samedi, et qu'il a fait tourner un disque de la cérémonie pour être conservé dans la bibliothèque de CKY. L'on entendra à cette station — cette semaine probablement — les discours prononcés à cette occasion.

Le programme

Le R. P. de l'Etoile et ses collaborateurs avaient fait imprimer un très joli programme. Sur le couvert principal, un dessin montrant le Dawson à travers les arbres, avec un voyageur en charrette avec son boeuf; scène typique due à la plume experte de Mlle Noëlla Gauthier, de Lorette, dont le talent est connu de nos lecteurs. Mlle Gauthier est la petite-fille d'un des ouvriers du Dawson. En plus, on avait fait imprimer un petit ruban-souvenir portant le portrait de la stèle érigée. Ceci pour dire combien cette fête a été bien organisée et bien conduite sous tous les rapports.

On nous permettra de reproduire ici l'historique que portait le programme.

En 1857, le gouvernement canadien chargea MM. Dawson et Hind de faire une enquête sur les ressources de l'Ouest canadien. Dans son rapport, très détaillé, Dawson, qui avait arpenté la région, recommanda la construction d'un chemin reliant l'Ouest à l'Est du Canada. Le gouvernement y vit un moyen d'unifier le pays et d'assurer sa domination sur l'Ouest lointain et encore peu connu.

Les travaux du Dawson commencèrent en 1868. De Port-Arthur au lac Shebandowan, il y avait 48 milles de chemin de roulage. Du lac Shebandowan à l'"Angle-Nord-Ouest", le trajet de 380 milles se faisait en bateau. De l'Angle Nord-Ouest à Saint-Boniface, soit 100 milles, le chemin était à peu près celui que tant des nôtres ont connu.

En 1870, quelques troupes de Wolseley purent déjà utiliser le Dawson. Il devint en 1871 la route des émigrants, jusqu'à la construction du chemin de fer. Depuis lors, il dessert les villages situés le long de son parcours.

Le long du Dawson, devenu une grande route moderne, le monument d'aujourd'hui gardera vivant, parmi les générations futures, le souvenir des jours anciens et l'idée d'union des deux grandes parties du pays qu'avait le gouvernement canadien.

Ecrasé par un tracteur

MORRIS, Man. — Roland Vermette, 17 ans, fils de Philippe Vermette, a été écrasé sur la ferme de son père, samedi, pendant qu'il essayait d'accoupler une moissonneuse-batteuse et un tracteur. Apparemment, le jeune homme a quitté le tracteur en mouvement pour essayer d'y atteler la "combine" et la machine a passé sur lui.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Sainte-Anne-des-Chênes

La fête de sainte Anne

Sainte Anne a dû être contente de ses protégés, car la fête s'est passée dans une grande piété; les confessions, nombreuses la veille, le furent encore plus dès le matin jusqu'à 9 h. 30. La messe de 7 h. 30 fut dite par le R. P. A. Girard, O.M.I., de Gravelbourg, Sask.

Le soir, les paroissiens chantèrent avec entrain les bontés de leur Patronne. Le sermon fut donné par le R. P. E. Paré, C.SS.R.

Pèlerinage annuel

Le 28 juillet, tous les catholiques du Manitoba étaient invités à venir prier sainte Anne dans son sanctuaire, à Sainte-Anne-des-Chênes. L'assistance fut assez consolante, environ 1,800 personnes y compris les paroissiens. La pluie abondante, tombée dans la nuit, en a arrêté plusieurs. Déjà, à 6 h., des pèlerins étaient arrivés. Les messes eurent lieu à 6 h., 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h.; la dernière fut la grand'messe en plein air. Le nouveau supérieur des Clercs de Saint-Viateur, à Saint-Joseph d'Otterburne fut le célébrant; il était assisté comme diacre de M. l'abbé Jodoin, vicaire à Sainte-Cunégonde de Montréal, et du P. Lalonde, C.S.V., d'Otterburne. Le R. P. de l'Etoile, curé de Sainte-Anne, adressa au prône quelques mots de bienvenue à toute l'assistance.

A 2 h. de l'après-midi, le groupe se réunissait au même endroit pour le deuxième exercice du pèlerinage: chant de quelques cantiques, prières aux diverses intentions des pèlerins. Le sermon fut donné par le R. P. L. Harvey, C.SS.R. La bénédiction du T. S.-Sacrement finit la cérémonie; officiaient comme célébrant, M. l'abbé L. Roy, curé de La Broquerie; diacre, le R. P. Meighen, C.SS.R., d'East-Kildonan; sous-diacre, le R. P. Lalonde, C.S.V.

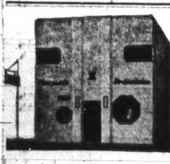
Les membres du clergé, en plus de ceux déjà nommés, étaient: M. l'abbé C. Paillé, curé de Saint-Norbert; M. l'abbé Picton, de l'archevêché de Saint-Boniface; M. l'abbé Chamberland, vicaire de Lorette; M. l'abbé M. Dugal, curé de Woodridge; le R. P. Desrosiers, C.S.V., d'Otterburne; les RR. PP. Moreau et Boyle, C.SS.R., d'East-Kildonan; le Fr. Tétreault, de la Société des Pères Blancs, de Québec.

En visite

A divers intervalles, ces semaines-ci, les Pères Rédemptoristes reçurent d'honorables visiteurs: M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, Man.; M. l'abbé Dérome, curé de Stonewall, Man.; le R. P. Lamontagne, O.M.I., supérieur provincial, de Saint-Boniface; le R. P. L. Tremblay, O.M.I., de Notre-Dame du Cap, P. Q., le prédicateur des retraites aux différentes communautés des Pères Oblats dans les provinces de l'Ouest; le R. P. A. Girard, O.M.I., de Gravelbourg, Sask.

Inauguration d'un monument

C'est samedi dernier qu'a eu lieu le dévoilement du monument commémoratif du chemin Dawson. Vous trouverez ailleurs les détails de la cérémonie. Nous remercions la Société Historique du Canada de ce souvenir.



A la Pharmacie Préfontaine c'est toujours les prix de Winnipeg à Saint-Boniface.

Baptêmes

Le 21 juillet, Yvette-Edmée-Marie, enfant d'Octave Laurin et d'Annette Fréchette. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Desmarais, de Lorette.

Le 4 août, Rosario-Jean-Joseph Perreault, enfant de J.-B. Perreault et de Marie Perreault. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Vandal.

Le 4 août, Marie-Anne-Claudette Vandal, enfant d'Albert Vandal et de Florida Harrison. Parrain et marraine: Ernest Lussier et Berthe Harrison, de Thibaultville.

Ile-de-Chênes

Attention, les amis! C'est dimanche, 11 août, que les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Miséricorde (Ile-de-Chênes et Grande Pointe) célébreront leur piquenique annuel, sur le terrain de l'église, comme l'an dernier. Le site est très bien choisi pour ces sortes d'amusements et tous se feront certainement un plaisir de venir passer une agréable après-midi, à l'ombre bienfaisante des beaux arbres de M. le curé.

Nous invitons donc très cordialement tous les amis des paroisses environnantes à venir prendre part aux amusements divers qui ne manqueront pas d'intéresser tout le monde, jeunes et vieux. Il y aura jeux... courses et divertissements de toutes sortes... Rafraîchissements, sandwichs, etc., seront servis sur le terrain. Plusieurs équipes de balle ont été aussi invitées, entre autres, celles de Saint-Pierre-Sud, de Niverville, etc., etc.

Donc, n'oubliez pas! dimanche, 11 août. Venez en foule... vous ne regretterez certainement pas votre promenade, et vous aurez aussi la satisfaction de contribuer à une oeuvre charitable, car les recettes seront au profit de l'église.

Letellier

Soirée champêtre

La soirée champêtre organisée par les Enfants de Marie pour l'inauguration du nouveau presbytère a obtenu un grand succès.

Les vastes parterres décorés et illuminés se prêtaient bien à cette réunion. L'orchestre local avait gracieusement accepté de fournir un programme musical; M. Graveline avait bien voulu mettre son piano à la disposition des musiciens.

Une foule nombreuse défila à travers le nouvel édifice et s'installa autour des tables pour les rafraîchissements servis aimablement par les gentilles demoiselles. Par une heureuse coïncidence, un bon nombre de visiteurs de passage à Letellier se joignirent aux paroissiens. Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint-Joseph, Emerson, Dominion City étaient représentés. Un bon nombre d'Anglais locaux étaient aussi présents.

Un système de hauts-parleurs avait été installé afin de faire bénéficier la foule du programme musical suivant:

Chant: "There'll always be an England", par les membres de l'orchestre.
Piano: M. Pierre Jutras.
Chant: M. Norbert Jutras.
Piano: Mlle Yvette Gaudette.
Récitation: Mlle Thérèse Bruyère.
Piano: Mlle Florence Brodeur.
Chant: Mlle Noëlla Deschênes.

M. Léon Bruyère présentait les artistes. Il annonçait aussi la présence des visiteurs des endroits éloignés. Parmi ceux-là il y avait: M. et Mme Alexandre Deschênes et leurs enfants, Raymond et Noëlla, ainsi que Mme Jos. Morin, d'Argyle, Minn.; M. et Mme Théophile Marcil, de Los Angeles, Calif.; M. et Mme Norbert Jutras, M. et Mme Pierre Jutras, Mlle Madeleine Jutras, de Prince-Albert, Sask.; M. Arthur Fontaine, de Timmins, Ont.; Mlle Mélina Fontaine, de Transcona; Mlle Thérèse Bruyère, d'Ottawa; Mme Wright et ses deux filles, de Fargo, N.D.; Mme Riel, de Saint-Boniface; Mlles Yvette et Denise Gaudette, Mlle Patricia Desjardins, de Saint-Boniface; Mme Jos. Fouillard, de Saint-Lazare; M. E. Cyr, de Winnipeg, et autres.

M. le curé accueillait les visiteurs à sa nouvelle résidence, il exprima ses remerciements à la nombreuse assistance pour cette marque d'approbation des travaux accomplis et la coopération manifestée par tous ceux qui ont répondu à l'invitation des Enfants de Marie.

Visiteurs

M. et Mme Norbert Jutras, M. et Mme Pierre Jutras, ainsi que Mlle Madeleine Jutras, de Prince-Albert, Sask., visitent leurs nombreux parents de Letellier.

• • •

Mlle Patricia Desjardins passe quelques jours à Letellier, l'invitée de Mlle May Fraser.

La Broquerie

Marie-Paul-Irène, née le 4 août, baptisée le 5, enfant de M. et Mme (née Cécile Emond) Paul Tétrault. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Fournier, oncle et tante de l'enfant.

• • •

M. et Mme Jos. Tétrault avaient le plaisir de recevoir la visite de M. Alex. Bohémier, de Lorette, de passage à La Broquerie le 5 août.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Marie-Hélène-Louise, fille de Paul Lesage et Marguerite Brick, née le 31 juillet.

• • •

M. Georges Jamault est depuis le lundi 29 juillet, à l'hôpital de Saint-Boniface où il reste en observation médicale.

• • •

Mme Henri Gaultier est à l'hôpital de Carman pour subir une opération.

• • •

Mme Napoléon Bergeron est allée, le 27 juillet, au mariage d'une de ses nièces: Alberta Bergeron, fille de M. et Mme Octavien Bergeron, de Saint-Léon, avec Benoît Trudeau. Le mariage a été célébré à la cathédrale de Saint-Boniface.

• • •

M. Napoléon Bergeron est venu passer son congé de fin de semaine dans sa famille.

• • •

Mlle Rita Fradin est partie prendre ses vacances au Camp Notre-Dame.

• • •

Mme Maxime Lafrance est partie passer quelques jours chez sa fille, Mme R. Joberty, à Saint-Boniface.

• • •

Mlle Marie-Ange Leverrier a passé la fin de la semaine chez sa mère Mme Leverrier; après des vacances d'un mois à Sudbury, Toronto et Montréal, elle est retournée à Moose-Jaw, Sask.

• • •

Mme Rodolphe Michaud, de Moose-Jaw, Sask., passe un mois de vacances chez sa mère, Mme Eugène Leverrier.

• • •

M. Edmond Hardy, du Conservatoire de Toronto, est venu en juin dernier faire subir les examens de musique aux élèves ci-dessous qui ont obtenu les résultats suivants:

Grade VII — Madeleine Delaquis, 62%, passée; Théorie 100% honneur première classe.

Grade VII — Clémentine Delaquis 62%, passée; Théorie, 97%, honneur première classe.

Grade VI — Alma Choquette, 71%, honneur; Théorie, 82%, honneur première classe.

Grade V— Suzanne Bazin, 71%, honneur.

Grade II—Alice Delaquis, 76%, honneur.

Grade I — Raymonde Meyer, 77%, honneur; Jeanne Robitaille, 78%, honneur; Denise Bazin, 78%, honneur.

Nos félicitations aux musiciennes ainsi qu'à Mlle. Marcelle Meyer qui a obtenu plein succès dans ses examens du Grade XII du département d'éducation. Félicitations également aux autres élèves des grades supérieurs qui ont obtenu de bons résultats aux examens de juin et à tous ceux et celles qui ont décroché prix et diplômes au Concours de français des grades IV à XII en mai dernier. Sur 73 élèves qui ont concouru, 8 ont obtenu des prix, 35 ont obtenu des diplômes et 65 ont passé leur examen.

Dans les écoles de campagne, de très bons résultats également ont été acquis au Concours de français, puisque, sur 38 élèves présents, 25 ont mérité des diplômes.

Le total des présences pour la paroisse a été de 111 élèves, ce qui est un très beau résultat, vu que les chemins avaient été détrempés le matin par une pluie à verse.

Saint-Eustache

Quelle belle fête de Sainte-Anne nous avons eue! Nous nous étions préparés à cette fête par une neuvaine de prières publiques, de messes et de communions. Toutes les Dames de Sainte-Anne et un grand nombre d'autres dames et de mères de familles, après avoir suivi les prières de la neuvaine, l'ont pieusement couronnée en consacrant à leur patronne et à leur modèle leurs familles et leurs entreprises. La messe fut suivie par la réception de nouvelles dames dans la congrégation. Elles n'étaient pas nombreuses, mais la qualité supplée au nombre. Puis, avant de se séparer, on fit l'élection des dignitaires pour l'année devant se terminer le 26 juillet 1941. Les trois dignitaires sortant de charge furent nommées à l'unanimité pour un autre terme. Dirigées par Mme Mme Amédée Beaudin, comme présidente; par Mme Laurent Chabot, comme vice-présidente, et par Mme Théophile Rivard comme secrétaire-trésorière, les Dames de Sainte-Anne iront sans doute de progrès en progrès. Nous les félicitons toutes, et nous leur souhaitons une année particulièrement prospère et heureuse.

Nous avons bien des choses intéressantes à raconter. Mais voilà qu'on nous apprend une nouvelle qui va faire sursauter notre jeunesse et toute notre population. On nous apprend que les nombreux disciples de Jean Hus, qui vivent ici en colonies, seront exemptés du service militaire. Nous, Canadiens français, nous sommes Canadiens depuis des générations, et nous n'avons pas d'autre patrie. C'est dire qu'il n'y a aucun citoyen plus loyal et plus patriote que les Canadiens de langue française. De plus, malgré les persécutions et les injustices sans nombre et continuelles qu'on nous fait subir, la couronne britannique n'a pas de sujets plus loyaux que nous. Mais si on exempte de l'enregistrement et du service militaire les Mennonites ou les Hussites, tout en forçant nos jeunes gens à s'enrégimenter, nous considérons cela comme une injustice criante et une folie. Pendant que nos jeunes seront partis pour verser leur sang sur les champs de batailles, ces étrangers auront le privilège de demeurer sur leurs fermes et de se préparer à prendre la place des nôtres sur nos terres. Tous ces étrangers ont besoin d'être surveillés et ils n'ont aucun droit d'être exemptés de servir leur pays d'adoption.

Saint-Malo

Le 2 août Mlle Claire Gauthier a fait le sacrifice de quitter sa famille pour le noviciat des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont, Montréal. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

SASKATCHEWAN

Frenchville

Bénédiction de la nouvelle église de Frenchville

Le 17 juillet dernier, à Saint-Joseph de Frenchville, Sask., avait lieu, avec toute la pompe des cérémonies habituelles de l'Eglise dans une circonstance semblable, la bénédiction de la nouvelle église construite au cours des derniers mois.

Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg, présida la cérémonie, entouré de plusieurs prêtres du diocèse, de tous les paroissiens et d'un grand nombre de personnes venues des paroisses voisines et même des paroisses éloignées. Parmi les prêtres du diocèse, mentionnons: Mgr H. Kugener, P.D., V.G., curé de Willow-Bunch; MM. les abbés N. Fortier, de Ponteix; J. Riebel, de Shaunavon; A. Fortier, de Val-Marie; A. Roy, de Billimun; R. Lussier, de Lisieux; A. Poirier, de Lac Pelletier; O. Lemay, de Fife-Lake; O. Beaupré, de Masefield; A. Fuhs, de Eastend; S. Morin, de Gravelbourg, secrétaire de Mgr l'évêque; A. Moquin, de Meyronne; R. Ducharme, séminariste de Saint-Victor; L. Poulin, desservant de la mission. Parmi les prêtres étrangers, il nous fait plaisir de mentionner la présence de Mgr Bois, P.D., de Saint-Maurice, et de M. l'abbé A. Ferland, de Saint-Antoine, de l'archidiocèse de Régina, et M. l'abbé A. Moquin, de Mariapolis, Man. Parmi les laïques présents, mentionnons, M. A. Marchessault, contracteur; M. Adrien Liboiron, de Ponteix; MM. Elliott, Nelson et Running, d'Admiral.

La cérémonie débuta à 10 h. Mgr l'évêque assisté de MM. les abbés Ferland et Fortier, bénit d'abord l'extérieur de l'église, pénétra dans le temple et y bénit les murs. M. l'abbé Morin dirigeait la cérémonie. A 10 h. 30 une messe solennelle fut chantée par Mgr Kugener, assisté de MM. les abbés Moquin, de Meyronne, et Beaupré, de Masefield, ancien desservant, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, la chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé L. Poulin, exécuta le plain-chant de la messe votive de saint Joseph et la messe Royale. Le sermon fut donné en français par M. l'abbé O. Lemay, ancien desservant, et en anglais, par M. l'abbé A. Fuhs. La messe fut suivie par l'érection du chemin de la Croix, par Mgr l'évêque. Notons en passant que chacune des stations est un don des paroissiens.

A midi, un succulent dîner fut servi par les dames et jeunes filles de la paroisse; les hommes et jeunes gens se tenaient à différents comptoirs pour servir des goûters, vendre des objets de piété, etc... Après le dîner, Mgr l'évêque et M. l'abbé Poulin prirent la parole successivement en français et en anglais.

A 3 h. eut lieu la bénédiction d'une nouvelle cloche, don de M. N.-M. Lagueux, de Tring Jonction, Beauce, P.Q. Mgr l'évêque présida encore cette cérémonie et y adressa la parole en français et en anglais; il était accompagné de MM. les abbés Riebel et Lussier. Les parrains et marraines étaient M. et Mme Léon Ruest et M. et Mme Pierre Bailleul. Selon l'habitude, la plupart des assistants sont venus sonner la petite cloche et verser une obole.

La bénédiction du T. S.-Sacrement termina la journée. M. l'abbé Fortier officia, assisté de MM. les abbés Lemay et Beaupré, comme diacre et sous-diacre. Mgr l'évêque et tous les autres prêtres y assistèrent et s'unirent aux paroissiens de Frenchville pour chanter l'hymne de reconnaissance envers Dieu pour le grand bienfait qu'il vient de leur faire par cette construction de la nouvelle église.

Les paroissiens de Frenchville tiennent à remercier publiquement tous ceux qui leur ont aidé à construire leur nouvelle église par des dons généreux ou autrement. Les bienfaiteurs et bienfaitrices sont nombreux, tant dans la paroisse qu'en dehors, surtout dans la province de Québec. A tous un cordial merci, et que Dieu les en récompense au centuple! Qu'ils soient assurés que les paroissiens de Frenchville n'oublieront pas de prier pour leurs bienfaiteurs vivants ou décédés.

Lac Pelletier

Pèlerinage à sainte Anne

Comme nous l'annoncions tout récemment le vendredi 26 juillet avait lieu notre deuxième pèlerinage à Sainte-Anne-du-Lac.

Ce fut un beau succès et l'on remarquait sans effort une sensible amélioration sur celui de l'année précédente.

Ce fut tout d'abord une température idéale qui mit à notre disposition le grand et beau temple de la nature. Il y eut donc grand'messe solennelle en plein air. Ce fut ensuite la collaboration de hauts dignitaires ecclésiastiques: Son Excellence Mgr J. Guy, évêque de Gravelbourg; Mgr H. Kugener, P.D.; MM. les curé de Ponteix, Gravelbourg, Frenchville, Val-Marie, ainsi que M. le chancelier du diocèse.

Enfin, la triple cérémonie paroissiale de la première communion, de la confirmation et de la communion solennelle ajoutait encore à la solennité de la fête.

Comme il convenait, la statue fut portée par les Dames de Sainte-Anne. Ce furent Mmes Napoléon Carignan, présidente de Ponteix, Dorais, présidente de Gravelbourg, Labelle, présidente du Lac Pelletier, et Leblanc, septuagénaire de Codarre.

Nous nous réservons de rapporter dans le prochain courrier quelques-unes des bonnes paroles de S. E. Mgr Guy et de Mgr Kugener.

Pour aujourd'hui, merci tout court mais sincère, à tous ceux et celles qui, de loin ou de près, ont contribué au succès de ce pèlerinage. Que la bonne sainte Anne le leur rende au centuple. Deo gratias; gaudeamus! A l'an prochain!

La foire aux mariages

Une célèbre "foire aux mariages" a lieu chaque année le 17 juillet, dans le petit village de Gain, à près de Arad, en Transylvanie.

Ce jour-là, les jeunes filles à marier de la région de Gaina, accompagnées de leurs parents et suivies du bétail qui, dans la majeure partie des cas, constitue leur dot, se rendent dans la montagne qui domine le village.

Durant toute la journée, les jeunes gens désireux de se marier défilent devant les candidates et font leur choix avant le coucher du soleil.

Cette originale cérémonie, à laquelle assistent tous les habitants de la région, se termine d'ordinaire par un gigantesque banquet de fiançailles.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faciliter la tâche en nous adressant leurs chroniques le plus tôt possible.

Nous ne pouvons garantir l'insertion dans le numéro de la semaine des correspondances qui nous arrivent après le lundi.

Qu'on veuille bien aussi ne pas attendre à la dernière minute pour nous communiquer par téléphone des nouvelles qui peuvent être transmises deux ou trois jours plus tôt.

Les communications anonymes ne sont pas acceptées. Nous avons besoin de savoir qui nous renseigne. Signez votre nom, qui restera entre nous.

Les bureaux de la "Liberté" sont à Winnipeg (619, avenue McDermot) et non pas à Saint-Boniface.

Merci!

Pèlerinage annuel au Sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Malo

Heure sainte à 3 h. de l'après-midi.

Demandons la paix à Notre-Dame-de-Lourdes

Prédicateurs français et anglais à la Grand'messe et à l'Heure sainte.

REPAS SUR LE TERRAIN POUR LES PELERINS.

Dimanche 18 août 1940

Messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. Grand'messe à 10 h.

Les perspectives de récolte sont inférieures cette année

A la fin de juin les perspectives de la récolte de blé dans les Provinces des Prairies sont de 10 p.c. inférieures à celles de l'an dernier. Jusqu'au 30 juin, la plupart des régions, à l'exception du centre de la Saskatchewan, ont reçu au bon moment des averses qui ont aidé à maintenir l'humidité de surface, mais jusqu'à date cette année il n'y a pas eu une bonne pluie battante comme celle qui est tombée en juin 1939. Depuis le 1er juillet, les averses ont alterné avec les hautes températures; mais il y a eu d'autres détériorations dans le centre et le sud-est de la Saskatchewan, dans certaines parties du sud de l'Alberta et dans la région entre les lacs du nord du Manitoba. D'autre part, il n'y a aucune vaste région où la récolte de blé sera une perte totale, bien que dans les districts susmentionnés on s'attende que les rendements soient faibles.

Les emblavures de blé dans les provinces des Prairies en 1940 s'élèvent à 27,750,000 acres, augmentation de 7.5 p.c. sur les 25,813,000 acres ensemencés en 1939. Les emblavures de blé actuelles dans l'Ouest sont les plus considérables qu'on ait jamais ensemencées. On se rappellera, naturellement, que les semailles se sont faites avant qu'il ne devînt évident que les marchés de l'Europe continentale fussent inaccessibles à l'heure actuelle.

Au cours des huit dernières semaines, les producteurs de l'Ouest se sont hâtés de livrer le reste de leur récolte de 1939 et le mouvement est passé d'un peu plus de 1,000,000 de boisseaux par semaine à un volume hebdomadaire approchant 4,000,000 de boisseaux. Jusqu'au 19 juillet, le mouvement dans les provinces des Prairies a atteint un total de 417,200,000 boisseaux, dont 53,000,000 de boisseaux livrés du Manitoba, 233,500,000 en Saskatchewan et 130,700,000 en Alberta. D'un autre côté, les expéditions hebdomadaires de blé canadien outre-mer depuis la semaine terminée le 7 juin ont atteint une moyenne de 2,000,000 de boisseaux exactement, par suite de l'utilisation du transport disponible pour les besoins plus pressants. Le résultat net de l'augmentation des livraisons de blé dans les provinces des Prairies et du lent mouvement d'exportation a été un accroissement hors de saison de l'approvisionnement visible de blé canadien, qui est passé de 279,500,000 boisseaux la semaine terminée le 14 juin à 283,100,000 boisseaux la semaine terminée le 19 juillet.

Pleine justice pour nos compatriotes de l'Ouest

Nous avons à maintes reprises fait écho aux réclamations des Associations Nationales de l'Ouest protestant contre l'ostracisme dont la population de langue française de l'Ouest était victime de la part de Radio-Canada.

Radio-Canada a tout d'abord fait la sourde oreille, puis, devant la persistance des réclamations des Associations Nationales de l'Ouest, a tenté de justifier sa politique en invoquant l'impossibilité de donner des programmes français. On sait que pour obtenir des programmes français nos compatriotes de l'Ouest devaient capter ce qu'apportent les ondes courtes. Or la plupart de ces programmes viennent d'Allemagne; s'ils ont une haute valeur artistique, ils n'en sont pas moins farcis de propagande. Un dernier appel de nos compatriotes, cette fois à l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, n'a pas été vain: Radio-Canada s'ébranle et vient d'annoncer pour l'Ouest trois programmes français par semaine.

Donc Radio-Canada n'était pas incapable de rendre justice à nos compatriotes de l'Ouest puisqu'elle leur accorde trois programmes par semaine. Ce sera la première apparition du français sur le réseau de l'Ouest.

La tenacité des Associations Nationales de l'Ouest a eu raison de l'obstination de Radio-Canada, mais comme elle le dit dans un récent communiqué, il y a, dans ces trois programmes par semaine, qu'un commencement. Cela ne saurait être un règlement définitif de la radio française dans l'Ouest.

"Nous ne pouvons en effet admettre, dit le communiqué, que cette nouvelle initiative répond aux voeux des Canadiens français des régions de l'Ouest "si l'on entend par là que nous sommes désormais satisfaits".

Après avoir rappelé que les Associations Nationales de l'Ouest ont demandé beaucoup plus que trois programmes, on ajoute: "Il n'en manquera peut-être point — d'un côté et de l'autre de la barrière — qui se récrieront que nous sommes trop difficiles, que nous demandons l'impossible... Il leur suffira de réfléchir sur le peu que nous avons et sur beaucoup dont nous avons besoin pour constater que nous sommes excessivement raisonnables au contraire".

Du dossier des Associations Nationales de l'Ouest contre Radio-Canada, citons le fait que dans la semaine du 3 février il n'y eut que 10 à 12 minutes de français sur un total de 985 minutes d'émission. Avec le nouvel horaire cette proportion tomba à 5 à 6 minutes sur 1,015 minutes d'émission. Même avec trois programmes par semaine, en prenant pour acquis qu'on ne les abrège pas, ça ne fera encore que 10 à 12 minutes par jour sur un total de 1,015.

Si Radio-Canada croit avoir fait preuve de grande générosité, elle s'illusionne singulièrement.

Nos compatriotes de l'Ouest n'abandonneront pas la partie. Ils ont l'habitude de lutter: c'est dans le sang, chez eux. Aussi vont-ils continuer à réclamer un minimum de deux et demi à trois heures d'émissions quotidiennes, cela en attendant l'établissement d'un réseau trans-canadien.

"Notre responsabilité de chefs de 150,000 Canadiens français de l'Ouest, disent les signataires de ce plaidoyer, nous impose cette attitude".

Conscients de cette responsabilité, nous supplions les nôtres, de l'Est et de l'Ouest, d'appuyer énergiquement nos revendications".

Nos compatriotes de l'Ouest ont déjà gagné la première manche. N'ayons crainte qu'ils en demeurent là. Radio-Canada a déjà éprouvé leur tenacité; elle n'a pas atteint le terme.

De notre côté secondons nos compatriotes de l'Ouest. La solidarité nationale n'est pas un vain mot: elle doit jouer toujours et partout. Par là seul nous obtiendrons justice. On l'oublie trop souvent dans notre province.

—(Le Nouvelliste).

L'Italie et la France

ROME — Le journal milanais de Mussolini, le "Popolo d'Italia" a averti la France "qu'elle doit payer".

"La France a été durement battue, lit-on en éditorial. Elle n'attire pas notre pitié, car les hommes qui la gouvernent maintenant nous ont toujours détestés, allant jusqu'à douter de la victoire de l'Axe. La France s'apercevra que tout est fini pour elle".

Les correspondances peuvent être envoyées au tarif d'un sou

Les correspondances et articles manuscrits ou dactylographiés adressés à notre journal pour y être publiés, peuvent être mis à la poste au tarif d'affranchissement des matières de troisième classe, c'est-à-dire au tarif d'un sou par deux onces ou fraction de deux onces.

Voici l'article du Guide Postal Officiel donnant la définition du manuscrit de livre ou de journal (page 26, section 95):

"Par manuscrit de livre, on entend les feuilles écrites de tout livre destiné à la publication; et par manuscrit de journal, on entend les articles ou les correspondances écrits pour insertion dans un journal ou un périodique, et adressés au rédacteur ou à l'éditeur. Les annonces ou les avis par écrit n'y sont pas compris".

Les Français d'Amérique contre le totalitarisme

PHILADELPHIE — M. Eugène Houdry a annoncé l'organisation des citoyens français aux Etats-Unis en vue de combattre le totalitarisme "jusqu'à ce que la France puisse reprendre son rang parmi les nations". M. Houdry est un expert en huiles, il est temporairement chef du groupe appelé "France toujours". Le groupe a établi ses quartiers généraux à Philadelphie.

"Nous gagnerons la guerre", dit le général Laflèche

De retour au Dominion après avoir été attaché militaire à la Légation du Canada à Paris et officier de liaison canadien auprès de l'état-major français, le général Laflèche a parlé de l'importance du rôle que le Canada est appelé à jouer dans le conflit actuel.

"Les Anglais, dit-il, garderont leur île. Nous devons travailler à accumuler de vastes réserves d'armements. Il semble que l'opinion générale en Angleterre soit que nous serons le facteur dernier et décisif dans cette guerre".

Le blocus britannique s'étend de l'Arctique à l'Afrique du Nord

LONDRES — La Grande-Bretagne a proclamé un blocus qui s'étend de l'Arctique à l'Afrique-Nord.

A l'avenir les compagnies de navigation étrangères devront obtenir des "navicerts" des autorités anglaises toutes les fois qu'elles voudront transporter une cargaison en Europe, sous peine de se voir refuser l'usage des quais, bassins de radoub et des entrepôts d'approvisionnement en combustible dans tous les ports anglais du monde. Les armateurs étrangers qui ne se conformeront pas aux désirs des autorités anglaises ne pourront faire assurer leurs navires et leurs cargaisons par les compagnies anglaises. Le système vise à décourager tous les navires marchands neutres qui pourraient êter tentés de forcer le blocus.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

6 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$7.75—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.75
Génisses—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.00—$6.75
Moyennes	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.25—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$9.50
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.25—$4.50
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.75—$7.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$7.50
Bouchers— Escompte de $1.50 par tête	
Pesants	$6.50
Très pesants	$4.5—$5.50
Légers et maigres	$6.00—$7.00
Truies No 1	$3.75—$4.00
Truies No 2	$2.75—$3.00
Inférieurs	$3.00—$3.25
Verrats	$2.25—$2.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS

Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.21½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.11
Grade C, la douz.	.08

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.95
Alimentation (Prix du char)	
Son, La tonne	$23.00
Moulée, La tonne	$34.00

M. Gardiner explique le développement de la guerre sur les marchés agricoles

A la Conférence des représentants fédéraux et provinciaux qui s'est ouverte à Ottawa le 18 juillet, et s'est close le 20, l'hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a fait un exposé de la situation actuelle en ce qui concerne les approvisionnements agricoles et la guerre.

M. Gardiner a déclaré que le but de cette Conférence était de continuer les discussions qui avaient été entreprises au commencement de la guerre. Il avait été impossible alors, expliqua-t-il, d'établir un programme bien arrêté ou de quelque durée; tout ce que l'on a recommandé aux cultivateurs était de continuer à faire ce qu'ils faisaient avant la guerre. Depuis ce temps, des événements si imprévus se sont produits qu'il est impossible de modifier le programme en ce qui concerne l'agriculture et impossible également de prédire ce qui se passera même dans un mois.

Pas d'inquiétude pour le ravitaillement anglais

Parlant de la possibilité d'un marché pour les produits alimentaires canadiens en Grande-Bretagne, M. Gardiner a rappelé les déclarations faites par le Ministère de l'Agriculture, et par le premier ministre anglais, à l'effet que la question du ravitaillement n'est pas, pour le moment, une cause d'inquiétude pour la Grande-Bretagne. On ne sait s'il y aura lieu de s'inquiéter l'année prochaine; le temps et les circonstances le révéleront. On s'organise là-bas pour accroître la production des denrées alimentaires. Ce qui se passe dans le monde va sans doute affecter en bien ou en mal la vente des produits agricoles canadiens.

M. Gardiner, a retracé ce qui a été fait au sujet de la vente de la récolte canadienne commerciale de 1939. Il a fait ressortir également les principaux points de l'accord sur le bacon, conclu entre le Canada et le Ministère anglais des Vivres et aux termes duquel le Canada doit fournir 5,600,000 livres de bacon par semaine. C'est là toute la quantité que la Grande-Bretagne peut prendre pour le moment. M. Gardiner a expliqué que la Grande-Bretagne et le Canada sont les seuls marchés qui existent actuellement pour le bacon canadien.

La seule chose encourageante en ce qui concerne le marché, c'est que la Grande-Bretagne a besoin de produits laitiers, spécialement de fromage canadien. Il est certain également qu'il existe une demande pour les laits concentrés.

Surplus de blé

En parlant du blé, M. Gardiner a déclaré qu'il y a maintenant au moins 250 millions de boisseaux de blé dans les élévateurs canadiens et que la récolte de 1940 pourrait atteindre un total de 400 millions de boisseaux. Si l'on déduit de ce chiffre les 150 millions de boisseaux nécessaires à l'alimentation du peuple canadien ou conservés pour les semailles et pour d'autres fins, il y aura, quand la récolte de cette année aura été rentrée, au moins 500 millions de boisseaux. Il y a dans les élévateurs terminus de campagne et autres de la place pour entreposer 440 millions de boisseaux. En temps de paix, la Grande-Bretagne n'achète que 200 millions de boisseaux de tous les pays, et l'on ne peut pas compter que tous ses achats de blé en temps de guerre se feront au Canada. La Grande-Bretagne est aujourd'hui le seul débouché possible pour le blé canadien. La France et les autres pays européens ne sont plus sur le marché.

Quelque 300,000 familles dans l'Ouest canadien vont être affectées par cette suppression des ventes ou des exportations de blé. M. Gardiner dit que le problème auquel les cultivateurs de l'Ouest ont à faire face exigera l'attention la plus soigneuse de la part du Gouvernement.

S'occuper de l'essentiel

A la séance d'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa du 18 au 20 juillet, le Dr G. H. S. Barton, sous-ministre de l'Agriculture, a recommandé que l'on s'occupe en premier lieu des choses qui importent le plus.

Il est essentiel, a déclaré le Dr Barton, si nous voulons obtenir les résultats cherchés et qu'il nous faut obtenir, que tous les gouvernements du Canada donnent à ces choses leur attention immédiate et qu'ils unissent leurs efforts à cet effet.

Le sous-ministre a fait mention de la conférence précédente tenue en septembre dernier entre le Gouvernement fédéral et les provinces, déclarant que les conclusions auxquelles cette conférence a abouti sont saines et que les résultats obtenus ont été en général satisfaisants.

Pas de programme

Il n'a pas été facile pour bien des raisons de formuler un programme. Cette tâche aurait été plus facile s'il avait été possible de mettre en oeuvre un programme bien concerté pour l'augmentation de production. On comptait sur ce programme et son absence a causé un désappointement.

Le Dr Barton a parlé de la nécessité d'une complète coordination d'action entre tous les gouvernements, spécialement pendant la guerre, et il a insisté sur le besoin de plans simples et de méthodes simples.

Stocks de porc en entrepôt

Au 1er juillet 1940, il y avait dans les entrepôts canadiens 62,251,560 livres de porcs contre 33,673,361 livres au 1er juillet 1939. Sur cette quantité de porc en entrepôt au 1er juillet 1940, une proportion de 22,567,000 livres était tenue pour le compte de l'Office du bacon et marquée pour l'exportation; elle ne constituait donc pas une charge pour le marché intérieur. Déduction faite de cette quantité retenue pour l'Office du bacon, la quantité de porc en entrepôt frigorifique était donc de 45,684,560 livres, soit environ 12,000,000 de livres seulement de plus qu'au 1er juillet de l'année dernière.

Comme les arrivages de porcs sur le marché ont beaucoup diminué, diminution qui est normale pour la saison, et comme la consommation du pays est à son point le plus élevé pour l'année et que l'Office du bacon prend pour l'exportation toutes les semaines 5,600,000 livres de bacon, une quantité environ 80 pour cent plus forte que les exportations moyennes hebdomadaires de l'année dernière, la quantité réelle sur les marchés intérieurs au locaux n'est donc pas excessive.

Par comparaison avec les stocks dont il a été fait rapport au 1er juin 1940, il y avait une diminution au 1er juillet représentant une sortie nette de 6.7 millions de livres contre 3.4 millions de livres l'année dernière.

Le produit inscrit au compte de l'Office du bacon est exporté à une moyenne de 2,000,000 à 2,500,000 livres par semaine, soit une proportion d'environ quarante pour cent des exportations hebdomadaires, qui sont de 5,600,000 livres de bacon. Si l'on continue à ce taux, ce produit devrait être entièrement liquidé vers la fin d'août et peut-être même plus tôt si les arrivages de porcs continuent à diminuer comme ils l'ont fait cette saison. Depuis le 1er juillet, les arrivages de porcs sur les marchés et aux salaisons ont diminué jusqu'à une moyenne hebdomadaire d'environ 71,750 têtes; la moyenne pour le mois de juin était d'environ 81,000 têtes.

Tous ces chiffres indiquent que la situation intérieure est favorable au moment où la consommation des produits de porc est à son maximum.

Insectes et maladies dans les jardins potagers

Les bonnes pratiques de culture jouent un grand rôle dans la lutte contre les insectes nuisibles du jardin. Dans bien des circonstances, elles sont tout aussi importantes que l'application d'insecticides ou de fongicides ou d'autres moyens artificiels de répression. Par ces bonnes pratiques de culture, dans le bulletin de l'Office du ravitaillement en produits agricoles sur "Les moyens de combattre les insectes et les maladies qui nuisent aux jardins potagers", on entend l'hygiène du jardin qui comporte le ramassage et la destruction des déchets récoltés à l'époque où l'on rentre la partie comestible, et le nettoyage des débris à l'automne ou au commencement du printemps, ainsi que le brûlage des lieux inutiles et des plantations infestées de mauvaises herbes autour des jardins où beaucoup d'insectes et d'organismes qui portent la maladie passent l'hiver dans un grand nombre de phases; le bon choix des plantes et des graines, l'assolement des récoltes, et la bonne culture du sol avant et après les semailles et la transplantation.

Ce feuillet spécial, où l'on trouvera de nombreux renseignements au sujet des insectes et des maladies qui attaquent les légumes, est distribué gratuitement à tous ceux qui en font la demande par le Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On pourra obtenir des renseignements encore plus complets en s'adressant au laboratoire fédérale d'entomologie et de phytopathologie le plus proche de chez soi ou à la Division de l'entomologie, Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour des renseignements sur les maladies des plantes.

Valeur des produits de la ferme

On estime que la valeur brute des denrées produites sur les fermes canadiennes en 1939 était de $1,170,943,000 contre $1,062,645,000 en 1938, en augmentation de 10.2 pour cent. L'augmentation a été de 15.3 pour cent pour les récoltes de grande culture et de 24.8 pour cent pour les animaux de la ferme. On a enregistré également de petites augmentations dans la valeur des produits de la basse-cour, du lin et de la laine. Il y a eu par contre une diminution à peu près correspondante dans la valeur des produits laitiers, des fruits et des légumes, du tabac, des fourrures, des produits de l'érable, du miel, du trèfle et des graines d'herbe.

Les abricots, les pommes et les autres fruits viennent bien au Manitoba

Bien des gens seront surpris d'apprendre que les abricots, considérés actuellement comme un fruit sous-tropical, viennent bien sur les Prairies canadiennes, ainsi que beaucoup d'autres fruits.

Le dernier rapport de M. W. R. Leslie, régisseur de la station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba, devrait intéresser tout spécialement ceux qui ne sont peut-être pas au courant des progrès de l'industrie de culture fruitière dans les provinces des Prairies. Citons ici ce rapport:

"Jamais encore nous n'avons vu les arbres, les arbrisseaux et les vignes aussi chargés de fruits que cette année. Les pommiers portent une récolte abondante. Il y a plusieurs centaines de variétés nommées qui se composent de vieilles espèces, comme les Duchesse, Hibernal et Wealthy, des introductions récentes comme les Melba et Haralson, et beaucoup de nouvelles, comme les Beacon et Mount.

"Les pommetiers ou pommiers sauvages portent généralement des fruits à profusion, mais ils paraissent avoir dépassé la mesure cette année. Lorsqu'un arbre est surchargé, les fruits ont une tendance à rester petits et la vitalité de l'arbre est soumise à une rude épreuve. La nouvelle race des pommetiers hybrides Redvein offre un intérêt spécial; ces pommetiers contiennent une quantité énorme de pectine. Les poiriers rapportent bien. Les cerisiers aigres, y compris les Dyehouse, portent une forte récolte. Les cerisiers Nanking produisent en abondance, comme d'habitude, et les cerisiers des sables et les cerisiers à grappes sont aussi chargés.

"Les pruniers portent de bonnes récoltes de fruits qui sont bien répartis sur l'arbre. Il y a même des abricotiers. Les Scouts son chargés. Tout fait prévoir que l'on obtiendra une bonne provision de semences des abricotiers sauvageons de Sibérie et de Mandchourie. Les pêchers sauvages de Chine ont porté quelques fleurs, mais les prévisions sont pauvres en ce qui concerne les fruits.

"Les vignes sont moins vigoureuses que d'habitude, mais on prévoit une récolte passable. La vigne Actinidia a porté une grande quantité de fleurs et il est probable que de nombreux raisins mûriront.

"Les ronces sont prolifiques. Les sureaux portent une récolte de faible à forte. Les fruits indigènes sont très abondants.

"Les groseillers et les gadeliers produisent bien. La cueillette de framboises devrait être bonne si la pluie est abondante en juillet. Les noyers ont donné une récolte record en 1939, et beaucoup produisent encore bien cette année".

La station expérimentale fédérale de Morden, qui couvre plus de 600 acres, a entrepris des recherches en horticulture et en agriculture générale en 1916. Cette station de Morden est aujourd'hui le principal terrain d'essai pour les variétés de fruits introduites par le Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale. Les expériences conduites sur une échelle plus ou moins limitée peut fort bien réussir dans différentes parties des provinces des Prairies.

L'Acte de la Havane

LA HAVANE — La conférence des ministres des affaires étrangères des républiques américaines a adopté à l'unanimité une doctrine de défense contre le transfert, par conquête ou autrement, de possessions européennes dans l'hémisphère occidental à toute puissance non-américaine.

La décision, appelée l'"Acte de la Havane", stipule que les républiques américaines pourront établir des "régions d'administration provisoire" dans toute colonie européenne en danger d'être occupée ou échangée.

La récolte des framboises est d'environ 11,000,000 de pintes

Les rapports émanant des cultivateurs établis dans les régions où le framboisier se cultive sur une échelle commerciale au Canada indiquent que la récolte de framboises de 1940 sera tout aussi forte que celle de 1939; elle avait atteint cette année-là un total de 10,861,000 pintes, ainsi réparti par province: Ontario, 5,673,000 pintes; Québec, 2,217,000 pintes; Colombie-Britannique, 2,852,000 pintes, et Provinces Maritimes, 119,000 pintes. La qualité des framboises de cette année est spécialement bonne. La récolte est maintenant sur le marché et l'offre sera abondante, spécialement dans l'Ontario et le Québec.

Les tomates de pleine terre de la Colombie-Britannique et du sud de l'Ontario sont maintenant offertes en abondance sur le marché jusqu'en septembre. Le développement et la maturation des tomates en Ontario ont été retardés cette année par la température de juin qui a été d'une fraîcheur anormale.

Dans les vergers de la vallée d'Okanagan de la Colombie-Britannique, on fait actuellement la cueillette des variétés hâtives de pommes, comme la Transparente, la Duchesse et l'Astrachan.

Toute une variété de légumes cultivés au Canada sont maintenant dans leur meilleur état pour la cuisson comme légumes frais ou pour la mise en conserve.

L'habitation de Port-Royal

Le gouvernement fédéral a maintenant érigé à Lower-Granville, en Nouvelle-Ecosse, sur l'emplacement exact où se trouvait l'Habitation de Port-Royal il y a 335 ans, une réplique de ce groupe de bâtiments qui a abrité les premiers colons européens au Canada. L'Habitation a servi pendant deux années de quartiers généraux à Samuel de Champlain, le fameux explorateur et le géographe d'Henri IV de France, qui lui avait permis de choisir l'endroit et de tracer le plan de l'établissement.

Le 7 mars 1604, le sieur de Monts, un gentilhomme de France, ayant obtenu de ce monarque une commission le nommant lieutenant-gouverneur de l'Acadie, ou Nouvelle-France, fit voile vers le Nouveau-Monde. Il avait comme navigateur le célèbre Champlain et il était accompagné du baron de Poutrincourt, un gentilhomme de la Picardie. L'expédition comprenait aussi 120 fermiers devant coloniser le territoire désigné dans la concession de Monts et il fonda le premier établissement permanent au Canada. L'endroit qu'il choisit finalement pour l'Habitation était un magnifique port abrité sur la rive nord du bassin d'Annapolis et il le nomma Port-Royal. C'est là que s'ouvrit le premier établissement de traite de l'Europe sur le continent nord-américain au nord des groupements espagnols dans le golfe du Mexique. L'établissement anglais à Jamestown n'avait pas encore fait son apparition, et il s'écoula trois années avant la fondation de Québec.

La restauration de l'Habitation de Port-Royal est, nul doute, d'un intérêt historique considérable et elle rappelle plusieurs des premiers événements importants de l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord. C'est là que fut fondé le premier cercle social d'Amérique, "L'Ordre du Bon Temps". Le club a été formé dans le but de maintenir le bon esprit de camaraderie et de gaieté parmi les membres de l'établissement. Chacun occupait à tour de rôle pendant une journée la charge de Grand-Maitre et il était le pourvoyeur de toute la société. Comme cela devint un honneur de remplir ce poste, il s'occupait d'ordinaire pendant plusieurs jours à l'avance à la chasse, à la pêche ou au troc des provisions avec les indiens. Les tables étaient garnies de tous les luxes de la forêt. On comptait parmi les invités des chefs indiens, des braves, des femmes indiennes et même des enfants indiens, car les Français se plaisaient beaucoup de la camaraderie des peaux-rouges.

L'esprit que manifestaient les premiers pionniers s'est maintenu pendant des siècles en Nouvelle-Ecosse, et une société pour les visiteurs a été fondée sous le même nom de "L'Ordre du Bon Temps", en vue de perpétuer la mémoire de ces premiers colons au Canada. Feu lord Tweedsmuir en fut créé le Grand-Maitre en 1937, et les membres sont surtout restreints aux visiteurs qui ont passé au moins dix jours de leurs vacances dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Ils reçoivent une très belle carte de sociétaire ornée de l'écusson de la Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs autres premiers événements se sont déroulés à l'Habitation de Port-Royal. C'est là que le premier baptême fut administré et le premier cimetière béni. Ce fut également à cet endroit que fut semé le premier blé, le premier jardin et que fut construit le premier moulin à eau et la première route, une route qui est maintenant reliée au grand réseau moderne du continent nord-américain. Il n'est guère étonnant que le gouvernement du Canada ait choisi cet emplacement pour la restauration et la conservation comme site historique.

La reconstitution de l'Habitation de Port-Royal est aussi d'un intérêt architectural considérable. Elle comprend un groupe de bâtiments disposés autour d'une cour à la manière des fermes du 16e siècle dans le nord de la France. Elle est fortifiée aux deux coins sud par une plate-forme montée de canons et une palissade. L'Habitation a été reconstruite dans son état original en autant que cela était possible comme une réplique de l'établissement de traite et de colonisation érigé en 1605. Le premier établissement fut rasé en 1613 par les troupes anglaises venant de Virginie qui pillèrent tout ce qui pouvait avoir de la valeur.

L'Habitation de Port-Royal fut marquée comme Site historique du Canada, en 1924, par l'érection d'un cairn de pierres avec une tablette. Elle fut tout d'abord identifiée en 1911 par les cartes et les descriptions de Champlain, mais ce n'est qu'à l'été de 1938 qu'on entreprit des travaux de recherches importants dans le but de reconstituer d'aussi près que possible l'Habitation primitive. Il a fallu beaucoup d'études et de travaux d'exploration avant de tenter réellement la reconstruction de l'Habitation. Il ne restait aucun vestige ou indice des premiers bâtiments au-dessus du sol et une petite bâtisse moderne occupait l'emplacement jusqu'à ce qu'elle fût enlevée au moment des explorations. On a dû confronter les preuves historiques concernant Port-Royal et étudier dans les archives, les musées et les bibliothèques dans la province de Québec et ailleurs tous les documents se rapportant aux premiers bâtiments canadiens-français. On a obtenu d'importantes données de France sur les modes de construction au début du 17e siècle en Normandie et en Picardie d'où venaient les membres de l'expédition. Les résultats de nos recherches relativement au site concordaient de près, quant aux dimensions de l'Habitation, avec les données de Champlain. On découvrit des ensembles de pierre indiquant à peu près la position de certaines fondations comme celles des cheminées et de la plate-forme à canons. Là où l'on ne pouvait obtenir une preuve réelle pour déterminer l'emplacement exact des fondations, on eut recours à une interprétation des tranchées transversales creusées dans le sol. On a pu établir finalement de cette façon les contours des divers bâtiments et on commença les travaux de reconstruction.

Champlain a laissé une gravure ou un dessin du plan de l'Habitation, et avec ses descriptions publiées dans ses "Voyages" en 1613, on réussit enfin à établir la base pour la confection des plans de reconstruction. On se servit en autant que possible, pour les travaux, de matériaux locaux et on employa des ouvriers de l'endroit également. Il s'y trouvait heureusement des charpentiers compétents et des bûcherons habiles à manier la hache et l'herminette, y compris de vieux constructeurs de navires dont on a pu obtenir les services dans le district, et cette main d'oeuvre a contribué sensiblement à assurer la reproduction fidèle des travaux des premiers ouvriers.

L'Habitation restaurée repose maintenant comme un exemple des premières traditions européennes en fait de construction qui ont été transplantées dans le Nouveau-Monde. C'est aussi un monument commémoratif des premiers événements au Canada, et c'est un important complément au groupe notable des sites historiques qui ont été placés sous l'administration du Service des Parcs nationaux à Ottawa au cours des dernières années.

Perroquets publicitaires

Personne n'ignore qu'en Angleterre la réclame est pratiquée sur une très grande échelle. Mais, au point de vue de l'ingéniosité, nous croyons qu'il est difficile d'aller plus loin que ce distillateur écossais qui pourrait donner des leçons de publicité aux Américains eux-mêmes.

Il écrivit d'abord à un de ses amis au Brésil de lui envoyer toute une cargaison de perroquets, trois à quatre cents.

Ayant reçu, quelques semaines après, son régiment de perroquets, l'industriel en question se mit en devoir de leur apprendre à répéter aussi parfaitement que possible l'unique phrase suivante: "Take Albermarle's whisky", autrement dit: "Prenez du whisky Albermarle".

Ce fut assez long, puis, une fois ces diffuseurs animaux bien au point, il fit construire autant de cages qu'il avait de perroquets. Et, chaque restaurateur et cabaretier d'Edimbourg reçut en cadeau, comme prime gratuite, un perroquet, lequel, aussitôt accroché au mur, manifestait sa joie ou son mécontentement en criant la phrase apprise pendant de longs jours.

Les exportations de produits augmentent

Les exportations de produits agricoles canadiens sur des pays autres que l'Europe, et principalement sur les Etats-Unis, les Antilles, le centre et le sud de l'Amérique, se sont en général bien maintenues dernièrement. Il s'est exporté moins de bovins sur les Etats-Unis pendant les six premiers mois de 1940 que pendant la période correspondante de 1939, mais par contre, les expéditions de volailles en vie ont été plus fortes. Les exportations de produits de lait concentré sur les Antilles ont beaucoup augmenté pendant les mois en revue et, de même, les exportations de pommes de terre sur les Etats-Unis pendant la saison de 1939-40 étaient bien supérieures à celles de 1938-39, tandis que les expéditions sur les autres marchés se sont maintenues.

Cours de grain fourni par

JamesRichardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 462

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juillet:	29	30	31	1er août	2	3
BLE						
Nord No 1	71¾	71¾	71¾	71¾	71¾	71¾
Nord No 2	68⅝	68⅝	68⅞	68⅞	68⅞	69
Nord No 3	63⅝	63⅝	64⅜	64⅜	64⅜	64⅜
No 4	59⅝	59⅝	60⅛	60⅛	60⅜	60⅜
No 5	57⅞	57⅞	58⅛	58⅛	58⅛	58⅛
No 6	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	52⅝	52⅝	52⅛	52⅜	52⅜	52⅜
Sur voie net	71⅛	71⅛	71⅛	71⅛	71⅛	71⅛
No 1 Durum	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝
No 2 Durum	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
No 3 Durum	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Inf. Nord 1	68⅜	68⅜	69⅜	69⅜	69⅜	69⅜
Inf. Nord 2	65⅝	65⅝	66⅜	66⅜	66⅜	66⅜
Inf. Nord 3	59⅞	59⅞	61⅜	61⅜	61⅜	61⅜
Charbonneux 1	66⅜	66⅜	66⅜	66⅜	66⅜	66⅜
Charbonneux 2	63⅜	63⅜	63⅞	63⅞	63⅞	64
Charbonneux 3	58⅜	58⅜	59⅞	59⅜	59⅜	59⅜
Rej. Nord 1	64⅜	64⅜	63⅞	63⅞	63⅞	63⅞
Rej. Nord 2	61⅞	61⅞	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛
Rej. Nord 3	57⅛	57⅛	57⅞	57⅞	57⅞	57⅞
Printemps 1	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜	60⅜
Printemps 2	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜	57⅜
Printemps 3	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜
AVOINE						
C.W. No 2	29⅛	29⅛	30	30	30⅛	30⅛
C.W. No 3	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛	26⅞	26⅞
Fourrage No 1	24⅝	24⅝	25⅛	25⅛	26⅛	26⅛
Fourrage No 2	21⅝	21⅝	23	23	23⅝	23⅝
Fourrage No 3	19⅝	19⅝	21	21	21⅝	21⅝
Sur voie net	27⅛	27⅛	28⅜	28⅜	28⅛	28⅛
ORGE						
C.W. 6 rangs	33⅛	34	33	33	33⅛	33⅛
Fourrage No 1	32½	33¼	32½	32½	32⅝	32⅝
Fourrage No 2	32	32¾	32	32	32⅛	32⅛
Fourrage No 3	31	31¾	31	31	31⅛	31⅛
Sur voie net	32⅜	32⅜	31⅞	31⅜	31⅞	31⅞
LIN						
C.W. No 1	134½	136½	130	131	131	130
C.W. No 2	130½	132½	126	127	127	126
C.W. No 3	122½	123½	118	118	119	118
C.W. No 4	109½	111½	107	108	108	107
Sur voie net	132½	133	129	130	130	129
SEIGLE						
C.W. No 2	46	46¼	44¾	44¼	42¾	42¾
C.W. No 3	41	41¼	40¼	39¾	38¼	38¼
C.W. 2 rej.	38½	38¾	36¾	36¼	34¾	34¾
C.W. No 4	36⅝	36⅝	36¼	35¾	34¼	34¼
Ergot rej. X	35⅝	35⅝	35¼	34¾	33¼	33¼
Sur voie net	43⅞	44⅛	4⅞	43⅝	41⅞	41⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet	71⅝a	71⅝a	71⅝a	......	......	......
Octobre	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
AVOINE						
Juillet	29⅛	29⅛	30	......	......	......
Octobre	28⅛	28⅝a⅝	29	29	29⅛	29⅛
Déc.	26⅝	27¼	27⅜	27¼	27⅛	27⅛
ORGE						
Juillet	33⅜	34½	33⅞	......	......	......
Octobre	34⅜	34⅜	34¼	34	34⅛	34⅛
Déc.	35	35	34⅝	34⅝	34⅝	34¼
LIN						
Juillet	134½	136½	133	......	......	......
Octobre	135½	136	132	133	133	132
Déc.	......	......	......	......	......	......
SEIGLE						
Juillet	46	46¼	44½	......	......	......
Octobre	46⅝	46⅝	46¼	45⅜	44¾	44¾
Déc.	46⅜	47⅜	47	46⅝	45¼	45¼

La Ferme des Pins

(Harry Bernard)

Editeur: l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières

Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

46



Il y a quelques mois, quand le fermier s'était rendu à St-Valérien, il ne pensait pas que les choses iraient si rondement. Le notaire Dumais, depuis la dernière entrevue, avait dû faire du travail. Robertson lui avait commandé de vendre tout ce qu'il possédait, excepté la Ferme des Pins.



Au magasin Lorquet, l'insipide barbier Roireau lui avait demandé: "C'est'y vrai que tu vends?" Robertson avait répandu: "On sait jamais voyez-vous, ce qui peut arriver.... j'vends et j'vends pas..." Ces formules, qui lui étaient coutumières, le débarrassaient des importuns et ne froissaient personne.



De retour de Kingston, à la gare d'Upton, Robertson s'était demandé s'il n'irait pas immédiatement chez Miss Parker? Mais, déjà, il était entouré de flâneurs et de rentiers fainéants qui lui demandèrent: "T'as fait un bon voyage"?

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Le courage de chaque jour

La perspective d'accomplir une tâche difficile, mais intéressante et glorieuse, stimule notre ardeur: nous y trouvons la satisfaction de développer nos forces, d'exercer nos facultés, de prouver notre valeur, sans parler du gain matériel et moral que nous en retirons.

Acquérir des biens, de la renommée, de l'expérience, tout cela n'est qu'un profit légitime tiré de notre activité physique et intellectuelle. Les missions les plus périlleuses, les entreprises les plus ardues tentent les audacieux. Nous sommes encouragés par l'approbation et l'admiration de nos semblables; l'attrait qu'exerce sur nous la difficulté à vaincre devient le tremplin de notre énergie. D'autres mobiles, nobles et désintéressés, font agir, pour parler comme Victor Hugo:

"Ceux dont un grand dessein
[emplit l'âme et le front"

Ils sont poussés par l'ardent désir de faire du bien, soit d'une manière générale, soit d'une manière particulière à ceux qui bénéficient de leur effort.

La variété dans nos travaux est aussi l'une des raisons qui nous les font aimer. Ce qui nous rebute le plus, c'est la monotonie. La bravoure en face du danger, le courage devant l'infortune soudaine sont parfois moins héroïques que la patience obscure avec laquelle des êtres modestes soutiennent, sans répit comme sans faiblesse, la lutte de chaque jour, de chaque heure contre les circonstances qui les accablent ou les gens qui les oppriment. Il leur faut faire appel à la raison, aux sentiments de foi et de charité chrétienne pour ne point se révolter contre les défauts de certains entourages et les difficultés matérielles et morales de certaines situations. Vivre avec des gens de caractère aigri, d'esprit étroit, entendre leurs plaintes, calmer leurs récriminations; avec des malades que rien ne contente et dont on n'a même pas la consolation de soulager la souffrance; se trouver accablé de charges auxquelles il faut faire face avec des ressources insuffisantes; voir renaître chaque jour les inquiétudes, les préoccupations mesquines, la nécessité des besognes fastidieuses, voilà ce qui, trop souvent, inspire le dégoût de vivre.

Comment le surmonter? En songeant, d'abord, que l'existence est semée pour tous de tracas monotones et quotidiens sur le fond desquels se détache, en éclatante broderie pour les uns, un maigre semis pour les autres, les quelques joies dont elle est agrémentée. Seule l'égalité d'humeur nous permet d'en diminuer l'amertume et d'en augmenter le mérite.

Le champ de l'activité féminine semble parfois limité pour la mère, l'épouse, la maitresse de maison, absorbées par de menus soins et des travaux sans éclat. Comme il devient productif pour peu qu'elles le cultivent avec ardeur dans ses moindres détails! La prospérité du foyer, de la famille et leur oeuvre et ce sont les petites choses de chaque jour qui leur permettent d'en accomplir de plus grandes: par l'union et le bonheur des siens, la femme contribue à maintenir l'équilibre social et le sens du devoir.

L'accomplissement ponctuel des petites obligations engendre les bonnes habitudes qui constituent, en somme, les grandes qualités. Faire régulièrement ses comptes par exemple, permet de répartir ses ressources avec discernement. Que survienne un oubli, une négligence plusieurs fois répétés et nous voilà sur la pente glissante du gaspillage. Ne jamais perdre son temps, ranger chaque chose à sa place, montrer malgré les soucis et les contrariétés, de la courtoisie, de la bienveillance, de la politesse, de la douceur; autant de victoires remportées sur notre paresse, notre orgueil, notre égoïsme.

Elles rendront peu à peu notre âme sereine, la maintiendront dans les régions élevées du sacrifice et de l'abnégation dont le mérite est proportionné à nos efforts.

Les enfants difficiles

Autrefois, quand le père de famille régnait en autocrate, on ne connaissait, en matière d'éducation que la manière forte. A la moindre peccadille, pour une étourderie sans grande importance aussi bien que pour une faute grave, le martinet entrait en danse, suivi de reproches amers et d'une station plus ou moins longue dans le cabinet noir, en la seule compagnie d'un croûton de pain dur et d'un cruchon d'eau fade... Les pauvres petits, ainsi menés, avaient, de l'auteur de leurs jours, une terreur raisonnée que ne dissimulait pas toujours l'excessif respect qu'il convenait d'affecter à son égard.

En ce temps-là, on ne comprenait pas la psychologie des enfants difficiles. On les croyait trop volontiers semblables aux poulains rétifs pour qui caveçon et chambrière font merveille. On corrigeait, voilà tout.

Nous avons changé tout cela. Nous comprenons, à présent, qu'il n'y a que deux sortes d'enfants difficiles: ceux qu'a désaxés une tendresse amollissante ou de funestes exemples, (les mal élevés, en somme), et les malades.

Pour réformer les premiers, il suffit d'un bon pédagogue, qui comprenne vite la mentalité du petit, découvre ses qualités et les cultive, discerne ses défauts et cherche à les détruire ou à les faire évoluer. Car souvent, un défaut (pas un vice, toutefois) dirigé savamment se mue en qualité. Il n'y a qu'à avoir la manière.

Les autres, les malades doivent être considérés comme anormaux et suivis consciencieusement, par un médecin psychologue. Un enfant nerveux, irritable, qui, pour un rien, pour la moindre contrariété fait des colères terribles, se roule à terre en détendant ses quatre membres et en frappant le plancher avec sa tête, et qui, cinq minutes après rira aux larmes pour avoir vu briller la courte flamme d'une allumette est un cerveau fêlé. Il est probablement fils ou petit-fils d'alcoolique.

Un autre demeurera prostré, tout seul, dans son coin, il sera timide, craintif, émotif à l'excès. Devant ses yeux passeront des fantômes et il sera pâle et blême avec une peau transparente et des lèvres décolorées.

Il y aura aussi l'enfant brutal, à la mâchoire saillante, aux poings de boxeur, qui ne rêvera que plaies et bosses et torturera avec plaisir les animaux qui lui tomberont sous la main, l'enfant kleptomane aux doigts de prestidigitateur, l'enfant menteur qui affirmera en regardant son interlocuteur droit dans les yeux les choses les plus invraisemblables, ou qui niera obstinément même pris sur le fait.

Les coups et les punitions sont sans effet sur ces petites âmes déséquilibrées, victimes, le plus souvent, d'une lourde hérédité. Leur réforme est du domaine de la science et c'est un travail de rééducation qu'il convient de leur donner.

L'enfant anormal a toujours un facies caractéristique, auquel un observateur ne se trompe pas. Les parents, ignorants ou malhabiles peuvent gâter irrémédiablement ce jeune fruit déjà atteint.

Evidemment, la réforme d'un enfant anormal n'est pas une sinécure. Elle demande du temps et de l'observation, une douce fermeté, un tact parfait. Mais cela vaut la peine, car, l'enfant, c'est l'avenir, et c'est aux parents à décider s'il doit être rose ou noir, s'il doit leur apporter félicité ou regrets amers.

Odette-L. OLIGNY.

Les plaisirs

Savez-vous ce qui est le plus doux des plaisirs? C'est d'être libre de remords, c'est d'être bien avec Dieu, c'est de vivre dans une certaine assurance raisonnable à l'égard de son salut éternel: c'est de rire de bon coeur dans la joie de l'innocence; c'est de faire des heureux, d'avoir de belles et pures amitiés, de donner de nobles occupations à son intelligence, de posséder assez de saine philosophie pour ne pas se chagriner soi-même et les autres.

La raison veut sans doute que l'on ait des délassements, des récréations, des plaisirs, mais des plaisirs vrais où se mêle l'heureux souvenir des devoirs accomplis. Celui qui, au lieu d'user dignement du plaisir, use indignement la vie par le plaisir, renverse l'ordre de la raison et de la nature et mérite, en poursuivant la jouissance, de rencontrer l'ennemi dans toutes ses voies. C'est qu'on est capable de traiter la vie comme un jeu, et d'oublier en passant en ce monde, que l'homme n'y est pas pour folâtrer, mais pour agir et mériter.

Le meilleur moyen

Certaines maitresses de maison mettent leur orgueil à prendre leur personnel en défaut: confusion, remontrance, un peu vive, mauvaise humeur de part et d'autre. Est-ce bien nécessaire? Je connais, au contraire, une excellente ménagère qui tousse ou fait volontairement du bruit avant d'entrer dans sa cuisine, pour que l'on remédie sans qu'elle ait à le demander à tout ce qu'elle ne pourrait approuver. Pour juger de cette question sans parti pris, demandez-vous quel est le gendarme qui fait le mieux son service: celui qui se cache pour pouvoir dresser beaucoup de contraventions, ou celui qui se montre pour empêcher qu'on en mérite?

Il en est de même pour les fournisseurs; avoir une telle balance bien en vue dans la cuisine, cela empêche les "erreurs" de poids, même si on ne s'en sert pas. Soyez celle qui, toujours, pourrait contrôler mais qui n'en abuse pas.

Soyons nettes

Aujourd'hui, la netteté est la moitié de la beauté, du charme, de l'élégance. Il faut avoir une ligne nette, un maquillage net, un regard net, et la netteté absolue de la coiffure.

Vous semble-t-il que vous péchiez un peu par là? Luttez contre votre tendance au flou, au vague, à l'imprécis. Vous y gagnerez étonnamment.

La Mode Pratique

3303
SIZES 12-40

Pyjamas faits à la main

Etes-vous en peine d'offrir un cadeau à votre amie? Voici la solution de tous vos problèmes. Offrez-lui ce magnifique pyjama, très élégant, très féminin, économique que vous pourrez faire dans vos moments perdus.

Style no 3303 pour grandeurs 12, 14, 16, 36, 38, 40. La grandeur 16 requiert 4 verges ⅛ de tissu de 39 pouces, 2 verges de dentelle et 2 verges de ruban.

Toute demande doit être adressée comme suit; Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le Secret

Prends garde. Si tu veux parler à ma tristesse,
Ne lui demande pas le secret de ses pleurs,
Ni pourquoi son regard se détourne et s'abaisse
Et se fixe longtemps sur le pavé sans fleurs.

Pour distraire son mal, sa peine et son silence,
N'évoque de l'oubli taciturne et glacé
Nul fantôme d'amour, d'orgueil ou d'espérance
Dont le visage obscur soit l'ombre du passé.

Parle-lui du soleil, des arbres, des fontaines,
De la mer lumineuse et du bois ténébreux
D'où monte dans le ciel la lune souterraine,
Et de tout ce qu'on voit quand on ouvre les yeux.

Dis-lui que le printemps porte toujours des roses
En lui prenant les mains doucement, et tout bas,
Car la forme, l'odeur et la beauté des choses
Sont le seul souvenir dont on ne souffre pas.

H. de REGNIER.

Les trois questions

Il y avait autrefois, au temps lointain où les princes pouvaient faire ce qu'ils voulaient, un roi orgueilleux, avide de richesses, qui se croyait l'esprit le plus subtil, l'intelligence la plus avisée de tout son royaume. Ses courtisans, pour le flatter, s'efforçaient de le maintenir dans cette illusion.

Aux environs de la capitale s'élevait le monastère de Saint-Marc, renommé pour la sainteté et la sagesse de ses abbés. Leurs biens immenses contribuaient aussi à entretenir leur bonne réputation.

Le roi songeait souvent avec envie aux trésors et au vaste savoir des saints hommes. Il aurait bien voulu s'emparer des uns et humilier l'autre, mais il n'osait rien entreprendre contre les religieux, par crainte de l'opinion publique qui existait déjà à cette époque.

Ayant le désir d'admirer les belles choses que contenaient les grandes salles et les oratoires du couvent, le roi annonça sa visite au prieur. Celui-ci, un peu inquiet de cette faveur en fut, néanmoins, fort honoré.

Au jour fixé, le roi fut reçu de noble et déférente manière. Une collation lui fut servie dans l'immense réfectoire dont les murs disparaissaient sous de magnifiques tapisseries et sous de beaux tableaux représentant des scènes de l'Ancien Testament.

Un office lui permit de contempler les objets précieux de la chapelle: ciboires d'or et de pierreries, reliquaires d'argent massif, croix enrichies de diamants et de rubis. Son coeur se gonflait d'amertume et du désir de posséder ces merveilles.

Il parla longuement avec le prieur et le trouva moins intelligent qu'on ne le disait, ce qui était exact, et crut l'être plus que lui, ce qui était faux.

En prenant congé du saint homme, le roi lui demande de lui rendre sa visite un mois après, et avec un sourire perfide lui dit:

"Je vous poserai trois problèmes et j'espère que vous y répondrez de façon à me satisfaire et à prouver l'étendue de vos connaissances et la puissance de votre jugement".

Le prieur, impressionné par l'attitude du roi, devina qu'il lui tendait un piège et comprit qu'il chercherait à l'humilier, peut-être même à lui nuire. Il craignait surtout que le roi s'emparât de sa personne et demandât au monastère, comme rançon, pour lui rendre sa liberté, des trésors importants. Sa présence à la tête de la communauté était nécessaire, son devoir lui commandait d'éviter les dangers que l'astuce du roi pouvait lui faire courir.

Il passa ses jours à prier et ses nuits à réfléchir. Il était si anxieux qu'il tomba malade et la veille du jour fixé pour la visite, il se sentit incapable de se présenter devant le roi et de répondre avec à propos aux questions annoncées.

Il y avait, dans le couvent, un frère nommé Jean qui était cousin du prieur et lui ressemblait beaucoup. Il avait l'esprit vif; un profond dévouement et une grande piété l'animaient.

Le prieur le fit venir, lui expliqua son souci et lui ordonna d'aller voir le roi à sa place. Sa maladie serait une excuse si l'on découvrait la supercherie et le Ciel aidant, le remplaçant répondrait peut-être mieux que lui si souvent accablé et distrait par les responsabilités de sa haute charge.

Le frère Jean accepta avec joie, heureux de servir en sa modeste personne les intérêts de la communauté et, recouvert de l'ample manteau et des insignes de l'ordre se présenta devant le roi qui le reçut avec beaucoup de pompe et de majesté, assis sur son trône et entouré de ses courtisans.

Après les premières paroles de bienvenue, le roi lui dit:

"Maintenant, Seigneur Abbé, vous qui savez si bien calculer, dites-moi ce que je vaux avec ma couronne, mon sceptre, assis sur mon trône dans tout l'appareil de ma puissance".

"Oh! Grand Roi, répondit le frère, Jésus-Christ ayant été vendu trente deniers, je n'en donnerais pour vous que 29, car quel est celui qui pourrait valoir autant que Notre-Seigneur Jésus?"

"La réponse est bonne, fut obligé de répondre le roi devant les murmures approbateurs de ses courtisans, et je ne peux pas me formaliser de valoir si peu. — Passons au deuxième problème. Pouvez-vous me dire, Saint Abbé, en combien de temps je pourrais à cheval faire le tour du monde?"

—Majesté, si vous partiez le matin au lever du soleil, si vous accompagniez l'astre du jour en chevauchant aussi vite que lui, vous pourriez faire le tour du monde en 24 heures".

—Vous savez bien utiliser les "Si", Monsieur le Prieur, s'écria le roi vexé devant les sourires de ses courtisans, mais à la troisième question, je ne veux ni si, ni mais, répondez nettement ou gare à ma colère. — Qu'est-ce que je pense en cet instant qui soit faux?

—Oh! Grand Roi, vous pensez que je suis le prieur du monastère Saint-Marc.

—Eh bien! il n'y a rien de faux là-dedans.

—Pardonnez-moi, Sire, mais votre Majesté se trompe, je ne suis que le frère Jean, cousin du prieur, envoyé pour l'excuser. Très malade, il a eu le grand regret de ne pouvoir venir lui-même et m'a chargé, moi, son parent, de vous apporter ces quelques objets en remerciements de votre bienveillance et l'adroit messager offrit au roi une coupe d'or massif et une croix d'argent enrichie de pierreries.

Que pouvait faire le roi en présence de tant d'esprit et de générosité? Il daigna sourire, accepter les dons et les excuses du prieur malade et, depuis ce jour-là, il fut moins confiant en la subtilité de son esprit et moins avide en son coeur des biens du prochain.

Max DUFORT.

Un aimable abord

Nous devons témoigner, dans nos rapports avec autrui, de beaucoup d'affabilité bienveillante, souriante.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de traiter de même façon tout le monde; il est, au contraire, sage et nécessaire de mesurer les divers degrés d'intimité que nous devons accorder à nos différentes relations. Avec certaines, il sera bon de s'en tenir à un commerce assez restreint, alors qu'avec d'autres, nous pourrons nous abandonner à la confiance et à la sympathie; c'est une question de doigté: si nous ne savions pas faire un choix prudent, nous nous exposerions à de multiples déconvenues.

Mais, quelles que soient nos préférences, nos amitiés ou notre désir de réserve, nous devons, à l'égard de chacun être animées d'une parfaite courtoisie exempte de tout esprit de susceptibilité.

Il ne faut pas croire que, la voisine, l'étrangère, le fournisseur, le marchand de fruits, l'ami qui nous abordent soit une personnalité absolument immuable (c'est-à-dire qui ne change pas). Chacun, certes, a ses grandes qualités essentielles à son genre, mais toute une partie de lui-même ou d'elle-même est prête aux fluctuations, — à ses changements d'idées, — et, le sens de ces fluctuations, c'est nous qui allons le déterminer par le genre de notre attitude.

La défiance provoque la défiance, tandis qu'une bienveillance aimable désarme; une parole d'entrée en matière peut donner le ton à toute une conversation. Et de même qu'un reproche injustifié peut soudain changer en adversaire celui auquel il est adressé, en attribuant de bonnes intentions à un indécis, on peut, d'un coup, s'en faire un allié.

Cette bonne grâce est si pleine de charme qu'elle conquiert même les plus rebelles; non seulement elle est attirante mais, encore, elle est entraînante.

Au contraire, avons-nous, dès l'abord, montré un front sévère, un regard hostile, hautain, nous sommes-nous révélées ombrageuses, susceptibles, tout de suite nous avons mobilisé chez celui auquel nous nous adressons, toutes les facultés de défense. De riposte en riposte, l'entretien dégénérera en querelle, l'entente qui eût été possible fera place à l'animosité, la sympathie naissante sera à jamais détruite.

Je sais quelle objection s'élève, à l'ordinaire, contre les conseils de constante aménité: on accuse volontiers cette disposition affable d'être une hypocrisie, et que c'est mentir aux autres; évidemment, s'il ne s'agit que d'une marque gracieuse, dissimulant des sentiments méchants, il y a là un mensonge très pernicieux, puisqu'il peut amener nos interlocuteurs à être nos dupes.

Mais, ce n'est pas un masque souriant qu'il faut avoir, c'est un sourire sincère de notre vrai visage, c'est l'expression extérieure, loyale, de nos bons sentiments intimes.

Si nous ne sommes pas remplies de bienveillance envers nos frères, c'est cela, avant tout, qu'il faut acquérir. Et alors notre coeur doux, agréable, se révélera à découvert, pour le plus grand avantage de nos amies, de nos connaissances, et le nôtre propre.

GILBERTE.

La façon de préparer la bouillie bordelaise

La bouillie bordelaise, destinée en premier lieu à combattre les maladies, sert également pour combattre un grand nombre d'espèces d'altises ou de puces de terre et quelques cicadelles. On l'emploie presque toujours comme liquide de base dans les pulvérisations contre la bête à patate, car c'est le remède régulier pour un grand nombre de maladies importantes de la pomme de terre. On la fait en mélangeant du sulfate de cuivre (couperose bleue), de la chaux hydratée et de l'eau ensemble dans les proportions suivantes: sulfate de cuivre (finement broyé), 4 livres; chaux hydratée, 6 livres; eau, 40 gallons.

Le procédé est grandement simplifié quand on se sert de sulfate de cuivre finement broyé et de chaux hydratée. Après avoir rempli d'eau le réservoir du pulvérisateur, on met le moteur en marche et on ajoute graduellement la quantité exacte de fine poudre de sulfate de cuivre. Quand l'agitateur est en marche, la fine poudre est entièrement dissoute en cinq minutes. Dans l'intervalle, on met la chaux hydratée dans une grosse chaudière et on la remue lentement avec un baton, tandis que l'on ajoute graduellement le liquide à la solution de sulfate de cuivre dans le réservoir, tandis que le moteur et l'agitateur continuent à marcher. On s'y prend à deux ou trois reprises pour verser cette chaux hydratée jusqu'à ce que toute la chaux, à l'exception de la matière étrangère insoluble au fond de la chaudière, ait été mise dans le pulvérisateur.

Lorsque le mélange est prêt à appliquer, on ajoute deux livres d'arséniate de calcium. La bouillie bordelaise se prépare exactement de la même façon que lorsqu'on se sert de petits pulvérisateurs à dos; la seule exception c'est que, comme il n'y a pas de moteur ni d'agitateur mécanique, il faut se servir d'un bâton plat pour brasser le liquide dans le pulvérisateur.

Conservation des fruits canadiens à la maison

Il y aura pendant les quelques mois qui vont suivre, sur tous les marchés publics, une offre abondante de fruits du pays. La saison des fraises et des cerises est à peu près terminée, celle des framboises bat son plein et nous aurons ensuite les prunes, les pêches et d'autres fruits et, en dernier lieu, les variétés tardives de poires et de pommes.

Il importe au plus haut point de conserver cette année tous les produits périssables, car quelqu'un en aura besoin l'hiver prochain.

La conservation des fruits et des légumes, telle qu'elle est faite à la maison, a pour but de conserver la valeur nutritive de ces produits et de les empêcher de se gâter, tout en maintenant leur goût naturel, leur couleur et leur forme.

La conservation en bocaux de verre ou en boites de fer-blanc remplit ce désidérata. Elle réussit plus ou moins bien, suivant les soins que l'on apporte au procédé. Elle exige la plus grande attention dans toutes les phases, depuis la sélection et le nettoyage des produits, qui doivent se faire parfaitement, jusqu'au dernier détail de la conservation.

La ménagère peut conserver les fruits canadiens sous toutes sortes de formes, et les utiliser sous ces formes, pour les repas en hiver.

Dans la plupart des familles, on se sert de fruits conservés dans du sirop clair, ou converti en confitures. La gelée, d'une couleur claire et vive, orne beaucoup de rayons, mais la ménagère fera bien de se rappeler que la variété supprime la monotonie. On peut faire des conserves de jus de fruits que l'on emploie en guise d'apéritifs pour le déjeuner ou de boissons rafraîchissantes. On peut aussi convertir ces jus en gelée au moyen de pectine commerciale, ou encore on peut en faire des sirops et les employer dans les boissons ou les épaisir avec de la fécule de maïs pour faire des sauces. Les fruits conservés dans leur propre jus, sans sucre, sont excellents pour le déjeuner, pour les régimes spéciaux, ou pour les tartes. Les mélanges de fruits sont bons pour les salades ou les cocktails aux fruits. Les fruits coupés en grosses tranches et cuits dans du sirop épais peuvent être employés comme sauces sur crème glacée ou poudings ou ajoutés à la crème glacée faite à la maison et aux desserts à la gélatine. Enfin, les purées de petits fruits, de pêches, d'abricots ou de prunes ont de nombreux emplois.

Il existe des moyens très simples de préparer ces produits qui sont décrits dans les publications "Conserves de fruits et de légumes" et "Confitures, gelées et marinades" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Conseils utiles

Pour nettoyer vos sacs de cuir, voici un moyen qui donne un bon résultat: enduisez l'objet à nettoyer de blanc d'oeuf battu en neige. Puis, frottez-le avec un morceau de laine. J'ai complètement "rajeuni" par ce moyen un sac usagé.

• • •

Ne faites jamais votre ménage sans porter une gaine ou une bonne ceinture. Lorsque les muscles travaillent, il est, en effet rigoureusement indispensable que vous soyez soutenue. Bien des femmes ont amèrement regretté de ne pas avoir obéi à cette règle médicale.

• • •

Devez-vous percer sans vrille une planche ou une planchette? employez le fer rougi: le tisonnier s'il faut faire un gros trou, une aiguille à tricoter emmanchée sur un bouchon s'il suffit d'un tout petit orifice.

Joyeuse Fête

8 août
Marcel Ruest, Saint-Pierre.

9 août
Roger Gatin, Grande Clairière.
Jean Gagnon, La Broquerie, 6 ans.

10 août
Carmelle Paillé, Sainte-Anne, 11 ans.
M.-Louise Montagne, Sainte-Rose-du-Lac.
Anne-Marie Bertholet, Grande Clairière.

11 août
Jean Tétreault, Sainte-Anne, 12 ans.
Viateur Carrière, Otterburne, 10 ans.
Georges Carrière, Otterburne, 10 ans.
Irène Rey, Grande Clairière.
Rolande Boulet, Dunrea.

12 août
Gilberte Catellier, Saint-Malo.
Edouard Preteau, Saint-Malo.
Lucille Normandeau, La Broquerie.

13 août
Léona Côté, Vassar.
Laurent Champagne, Sainte-Anne, 9 ans.
Doreen Tremblay, Sainte-Anne, 11 ans.
Anne-Marie Neault, Sainte-Rose-du-Lac.

14 août
Solange Fisette, La Broquerie.

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT

178

1. Pluck bande à nouveau son arc et vise d'un air si décidé, que le monstre rabat promptement la trappe sur sa tête.

2. Qu'est-ce encore que cette sorte d'araignée-là? s'exclame Pluck, tandis que la guêpe s'accroche à lui désespérément.



3. "Vous ne les connaissez donc pas toutes! Il y en a de plusieurs sortes, celle-ci est une Cténize, une des araignées féroces parmi les plus féroces; je vais vous raconter comment vit cette ogresse.

Feuilleton de "La Liberté"

Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre

par OCTAVE FEUILLET

NUMERO 5

Elle m'avoua que le démon du théâtre la tourmentait et qu'elle méditait de faire jouer la comédie au château. Elle me demanda des conseils. Je lui parlai alors des scènes particulières que j'avais eu l'occasion de voir à Paris et à Saint-Pétersbourg; puis, je me levai, en déclarant que je prétendais inaugurer mes fonctions par l'exploration d'une ferme qui est située à deux lieues du château. Mme Laroque parut consternée: elle me regarda, approcha ses mains de son "brasero", et me dit enfin à demi-voix: Ah! qu'est-ce que cela fait! Laissez donc cela, allez. — Et comme j'insistais: — Mais, mon Dieu! repritelle, c'est qu'il y a des chemins affreux... Attendez la belle saison.

—Non, madame, dis-je en riant, je n'attendrai pas; on est intendant ou on ne l'est pas.

—Madame, dit le vieil Alain, qui se trouvait là, on pourrait atteler pour M. Odiot le berlingot du père Hivart.

Mme Laroque foudroya d'un coup d'oeil le malheureux Alain, qui osait proposer à un intendant de mon espèce, qui avait été au spectacle chez la grande-duchesse Hélène, le berlingot du père Hivart.

—Est-ce que l'américaine ne passerait pas dans le chemin?

—L'américaine, madame? Ma foi, non. Il n'y a pas de risque qu'elle y passe, dit Alain; ou si elle y passe, elle n'y passera pas toute entière...

Je protestai que j'irais à pied.

—Non, non, je ne le veux pas! Voyons, voyons donc... Nous avons bien ici une demi-douzaine de chevaux de selle qui ne font rien, mais probablement vous ne montez pas à cheval?

—Je vous demande pardon, madame; mais c'est inutile; je vais...

—Alain, faites seller un cheval pour monsieur. Lequel, dis, Marguerite?

—Donnez-lui Proserpine, murmura M. de Bévallan en riant.

—Non! non, pas Proserpine! s'écria vivement Mlle Marguerite.

—Pourquoi pas, mademoiselle? dis-je.

—Parce qu'elle vous jetterait par terre, me répondit la jeune fille.

—Oh! comment ça? Pardon, voulez-vous me permettre de vous demander, mademoiselle, si vous montez cette bête?

—Oui, monsieur, mais j'ai de la peine.

—Eh bien! peut-être en aurez-vous moins, quand je l'aurai montée une fois ou deux. Faites seller Proserpine, Alain.

Mlle Marguerite fit un geste de la main, comme pour repousser toute responsabilité dans la catastrophe qu'elle prévoyait.

—Si vous avez besoin d'éperons, j'en ai une paire à votre service, reprit M. de Bévallan, qui décidément prétendait que je n'en revinsse pas.

Cinq minutes après, un bruit de piétinements annonçait l'approche de Proserpine, qu'on amenait avec difficulté au bas de l'escalier du jardin. Je descendis le perron. Quelques jeunes gens, M. de Bévallan à leur tête, me suivirent, par humanité, je crois, et l'on ouvrit en même temps les fenêtres du salon pour l'usage des femmes. Je me serais passé de tout cet appareil, mais enfin il fallait s'y résigner, et j'étais d'ailleurs sans grande inquiétude sur les suites de l'aventure, car je suis un très vieil écuyer. Je marchais à peine que mon père m'avait déjà planté sur un cheval, et depuis il n'avait négligé aucun soin pour me rendre son égal dans un art où il excellait.

Proserpine me laissa débrouiller ses rênes et même toucher son encolure sans donner le moindre signe d'irritation; mais elle ne sentit pas plutôt mon pied sur l'étrier qu'elle se jeta de côté, en poussant trois ou quatre ruades superbes; puis elle se mâta en battant l'air de ses pieds de devant, après quoi elle se reposa frémissante. — Pas facile au montoir, me dit le valet d'écurie. —Je le vois, mon garçon, mais je vais bien l'étonner, va. — En même temps je me mis en selle sans toucher l'étrier, et je pris une solide assiette. L'instant d'après, nous disparaissions au petit galop, suivis par le bruit de quelques battements de mains, dont M. de Bévallan avait eu le bon esprit de donner le signal.

Cet incident ne laissa pas, comme je pus m'en apercevoir le soir même, de relever singulièrement mon crédit dans l'opinion. Quelques autres talents de la même valeur, dont m'a pourvu mon éducation, ont achevé de m'assurer ici toute l'importance que j'y souhaite. On voit assez au reste que je ne prétends nullement abuser des égards dont je puis être l'objet pour usurper un rôle peu conforme aux fonctions que j'y remplis. Je me renferme dans ma tour aussi souvent que je puis, sans manquer aux convenances; je me tiens à ma place, afin qu'on ne soit jamais tenté de m'y remettre.

Quelques jours après, comme j'assistais à un dîner de cérémonie, mon nom fut prononcé sur un ton interrogatif par le gros sous-préfet; Mme Laroque, qui est sujette à ces sortes de distractions, oublia que j'étais là, et bon gré, mal gré, je ne perdis pas un mot de sa réponse: — Mon Dieu! il y a là mystère inconcevable... Nous pensons que c'est quelque prince déguisé... Il a tous les talents: il monte à cheval, il joue du piano, il dessine, et tout cela dans la perfection. Entre nous, mon cher sous-préfet, je crois que c'est un très mauvais intendant, mais vraiment, c'est un homme très agréable.

Le sous-préfet dit alors, en caressant d'une main potelée ses splendides favoris, qu'il y avait assez de beaux yeux dans le château pour expliquer bien des mystères, qu'il soupçonnait l'intendant d'être un prétendant, que du reste l'Amour était le père de la Folie et l'intendant des Grâces... Puis changeant de ton:

—Au surplus, madame, si vous avez la moindre inquiétude à son égard, je le ferai interroger par le brigadier de gendarmerie.

Mme Laroque se récria contre cet excès de zèle, et la conversation, en ce qui me concernait, n'alla pas plus loin; mais elle me laissa très piqué contre Mme Laroque, qui, tout en rendant à mes qualités privées une justice excessive, ne m'avait point paru pénétrée de mon mérite officiel.

Le hasard voulut que j'eusse le lendemain à renouveler le bail d'un fermage, avec un paysan fort madré, que je parvins à éblouir par quelques termes de jurisprudence. Nos conventions arrêtées, le bonhomme déposa sur mon bureau trois pièces d'or. Je me gardai de témoigner une surprise inconsidérée; mais je m'assurai par quelques questions que cette somme constituait les arrhes du marché que les fermiers sont dans l'usage d'octroyer au propriétaire à chaque renouvellement de bail. Je n'avais nullement songé à réclamer ces arrhes, n'en ayant trouvé aucune mention dans les baux précédents. Je ne tirai pour le moment aucune conclusion; mais quand j'allai remettre à Mme Laroque ce don, sa surprise m'étonna. — Qu'est-ce que c'est que cela? me dit-elle. — Je lui expliquai la nature de cette gratification. — Est-ce que c'est la coutume? repritelle.

—Oui, madame.

—Mais il y a eu depuis trente ans bien des baux renouvelés... Comment se fait-il que nous n'ayons jamais entendu parler de cela?

—Je ne saurais vous dire, madame.

Mme Laroque tomba dans un abime de réflexions, après quoi elle haussa les épaules, porta ses regards sur moi, et parut hésiter. Enfin elle me dit avec une simplicité dont je lui sus gré. — C'est bien, monsieur, je vous remercie.

Ce trait de probité grossière porta Mme Laroque à concevoir une grande idée de la capacité et des vertus de son intendant. J'en pus juger quelques jours après. Sa fille lui lisait le récit d'un voyage au pôle, où il était question d'un oiseau qui ne vole pas: —Tiens, dit-elle, c'est comme mon intendant!

J'espère m'être acquis depuis, par le soin avec lequel je m'occupe de ma tâche, quelques titres à une considération d'un genre moins négatif. M. Laubépin, quand je suis allé à Paris pour embrasser ma soeur, m'a remercié de l'honneur que je faisais aux engagements qu'il avait pris pour moi.—Courage, Maxime, m'a-t-il dit; nous doterons Hélène. La pauvre enfant ne se sera pour ainsi dire aperçu de rien. Et quand à vous mon ami, croyez-moi, ce qui ressemble le plus au bonheur, vous l'avez en vous: la paix de la conscience et la sérénité d'une âme tout au devoir.

Il a raison sans doute. Je suis tranquille, et pourtant je ne me sens guère heureux. Ma vie, vouée sans réserve à une autre vie plus chère, ne m'appartient plus; elle n'a pas d'avenir, elle est dans un cloître à jamais fermé. Enfin qu'Hélène soit heureuse! Les années s'approchent déjà pour moi: qu'elles viennent vite!

Je ne saurais me plaindre au reste d'une situation qui dépasse mes meilleures espérances. Mme Laroque me témoigne une véritable affection; elle me prend pour confident de ses bizarres et très sincères manies de pauvreté, de dévouement et d'abnégation poétique, qui forment avec ses précautions multipliées de créole frileuse un amusant contraste. Elle a eu l'idée, ces jours-ci, de faire ajouter à son fauteuil une espèce de niche en forme de guérite pour s'abriter contre les vents coulis. Je la trouvai l'autre matin installée dans ce kiosque, où elle attend assez doucement le martyre.

J'ai à peine moins à me louer des autres habitants du château. Mlle Marguerite condescend, avec une prévenante bonté, à répéter pour moi des airs de prédilection. Elle a une voix de contralto admirable, dont elle se sert avec un art consommé, mais avec une froideur qu'on dirait calculée. Il lui arrive en effet, de laisser échapper des accents passionnés; mais aussitôt elle paraît comme honteuse de cet oubli de son caractère ou de son rôle, et elle s'empresse de rentrer dans les limites d'une correction glacée.

Quelques parties de piquet avec M. Laroque, m'ont concilié les bonnes grâces du vieillard, dont les regards s'attachent quelquefois sur moi avec une attention singulière. On dirait alors que quelque ressemblance se réveille à demi dans les nuages de cette mémoire fatiguée, au sein de laquelle flottent les images de tout un siècle. Mais ne voulait-on pas me rendre l'argent que j'avais perdu avec lui! Il paraît que Mme Aubry, partenaire habituelle du vieux capitaine, ne se fait point scrupule d'accepter ces restitutions.

Cette dame, que M. Laubépin traitait d'esprit aigri, ne m'inspire aucune sympathie. Cependant, je me suis astreint à gagner sa bienveillance, et j'y suis parvenu en prêtant l'oreille à ses misérables lamentations sur sa condition présente et aux descriptions emphatiques de sa fortune passée.

Presque chaque matin, quand le temps est beau, je vois Mlle Marguerite passer à cheval, sous les fenêtres de mon beffroi; elle me salue d'un grave signe de tête, puis s'éloigne dans le sentier qui traverse les ruines du vieux château. Le vieil Alain la suit à quelque distance. Elle s'en va courir dans tout le pays environnant des aventures de charité. Elle pourrait se passer de protecteur; il n'y a pas de chaumière à six lieues à la ronde qui ne la connaisse et qui ne la vénère comme la fée de la bienfaisance.

Je cherche à expliquer le nuage de sombre préoccupation qui couvre son front, la sévérité hautaine de son regard, la sécheresse de son langage. Je me demande si ce sont là les traits naturels d'un caractère bizarre et mêlé, ou les symptômes de quelque secret tourment, remords, crainte ou amour, qui rongerait ce noble coeur. Hier soir, pendant que le vieil Alain, dont je suis le favori, me servait mon repas solitaire:

—Eh bien! Alain, voilà une belle journée. Vous êtes vous promené aujourd'hui?

—Oui, monsieur, avec mademoiselle. Monsieur nous a bien vus passer?

—Il est possible, Alain. Oui, je vous vois quelquefois passer... Vous avez bonne mine à cheval.

—Monsieur est trop obligeant. Mademoiselle a meilleure mine que moi.

—C'est une jeune fille très belle.

—Parfaite, monsieur! Je dirai à monsieur une chose. Monsieur sait que cette propriété appartenait autrefois au dernier comte de Castennec, que j'avais l'honneur de servir. Quand la famille Laroque acheta le château, j'hésitai à rester dans la maison. J'avais été élevé dans le respect de la noblesse, et il m'en coûtait de servir des gens sans naissance. Monsieur a pu remarquer que j'aime à lui rendre mes devoirs, c'est que je trouve à monsieur un air de gentilhomme. Etes-vous bien sûr de n'être pas noble, monsieur?

—Je le crains, mon pauvre Alain.

—Au reste, et c'est ce que je voulais dire à monsieur, j'ai appris au service de ces dames que la noblesse des sentiments valait bien l'autre. Dommage, monsieur, que mademoiselle ne puisse pas épouser un gentilhomme d'un beau nom. Il ne manquerait plus rien à ses perfections.

—Mais, Alain, il ne tient qu'à elle.

—Si monsieur veut parler de M. de Bévallan, il ne tient qu'à elle en effet, car il l'a demandée il y a plus de six mois. Madame ne paraissait pas trop contraire au mariage, et de fait M. de Bévallan est après les Laroque le plus riche du pays; mademoiselle a voulu prendre le temps de la réflexion.

—Mais si elle aime M. de Bévallan, pourquoi est-elle toujours triste et distraite comme on la voit?

—C'est une vérité, monsieur, que mademoiselle est toute changée. Autrefois c'était un oiseau pour la gaieté, maintenant on dirait qu'il y a quelque chose qui la chagrine; mais je ne crois pas que ce soit son amour pour ce monsieur.

—Vous n'êtes pas tendre pour M. de Bévallan, mon bon Alain. Il est d'excellente noblesse pourtant.

—Ça ne l'empêche pas d'être un mauvais gars, et si monsieur a des yeux, il peut voir qu'il ne se gênerait pas pour faire le sultan dans le château, en attendant mieux.

Après une pause Alain reprit:

—Dommage que monsieur n'ait pas une centaine de mille francs de rente.

—Et pourquoi cela, Alain?

—Parce que... dit Alain en hochant la tête d'un air songeur.

25 JUILLET.

Dans le courant du mois, j'ai gagné une amie et je me suis fait deux ennemies. Les ennemies sont Mlle Marguerite et Mlle Hélouin. L'amie est une demoiselle de quatre-vingt-huit ans. Il n'y a pas compensation.

Mlle Hélouin est une ingrate. Dès les premiers temps de mon séjour ici, une sorte de conformité entre la fortune de l'institutrice et celle de l'intendant, m'avait porté à nouer avec Mlle Hélouin les relations d'une bienveillance affectueuse. En tout temps, je me suis piqué de lui manifester l'intérêt que sa tâche ingrate, sa situation précaire, humiliée et sans avenir, me paraît appeler sur elle. Mlle Hélouin est jolie et intelligente, j'avais un très faible mérite à jouer près d'elle le rôle chevaleresque que je m'étais donné. Ce rôle prit à mes yeux le caractère d'un devoir, quand je reconnus qu'un lion dévorant rôdait autour de ma jeune protégée. Cette duplicité, qui fait honneur à l'audace de M. de Bévallan, est conduite, sous couleur d'une aimable familiarité. Mme Laroque et sa fille sont trop étrangères aux perversités de ce monde pour éprouver l'ombre d'un soupçon. Quant à moi, irrité contre ce mangeur de coeur, je me fis un plaisir de contrarier ses desseins: je m'efforçai surtout de diminuer dans le coeur de Mlle Hélouin ce sentiment d'abandon qui donne tant de prise aux consolations offertes. Ai-je jamais dépassé la mesure d'une protection fraternelle? Je ne le crois pas, et les termes du court dialogue qui a modifié nos relations semblent parler en faveur de ma réserve. Un soir, sur la terrasse, Mlle Hélouin prit légèrement mon bras:

—Vous êtes bon, monsieur Maxime, me dit-elle d'une voix un peu émue. Vous êtes un véritable ami.

—Oui.

—Mais un ami... comment?

—Véritable, vous l'avez dit.

—Un ami... qui m'aime?

—Sans doute.

—Beaucoup?

—Assurément.

—Passionnément?...

—Non.

Sur ce monosyllabe, appuyé d'un regard ferme, Mlle Hélouin quitta mon bras. Depuis, on me traite avec un dédain — que je n'ai pas volé, et je croirais que l'amitié d'un sexe à l'autre est sentiment illusoire, si ma mésaventure n'eût eu le lendemain même une contre-partie.

J'étais allé passer la soirée au château. Je n'y trouvai que les habitués, le curé, le percepteur, le docteur Desmarest, — enfin le général de Saint-Cast et sa femme, qui habitent la petite ville voisine. Mme de Saint-Cast, qui a apporté à son mari une belle fortune, conversait, quand j'entrai, avec Mme Aubry. Ces deux dames célébraient les charmes incomparables de la richesse dans un langage où la distinction de la forme le disputait à l'élévation de la pensée: — Vous avez raison, disait Mme Aubry; il n'y a qu'une chose au monde, c'est d'être riche. Quand je l'étais, je méprisais ceux qui ne l'étaient pas: aussi je trouve maintenant naturel qu'on me méprise.

—On ne vous méprise pas pour cela, madame, reprenait Mme de Saint-Cast; mais il est certain que d'être riche ou d'être pauvre, cela fait une fière différence. Le général en sait quelque chose, lui qui n'avait rien, quand je l'ai épousé, — que son épée, — et ce n'est pas une épée qui met du beurre dans la soupe!

—Non, non, oh! non, madame, s'écria Mme Aubry en applaudissant à cette hardie métaphore. L'honneur et la gloire, c'est très beau dans les romans; mais j'aime mieux une bonne voiture.

—Oui, madame, et c'est ce que je dis au général. N'est-ce pas général?

—Hum! grommela le général, qui jouait dans un coin avec l'ancien corsaire.

—Sans moi vous iriez à pied, ce qui ne serait pas si gai avec vos blessures... Ce n'est pas avec vos sept mille francs de retraite que vous pourriez rouler carosse... Je lui disais cela, madame, à propos de notre nouvelle voiture... J'y ai mis le prix: cela fait quatre mille francs de moins dans ma bourse, madame! J'ai été forcée d'y regarder un peu, car je viens de renouveler mon meuble de salon, et j'en ai pour quinze mille francs. C'est trop beau, vous me direz... Mais toute la ville est à genoux devant, et on aime à être respecté.

—Sans doute, madame, répliqua Mme Aubry, on aime à être respecté, et on n'est respecté qu'en proportion de l'argent qu'on a. Pour moi, si j'étais encore ce que j'ai été, je verrais à mes pieds tous les gens qui me méprisent.

—Excepté moi, morbleu! s'écria le docteur Desmarest en se levant. Vous auriez cent millions que vous ne me verriez pas à vos pieds, je vous en donne ma parole d'honneur. Et là-dessus je vais prendre l'air... car, le diable m'emporte! on n'y tient plus.

Le brave docteur sortit du salon, emportant toute ma gratitude.

Bien que M. Desmaret ait, dans la maison, la plus grande indépendance de langage, l'apostrophe avait été trop vive pour ne pas causer un malaise qui se traduisit par un silence embarrassé. Mme Laroque le rompit en demandant si huit heures étaient sonnées.

—Non, répondit Mlle Marguerite, car Mlle de Porhoet n'est pas arrivée.

La minute d'après, le timbre de la pendule se faisait entendre, et Mlle Jocelynde de Porhoet-Gael, donnant le bras au docteur Desmaret, entra dans le salon.

Mlle de Porhoet-Gael, qui a vu cette année son quatre-vingt-huitième printemps, est le dernier rejeton d'une forte noble race. Cette maison prend sérieusement pied dans l'histoire au XIIe siècle, en la personne de Juthael, fils de Conan le Fort, de la branche de Bretagne. Je me souviens qu'étudiant un jour, l'histoire des alliances de ma famille, j'y remarquai ce nom de Porhoet, et que mon père me le vanta beaucoup.

Il est impossible de ne point s'incliner devant cette vieille fille auguste, qui porte avec dignité la triple et lourde majesté de la naissance, de l'âge et du malheur. Un procès, qu'elle soutient hors de France depuis une quinzaine d'années, a progressivement réduit sa fortune; c'est à peine s'il lui reste un millier de francs de revenu. Mme Laroque et sa fille se sont prises pour leur noble et pauvre voisine d'une passion qui les honore; elle est chez elles l'objet d'un respect attentif. J'ai vu souvent Mlle Marguerite quitter la danse pour faire le quatrième au whist avec Mlle de Porhoet: si le whist de Mlle de Porhoet venait à manquer un seul jour, le monde finirait. Je suis moi-même un des partenaires préférés de la vieille demoiselle, et, le soir dont je parle, nous ne tardâmes pas, le curé, le docteur et moi, à nous trouver autour de la table de whist, avec la descendante de Conan le Fort.

Au commencement du dernier siècle un grand oncle de Mlle de Porhoet, attaché à la maison du duc d'Anjou, passa les Pyrénées à la suite du prince devenu Philippe V. Sa descendance directe s'est éteinte il y a une quinzaine d'années, et Mlle de Porhoet se porta aussitôt héritière de la fortune, que l'on dit considérable: ses droits lui furent contestés par une des plus vieilles maisons de Castille, alliée à la branche espagnole des Porhoet. De là ce procès que la malheureuse octogénaire poursuit à grands frais. Le docteur Desmarest, malgré le respect qu'il professe pour Mlle de Porhoet, ne laisse pas de prendre parti au nombre des rieurs, d'autant plus qu'il désapprouve l'usage auquel la pauvre femme consacre en imagination son héritage, qui propagerait jusqu'au fond des siècles futurs le nom de la fondatrice et d'une grande race disparue.

—Eh bien! mademoiselle, dit-il, avez-vous travaillé à votre cathédrale depuis hier?

—Mais oui, docteur. Il m'est venu une idée heureuse. J'ai remplacé le mur plein, qui séparait le choeur de la sacristie, par un feuillage en pierre ouvragée. C'est beaucoup plus léger.

—Oui, certainement; mais quelles nouvelles d'Espagne en attendant? Ah ça! est-il vrai, comme le dit la "Revue des Deux Mondes", que le duc de Villa-Hermosa vous propose de terminer le procès à l'amiable, par un mariage?

Mlle de Porhoet secoua le panache de rubans flétris qui flotte sur son bonnet: — Je refuserais net, dit-elle.

—Oui, oui, vous dites cela, mademoiselle; mais que signifie donc ce bruit de guitare qu'on entend depuis quelques nuits sous vos fenêtres?

—Bah!

—Bah! Et cet Espagnol en manteau qu'on voit rôder dans le pays? et qui soupire sans cesse?

—Vous êtes un folâtre, dit Mlle de Porhoet. Au reste, mon homme d'affaires m'a écrit de Madrid, qu'avec un peu de patience, nous verrions bientôt la fin de nos maux.

—Votre homme d'affaires vous tirera votre dernier écu et se moquera de vous. Ah! que vous seriez avisée de planter là une bonne fois cette folie, et de vivre tranquille!... Quant à votre cathédrale, je n'en parle pas, parce que c'est une mauvaise plaisanterie.

—Ma cathédrale n'est une mauvaise plaisanterie qu'aux yeux des mauvais plaisants, docteur Desmaret; d'ailleurs je défends mon droit; ces biens sont à moi, et jamais, de mon gré, ils n'iront à des gens qui sont aussi étrangers à ma famille que vous, mon cher ami, ou que monsieur, ajouta-t-elle en me désignant d'un signe de tête.

J'eus l'enfantillage de me trouver piqué, et je ripostai aussitôt:

—En ce qui me concerne, mademoiselle, vous vous trompez, car ma famille a l'honneur d'être alliée à la vôtre.

En entendant ces paroles, Mlle de Porhoet redressa sa taille élancée, me regarda en face pour s'assurer de l'état de ma raison, puis reprit son calme par un effort surhumain, et, approchant de son nez affilé une pincée de tabac d'Espagne: — Vous me prouverez cela, jeune homme, me dit-elle.

Honteux de ma vanterie et embarrassé des regards qu'elle m'avait attirés, je m'inclinai sans répondre. Notre whist achevé, il était dix heures, et je me préparais à m'esquiver, quand Mlle de Porhoet me toucha le bras: — Monsieur l'intendant me fera-t-il l'honneur de m'accompagner jusqu'au bout de l'avenue?

Je la saluai et je la suivis. La petite servante marchait la première, portant une lanterne; puis venait Mlle de Porhoet, raide et silencieuse: elle avait refusé l'offre de mon bras, et je m'avançais à ses côtés, très mal satisfait de mon personnage. Au bout de quelques minutes de cette marche funèbre:

—Eh bien! monsieur, parlez donc, j'attends. Vous avez dit que ma famille avait été alliée à la vôtre, et comme ceci est un point d'histoire nouveau pour moi, je vous serai obligée de vouloir bien me l'éclaircir.

J'avais décidé que je devais maintenir mon incognito. — Mon Dieu! Mademoiselle, j'espère que vous excuserez une plaisanterie échappée au cours de la conversation...

—Une plaisanterie! s'écria Mlle de Porhoet. La matière en effet prête à la plaisanterie. Comment appelez-vous, monsieur, les plaisanteries qu'on adresse à une vieille femme sans protection, et qu'on n'oserait se permettre en face d'un homme?

—Mademoiselle, vous ne me laissez aucune retraite; il ne me reste qu'à me fier à votre discrétion. Je ne sais, mademoiselle, si le nom des Champcey d'Hauterive vous est connu?

—Je connais, monsieur, les Champcey d'Hauterive, qui sont une bonne, une excellente famille du Dauphiné. Quelle conclusion en tirez-vous?

—Je suis aujourd'hui le représentant de cette famille.

—Vous? dit Mlle de Porhoet; vous êtes un Champcey d'Hauterive?

—Mais, oui, mademoiselle.

—Ceci change la thèse; donnez-moi votre bras, mon cousin, et contez-moi votre histoire.

Je crus que le mieux était de ne lui rien cacher. Je terminais le récit des infortunes de ma famille quand nous nous trouvâmes en face d'une maisonnette étroite et basse. — Entrez, marquis, me dit la fille des rois de Gael, entrez donc, je vous prie. — L'instant d'après, j'étais introduit dans un petit salon; sur la tapisserie pâle qui couvrait les murs se pressaient une dizaine de portraits d'ancêtres blasonnés de l'hermine ducale; au-dessus de la cheminée, je vis étinceler une magnifique pendule d'écaille incrustée de cuivre et surmontée d'un groupe qui figurait le char du Soleil. Quelques fauteuils à dossier ovale et un vieux canapé à jambes grêles complétaient la décoration de cette pièce.

—Asseyez-vous, me dit la vieille demoiselle en prenant place sur le canapé; asseyez-vous, mon cousin, car, bien qu'en réalité nous ne soyons point parents, il me sera agréable de vous traiter de cousin dans le tête-à-tête, afin de tromper le sentiment douloureux de ma solitude en ce monde. Ainsi donc, mon cousin, voilà où vous en êtes: la passe est rude assurément. Toutefois, je vous suggérerai quelques pensées, qui me paraissent de nature à vous offrir de sérieuses consolations. En premier lieu, mon cher marquis, au milieu de tous ces pleutres et anciens domestiques qu'on voit aujourd'hui rouler carosse, il y a dans la pauvreté un parfum de distinction et de bon goût. En outre je ne suis pas loin de croire que Dieu a voulu réduire quelques-uns d'entre nous à une vie étroite, afin que ce siècle grossier, affamé d'or, ait sous les yeux, dans nos personnes, un genre de mérite d'éclat, où l'or n'entre pour rien, — que rien ne puisse acheter, — qui ne soit pas à vendre! Telle est, suivant toute apparence, la justification providentielle de votre fortune et de la mienne. Pour mon compte, monsieur, je suis faite à l'indigence, et j'en souffre peu.

La vieille demoiselle essuya deux larmes qui coulaient sur ses joues, puis elle ajouta en s'efforçant de sourire: — Pardon, mon cousin, vous avez assez de vos malheurs. D'ailleurs il est tard; retirez-vous, vous me compromettez.

Je recommandai de nouveau à la discrétion de Mlle de Porhoet le secret que j'avais dû lui confier. Elle me répondit d'une manière évasive, qu'elle saurait ménager mon repos et ma dignité. Toutefois, les jours suivants, je soupçonnai, aux égards dont m'honorait Mme Laroque, qu'on lui avait transmis ma confidence. Mlle de Porhoet n'hésita pas à en convenir, m'assurant qu'elle n'avait pu faire moins pour l'honneur de sa famille, et que Mme Laroque était incapable de trahir un secret confié à sa délicatesse.

Ma conférence avec la vieille demoiselle m'avait laissé pénétré d'un respect attendri dont j'essayai de lui donner des marques. Je lui offris de prendre ma part des démarches et des recherches de toute nature que peut lui susciter son procès. La pauvre femme m'avoua que je lui rendais service, que ses yeux affaiblis refusaient de déchiffrer les documents manuscrits, et qu'elle n'avait voulu jusque-là se faire suppléer par personne dans ce travail, afin de ne pas donner une nouvelle prise à la raillerie incivile des gens du pays. Depuis ce temps, j'ai étudié le dossier de son procès, et je suis convaincu que l'affaire, qui doit être jugée un de ces jours, est perdue d'avance. En attendant, je dépouille pièce à pièce les archives de sa famille, dans lesquelles elle espère toujours découvrir quelque titre en sa faveur.

Hier, je m'étais rendu chez Mlle de Porhoet, afin d'y achever le dépouillement de la liasse No 115 que j'avais commencé la veille. Je m'installai sans bruit dans le salon, et je me mis à ma poudreuse besogne. Au bout d'une heure environ, comme je parcourais avec une joie extrême le dernier feuillet de la liasse 115, je vis entrer Mlle de Porhoet traînant un énorme paquet: — Bonjour, mon aimable cousin. Ayant appris que vous vous donniez ce matin de la peine pour moi, j'ai voulu m'en donner pour vous. Je vous apporte la liasse 116. J'ai rêvé cette nuit que cette liasse contenait la clef de mon trésor espagnol. Vous m'obligerez donc de n'en point différer l'examen. Ce travail terminé, vous me ferez l'honneur d'accepter un repas modeste que je prétends vous offrir sous l'ombrage de ma tonnelle.

(A suivre)

Motifs populaires

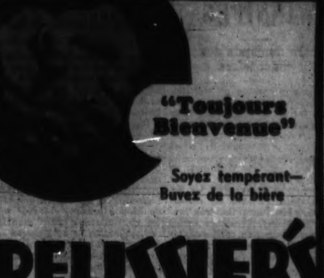
380

BLOUSE

Cette blouse simple à faire vous mettra à l'aise. Joignant à sa simplicité l'élégance, elle complètera votre costume d'été ou encore redonnera un cachet moderne à votre jupe désassortie. Très fraiche elle vous procurera tout le confort voulu.

Le patron no 380 de cette robe pour les grandeurs 16-18, 38-40 est disponible. Chaque patron vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.





WINNIPEG

On demande des volontaires

Un grand nombre de volontaires sera requis pour l'enregistrement, les 19, 20 et 21 août. Ceux qui pourront donner gratuitement leurs services pour ce travail contribueront directement à l'effort national de guerre.

Dans la ville de Winnipeg, un comité a été formé pour recevoir les demandes à cet effet. Ses bureaux centraux sont au rez-de-chaussée du Paris Building, entrée rue Garry. Plusieurs autres bureaux existent en ville, dans les pharmacies et autres magasins. Une carte dans la vitrine en avise le public.

Durant les trois jours de l'enregistrement, les 19, 20 et 21 août, les bureaux d'enregistrement seront ouverts de 8 h. du matin à 10 h. du soir. On ne s'attend pas à ce que personne puisse donner ses services pendant tout ce temps, mais on demandera aux volontaires de consacrer à ce travail seulement les heures dont ils peuvent disposer facilement. On leur assignera leur propre district. Les citoyens désireux de participer à ce travail sont priés de s'inscrire immédiatement, pour que l'on puisse faire les arrangements nécessaires.

A quelle distance est-ce?..

On se demande souvent quelle distance nous sépare de tel point éloigné. Voici le nombre de milles (vérifié) de Winnipeg à un certain nombre de villes des Etats-Unis:

	Milles
Bemidji, Minn.	254
Bismarck, N. D.	427
Brainerd, Minn.	347
Breckenbridge, Minn.	303
Chicago, Ill.	925
Crookston, Min.	164
Detroit Lakes, Minn.	255
Duluth, Minn.	414
Fargo, N. D.	227
Grand Forks, N. D.	141
Grand Rapids, Minn.	350
Hibbing, Minn.	365
International Falls, Minn.	312
Ironwood, Mich.	511
Lake Benton, Minn.	466
Minneapolis, Minn.	460
Minot, N. D.	300
Moorhead, Minn.	227
New York, N. Y.	1,800
Red Lake Falls, Minn.	180
St. Paul, Minn.	470
Sault-Sainte-Marie, Mich.	855
Thief River Falls, Minn.	162
Virginia, Minn.	392
Warren, Minn.	134

Le parc national du mont Riding reçoit plus de visiteurs

Le parc national du mont Riding a reçu en juin presque deux fois plus de touristes que l'an dernier, annonce le surintendant du parc, dont les compilations donnent les totaux de 6,864 voitures et de 31,181 voyageurs, alors que les chiffres de juin 1939 avaient été 4,726 voitures et de 15,940 voyageurs. Durant les trois mois d'avril, de mai et de juin, ce centre récréatif du Manitoba a reçu 10,281 automobiles et 41,330 voyageurs, soit une augmentation de 2,893 voitures et de 16,998 voyageurs par rapport à l'an dernier.

Les touristes américains ont encore été les plus enthousiastes visiteurs du parc, et on a enregistré l'entrée d'automobiles venant de dix-neuf Etats différents et aussi éloignés les uns des autres que la Californie, le Texas, la Floride et New-York. Le parc du Mont Riding n'est qu'à une centaine de milles de la frontière internationale et une grande route provinciale le relie aux principaux réseaux du Canada et des Etats-Unis.

OTTAWA — Le major-général L.-R. Laflèche, qui est arrivé au Canada pour remplir ses nouvelles fonctions de sous-ministre conjoint du ministère des services nationaux, a déclaré que le Canada sera un "facteur décisif dans cette guerre".

Explication d'une mesure de guerre

Bien des gens n'ont pas compris la raison des restrictions que le gouvernement canadien doit imposer à ceux des nôtres qui veulent effectuer un voyage aux Etats-Unis.

Disons d'abord que certaines de ces restrictions proviennent de la République américaine elle-même. S'il faut aujourd'hui un passeport pour passer la frontière, cela ne dépend pas du Canada mais d'une décision prise à Washington. C'est par hasard que cette décision a presque coincidé avec les restrictions d'ordre monétaire qu'imposait récemment le gouvernement américain. On peut avoir la certitude que ce n'est pas par fantaisie, ni pour le simple plaisir de compliquer la vie des gens que les autorités compétentes ont restreint l'achat d'argent américain et limité ainsi la possibilité d'aller aux Etats-Unis. C'est pour des raisons très précises qu'explique le communiqué suivant, reçu de la Commission de Contrôle du Change étranger:

"Le Canada a besoin d'aéroplanes, de moteurs et de pièces d'aéroplanes ainsi que d'autres produits essentiels à la guerre, provenant des Etats-Unis. Pour les obtenir, il faut subordonner à ces achats les dépenses moins importantes qui seraient payées à même les ressources du Canada en change étranger.

Le Canada, cette année, est obligé de dépenser aux Etats-Unis plus d'argent que dans aucune période précédente. La plupart de ces dépenses sont absolument essentielles pour l'achat de munitions et de fourniture de guerre, pour l'achat d'autres denrées qui ne sont pas produites au Canada ou pour assurer le service des dettes (intérêt et principal) en monnaie étrangère, pour le maintien de la réputation financière parfaite du Dominion.

Jusqu'à présent, quand le Canada avait à augmenter temporairement ses achats en fonds des Etats-Unis. La loi américaine de neutralité interdit aujourd'hui aux citoyens des Etats-Unis de prêter au gouvernement d'un pays belligérant ou à l'un de ses corps politiques. Ainsi, au moment où les achats aux Etats-Unis vont s'accroître énormément, les méthodes normales de financer une telle expansion nous sont refusées.

Les dépenses des Canadiens voyageant aux Etats-Unis s'élevaient habituellement à $125,000,000 par an et, cette année, avec la prospérité intérieure du Canada, il était évident que ces dépenses, si on les avait autorisées, auraient été très élevées. En tenant compte des dépenses contractées pour les voyages d'affaires légitimes et les autres voyages nécessaires, en prévoyant aussi une diminution possible des touristes canadiens aux Etats-Unis à cause des règlements américains imposant le passeport, on a estimé qu'on pourrait affecter $75,000,000 ou plus à des emplois plus utiles. Pour cela, il faut refuser aux Canadiens allant aux Etats-Unis pour leur seul plaisir l'autorisation d'acheter du change américain.

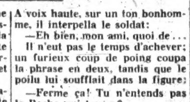
Quand on pense au nombre d'aéroplanes, de canons, de chars d'assaut, etc., qu'on peut acheter avec cette somme, on voit immédiatement le rapport qui existe entre l'effort de guerre du Canada et ces restrictions. C'est pour des motifs semblables que le budget récent a cherché à réduire l'importation d'articles inutiles des Etats-Unis, qui absorbait une partie importante de nos ressources en fonds américains.

La restriction des voyages de plaisir fera une grosse économie de dollars américains sans imposer aucun sacrifice pécuniaire aux Canadiens. Les Canadiens subiront cependant un sacrifice en ce qui concerne leur plaisir personnel; mais ils accepteront ces sacrifices et approuveront ces nouveaux règlements, car ils en comprendront les raisons en vue de notre effort de guerre."

D'ailleurs, puisque dans la pratique seuls les voyages de plaisir tombent sous le coup de cette mesure de guerre, qui pourrait sérieusement s'en plaindre? Sacrifier un plaisir, au fond éviter des dépenses parfois considérables, est-il sacrifice plus facile à consentir pour contribuer à la victoire de notre pays?

—(Le Canada).

Quand Clemenceau allait au front



Georges Clemenceau, homme politique, appartient à la discussion, mais son rôle durant la guerre de 1914-1918 dépasse toute polémique. Ce fut celui d'un ardent Français, d'un courage et d'une volonté indomptables.

Dans le livre qu'il lui a consacré, M. Georges Suarez en relate des traits d'un noble et vigoureux accent.

1916. Clemenceau n'est pas encore président du Conseil; mais il est, au Sénat, président de la Commission de l'armée. Il veut voir le front, constater si tout le monde est à son poste. Le voici à Commercy.

—Qu'est-ce que vous allez me montrer? demande-t-il au général Cordonnier.

Le général lui propose d'aller sur les hauteurs de Sampigny.

—Général, ce n'est pas un panorama que je cherche, c'est le contact du poilu; je veux voir le poilu là où il est, en face du Boche.

Cordonnier acquiesca:

—C'est d'autant plus facile, Monsieur le président, que, sur une longueur de six kilomètres, nos tranchées sont à une portée de grenade à main de l'ennemi; au poste 8 bis il n'y a même que quatre mètres entre le Boche et nous.

—Alors, je veux aller au poste 8 bis.

—Pourtant, je dois vous prévenir du danger que vous courez; les grenades et les mines jouent sans interruption.

—J'ai soixante-quinze ans, mon cher général, que peut-il m'arriver de mieux que de mourir sur un champ de bataille?

L'ennemi tousse

Le lendemain on l'emmena où il désirait aller.

...Ils étaient arrivés devant l'entrée du boyau qui conduisait au poste 8 bis.

—Vous ne pourrez l'atteindre, monsieur le président, fit le commandant, qu'en rampant, c'est-à-dire en marchant à plat ventre.

—J'avais compris, fit Clemenceau.

Et il rampa. Il roula allègrement ses soixante-quinze ans dans la boue. Il atteignit de la sorte le guetteur. Heureux, Clemenceau oubliait toute prudence. A voix haute, sur un ton bonhomme, il interpella le soldat:

—Eh bien, mon ami, quoi de...

Il n'eut pas le temps d'achever; un furieux coup de poing coupa la phrase en deux, tandis que le poilu lui soufflait dans la figure:

—Ferme ça! Tu n'entends pas le Boche qui tousse?

Clemenceau ne dit mot, mais le fou rire le gagnait. Il sortit du poste 8 bis l'âme épanouie, ivre d'émotion.

Sa force de triompher envers et contre tout et tous, il allait la réchauffer où l'on se battait, où il savait trouver des hommes d'une aussi farouche énergie que la sienne.

Le 12 juillet 1918, trois jours avant l'offensive allemande, Clemenceau apparut dans les tranchées du Mont-Haut. Il avait déjà sa silhouette de légende, avec son chapeau cabossé et son cache-poussière. Il passait dans les premières lignes, fixait d'un regard vieur les hommes qu'il rencontrait, repartait après un "Ca va, les enfants!" auquel répondait un long murmure de confiance. Officiers et soldats le regardaient s'éloigner et hochaient la tête:

—Quel type!

...Clemenceau laissait derrière lui une impression de force et de sécurité qui se propageait comme un feu brûlant... Il allait tourner dans un boyau, quand il se heurta à un jeune officier agile, joyeux, plein d'entrain. Celui-ci s'effaça pour laisser passer le président.

—Comment vous appelez-vous? fit soudain Clemenceau.

—Batardy, Monsieur le président.

—Où sont vos hommes?

—Une partie se repose, le reste est aux créneaux.

—Et vous?

—Moi, j'y vais.

—Eh bien! conduisez-moi.

Clemenceau suivit Batardy, se fit expliquer tout le dispositif du secteur. Un sergent, tout jeune aussi, était survenu sur ces entrefaites... il s'appelait Langlois.

Son inspection terminée, Clemenceau se montra satisfait.

—Ça va, mes petits, ça va. Vous faites du bon travail. Encore un petit effort et tout ça sera fini. Vous rentrerez chez vous.

La brassée de fleurs rouges

Batardy et Langlois, très émus, ne répondaient pas. Clemenceau leur serra la main doucement, puis s'éloigna. Langlois le regardait partir avec l'impression qu'il oubliait quelque chose, que tout n'avait pas été dit, dans cette scène trop brève. Soudain, il se tourna vers Batardy et les hommes.

—On ne peut pas laisser s'en aller le vieux les mains vides? que pourrait-on lui donner?

Des coquelicots innombrables cachaient les plaies de la terre; le sergent fit un signe. En quelques secondes une brassée de fleurs rouges fut ramassées. Langlois prit la botte et courant derrière Clemenceau:

—Un petit souvenir, Monsieur le président!

Clemenceau eut un mouvement de toute la tête, le regard mouillé sous les sourcils durs. Il ne pouvait articuler une parole. Les mots restaient dans sa gorge serrée. Mais, d'un geste rapide, il saisit sa montre et sa chaîne d'or et les tendit au sergent:

—Autre petit souvenir!

Il disparut. Le soir, en rentrant à Paris, il disposait dans un vase, sur sa cheminée, les fleurs du front. Plus tard, une main amie les lia avec un ruban tricolore; le petit bouquet de coquelicots ne devait plus jamais le quitter, et il fut placé dans son cercueil.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mlle Agnes MacPhail sera candidate dans Saskatoon le 19 août

SASKATOON — Il y aura élection complémentaire le 19 août dans le comté de Saskatoon. Mlle Agnès MacPhail, ancienne députée fédérale, a décidé de briguer les suffrages sous l'étiquette de la "United Reform". On l'a choisie à l'unanimité comme candidate au cours d'une convention. M. W. D. Herridge, beau-frère de M. Bennett et fondateur de la Nouvelle-Démocratie, s'est retiré devant elle. Pendant 14 ans, Mlle MacPhail a été la seule femme députée à Ottawa.

Les autres candidats sont: A. H. Bence, conservateur; Miss Wilma Moore, indépendante; M. P. Hayes, libéral, et Eddie Williams, libéral indépendant.

Le certificat d'enregistrement aura le format d'un billet de banque

OTTAWA — Le certificat d'enregistrement émis en vertu de la loi de l'enregistrement national sera blanc, format d'un billet de banque. On y indiquera le nom et le prénom de la personne enregistrée, ainsi que le nom et l'adresse du registraire, la date de l'enregistrement, le nom et le numéro de la division électorale ou du comité ou réside cette personne.

Le certificat sera libellé en français d'un côté, en anglais de l'autre. La personne enregistrée et le registraire signeront tous deux ce certificat que l'on devra porter constamment sur soi.

Un nouvel alignement politique aux Etats-Unis

COLORADO SPRINGS, Co. — Wandell-L. Wilkie, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a prédit que les traditionnelles allégeances du parti des démocrates et des républicains seraient oubliées au cours de la campagne électorale de cette année et qu'un nouvel alignement politique, basé sur l'approbation ou la condamnation du New Deal, constituerait la ligne de démarcation de la grande majorité des voteurs américains.

Cette opinion du candidat républicain a été renforcée par une affluence de télégrammes et de lettres venant de citoyens opposés fanatiquement à un troisième terme pour un président et décidés à appuyer en conséquence M. Wilkie.

Recensement des étrangers aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le gouvernement des Etats-Unis demandera bientôt aux étrangers s'ils sont affiliés à aucun organisme "dont le but est d'influencer ou de poursuivre l'activité politique d'aucun gouvernement étranger".

Cela ressort des nouvelles formules d'enregistrement rendues publiques par Earle-G. Harrison, qui dirigera l'enregistrement de près de 3,600,000 étrangers résidant aux Etats-Unis.

On distribuera des millions de copies de ces formules à travers le pays pour aider la préparation de l'enregistrement qui doit commencer le 27 août prochain.

Les troupeaux d'Europe sont sacrifiés inutilement

Les fermes d'élevage du Danemark et des Pays-Bas, qui ont connu une célébrité universelle autant par la perfection de leur organisation que par la qualité de leur rendement, subissent les rudes effets de la guerre et de l'occupation prussienne. Les chefs militaires viennent de décréter l'abatage en masse des troupeaux de porcherie et de basse-cour. En Hollande, douze millions de poules seront ainsi sacrifiées à la nourriture des envahisseurs, soit les deux-tiers du cheptel ailé du pays. Au Danemark et en Norvège, les fameux troupeaux porcins, qui produisent un bacon réputé dans le monde entier, seront livrés à l'abattoir par milliers.

Les producteurs manquent de grains, de fourrage et de moulées pour les alimenter, et les Nazis leur défendent une pareille dépense, exigeant que leur argent serve aux fins essentielles de la poursuite de la guerre contre Angleterre. La guerre aura donc détruit les meilleurs troupeaux porcins, bovins et ovins du monde sans réussir toutefois à parer à la famine qui s'annonce terrible et meurtrière l'hiver prochain.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

Ecole d'aviation militaire

Au Canada, on compte seize écoles d'aviation militaire pour la mise en oeuvre du plan d'entrainement aérien du Commonwealth britannique. A ces écoles, les élèves pilotes sortis des 26 écoles élémentaires terminent leur cours de pilotage.

Les écoles d'aviation militaire sont dirigées directement par le C.A.R.C. et non par des compagnies particulières comme dans le cas des écoles élémentaires et de celles des observateurs. Comportant 60 avions de divers types, elles constituent des aéroports à la fois vastes et actifs.

L'entrainement y est subdivisé en deux périodes. Les élèves, habitués aux biplans plutôt lents des écoles élémentaires, apprennent à piloter les monoplans rapides à ailes basses tels que le "North American Harvard" ou le "Fleet 60", appareils qui atteignent une vitesse de près de 200 milles à l'heure, soit le double de celle des biplans.

Après huit semaines de cours intermédiaire, les élèves commencent la seconde période d'entrainement, c'est-à-dire le cours supérieur. Durant les six semaines que dure ce cours, ils s'exercent à l'acrobatie aérienne, au vol en formation et à la navigation nocturne. Les appareils employés sont munis de mitrailleuses et de berceaux à bombes.

Les pilotes qui s'entrainent à la manoeuvre de gros bombardiers, de navires volants et d'avions de reconnaissance munis de plus d'un moteur, se servent du bimoteur Avro "Anson". Le fuselage de ce monoplan rapide, de construction britannique, est largement vitré et aménagé pour trois hommes d'équipage, le pilote comme le navigateur pouvant faire office de bombardier. Il est armé d'une mitrailleuse fixe tirant vers l'avant, et d'une mitrailleuse orientable dans la tourelle arrière.

A ces écoles, les pilotes suivent un cours complet de vol à l'aveuglette, c'est-à-dire uniquement à l'aide d'instruments de navigation aérienne, alors que l'obscurité, le brouillard ou la pluie rendent le sol invisible. Le "Link", un appareil massif et réduit, monté sur un pivot dans la classe même, permet à l'élève de se familiariser avec la manoeuvre des instruments de navigation aérienne, dans une carlingue à la cote. Une capote recouvre la carlingue et, à la manipulation des commandes, l'"avion" plonge, penche et tourne, tout comme s'il était en plein ciel.

Le programme comprend en outre le vol de nuit. Aussi, les moteurs vrombissent-ils presque nuit et jour au-dessus de l'aéroport.

Aux écoles d'aviation militaire, les bâtiments sont répartis sur un terrain mesurant près de 45 acres de superficie. Quant à l'aérodrome, il doit être assez vaste pour y aménager, en forme d'éventail, des pistes d'atterrissage de 3,000 pieds de longueur par 750 de largeur. Sur chaque piste sont disposées deux lices mesurant 2,500 pieds de long et 100 de large et recouvertes d'un enduit dur et solide. Les lices doivent avoir 250 pieds d'écartement. Enfin, le terrain doit être libre de toutes obstruction susceptible de nuire au décollage et à l'atterrissage des avions. Il va sans dire que sur le terrain des écoles, sont aménagés des dispositifs requis pour le vol de nuit: projecteurs, phares indiquant les limites des pistes, etc.

En outre, les écoles d'aviation militaire disposent de deux aérodromes de relai. Situés dans un rayon de 25 milles au maximum, ces aérodromes doivent être à 5 milles l'un de l'autre. L'un de ces aérodromes réunit les mêmes conditions d'aménagement que l'aérodrome principal, sauf que chaque piste ne compte qu'une lice d'atterrissage. Ici encore, on doit disposer des appareils voulus pour le vol de nuit. Quand au second aérodrome de relai, il doit avoir les mêmes dimensions que le principal, mais peut se dispenser de lices durcies et d'appareils pour le vol de nuit. Inutile d'ajouter que les aérodromes de relai doivent être reliés par une route au champ principal d'aviation.

Toute école d'aviation militaire doit également comprendre un terrain d'un rayon de 500 verges pour l'exercice du bombardement aérien.

Pour les nombreux édifices et bâtiments d'une école de ce genre, on s'est appliqué à concevoir un mode de construction à la fois rapide et peu coûteux.

Outre cinq hangars doubles de 224 par 160 pieds, les plans et devis comportent les édifices suivants: 1 local d'habitation pour officiers, 1 mess pour officiers, 2 locaux d'habitation pour sous-officiers, 1 mess pour sous-officiers, 6 locaux d'habitation pour aviateurs, 2 mess pour aviateurs, 1 local d'habitation pour les civils, 1 réfectoire pour les civils, 1 local de récréation, 1 corps de garde, 3 garages pour appareils de transport motorisé, 1 dépôt d'approvisionnement, 1 hôpital de 34 lits, 1 conciergerie, 1 manège, 1 pavillon pour la pratique des sports et 1 école de théorie. Il faut, de plus, une giro-base pour compas, des réservoirs à essence d'une capacité totale de 20,000 gallons, un terrain de jeu, un entrepôt où sont conservées les bombes et les munitions pour mitrailleuses, un garage à l'un des aérodromes de relai et deux bâtiments pour l'enseignement de la manoeuvre des bombes.

Aux écoles d'aviation militaire, l'âge des élèves varie de 18 à 28 ans. Ces élèves viennent de toutes les parties du Canada, d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni.

La durée du cours est de 14 semaines. Les élèves se rendent ensuite à l'une des 10 écoles de bombardement et de tir pour s'y perfectionner dans le bombardement aérien et tir à la mitrailleuse.

Les poursuites contre les hommes politiques français

VICHY — On est maintenant fixé sur la nature des accusations qui seront portées contre les hommes politiques français qui doivent prochainement passer en Haute-Cour. Georges Mandel affrontera une accusation de "haute trahison au cours de négociations avec un pouvoir étranger (la Grande-Bretagne), ce qui veut dire qu'il est passible de la peine de mort. Les autres peuvent être condamnés à l'emprisonnement à vie s'ils sont trouvés coupables. On les accuse de négligence criminelle, Guy La Chambre pour le bas niveau de la production aéronautique durant la guerre et Pierre Cot pour des offenses du même ordre avant la guerre, Maurice Gamelin, ancien généralissime, pour avoir négligé de prendre l'offensive durant neuf mois de préparation laissés à l'ennemi.

Il n'y aura pas de procès collectif, mais des audiences individuelles; chacun pourra se défendre contre une accusation personnelle.